LEÇONS ÉLÉMENTAIRES

D'ÉCONOMIE POLITIQUE

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

Traité théorique et pratique des opérations de banque. 4e édition. 1 vol. in-8.

Traité théorique et pratique des entreprises industrielles, ou *Manuel des affaires*. 2e édition. 1 vol. in-8.

Traité théorique et pratique d'économie politique. 2 vol. in-8.

— *Le même ouvrage* en espagnol. 2 vol. in-8.

Etudes sur la science sociale. 1 vol. in-8.

Paris. — Imprimerie de A. Parent, rue Monsieur-le-Prince, 31.

LEÇONS ÉLÉMENTAIRES

D'ÉCONOMIE

POLITIQUE

PAR

J.-G. COURCELLE-SENEUIL

PARIS
GUILLAUMIN ET Ce, LIBRAIRES-ÉDITEURS
14, RUE RICHELIEU, 14

1864

PRÉFACE

Le petit volume que voici est destiné à l'enseignement élémentaire de l'économie politique, tant pour les personnes qui auraient un professeur, que pour celles qui se proposeraient d'étudier seules sérieusement. Il ne peut servir de rien à ceux qui voudraient devenir économistes au prix de quelques heures d'une lecture rapide.

On trouvera dans ce livre deux parties distinctes : les *Leçons* et les *Questions*. Chaque Leçon contient les propositions principales de la section de l'économie politique à laquelle elle se rapporte. Ces propositions ne sont appuyées d'aucune démonstration, le soin de démontrer étant laissé au professeur qui, naturellement, réglera ses explications sur l'âge et le degré d'instruction de ses élèves. Les personnes qui étudieraient seules devraient chercher la démonstration elles-mêmes ou consulter un ouvrage plus étendu. A chaque Leçon correspond une série de

Questions dont l'étudiant devra chercher la solution lui-même, soit seul, soit sous la direction du professeur. Il pourra juger par la facilité plus ou moins grande avec laquelle il trouvera ces solutions si les propositions énoncées dans la Leçon ont été bien ou mal comprises. Les réponses à la plupart de ces Questions se trouvent, ainsi que la démonstration des propositions, dans le *Traité théorique et pratique d'économie politique.*

Ces *Leçons* sont ainsi adaptées à une méthode d'enseignement qui suppose un effort constant du professeur et des élèves pour faire comprendre et pour comprendre le mieux possible la portée et le sens des lois constatées par la science. C'est la meilleure, sinon la seule méthode, qui convienne pour enseigner une science dont les principes, en petit nombre, s'appliquent incessamment, sous une multitude de formes, dans toute l'étendue de la vie sociale. On ne peut apprendre l'économie politique qu'à la condition de réfléchir beaucoup et pendant un certain temps, et ceux qui étudieront seuls feront mieux de travailler plusieurs jours sur chaque Leçon que de parcourir plusieurs Leçons en un jour. Toutefois, il sera facile aux professeurs, qui peuvent en certains cas le juger convenable, de laisser de côté les Questions et le raisonnement pour s'en tenir aux propositions.

Quelques Leçons et les six *préliminaires*, par exemple, pourront être superflues aux premiers degrés de l'enseignement. On peut les négliger et passer outre. Il y a de même un certain nombre de Questions, qui peuvent être omises sans inconvénient, à la discrétion du professeur ou de l'étudiant.

L'auteur a cru qu'il ne convenait de comprendre dans un enseignement de ce genre que la science pure et les préceptes d'application qui se rapportent aux fonctions attribuées à l'initiative individuelle. Les notions relatives à la législation en général, à l'administration, à la colonisation, n'ont pour la plupart des particuliers qu'une importance secondaire et peu comprise : la connaissance des principes de la science, au contraire, importe évidemment à tous, parce qu'elle est la clef de toutes les études d'application et qu'elle rend faciles. Les préceptes relatifs à la conduite des individus ne sont pas d'un intérêt moins général : il importe beaucoup plus d'avoir des notions saines sur le mécanisme de la société et sur la fonction qu'on y occupe que de savoir quel est le meilleur système d'impôts et la meilleure législation de douanes.

Peut-être remarquera-t-on que l'auteur a intitulé la première section de ce livre *de la formation*, et la seconde *de l'appropriation* des richesses. Ces désignations lui ont paru plus exactes que celles qu'on

emploie ordinairement et qu'il a lui-même employées dans son *Traité*. Il a donné à la troisième le titre d'*économique*, consacré depuis l'antiquité par le petit traité de Xénophon.

L'auteur sent trop les difficultés que présente la rédaction d'un bon livre élémentaire pour ne pas être convaincu qu'on rencontrera dans celui-ci de nombreuses et graves imperfections. Il espère cependant que cette publication pourra être utile, soit en donnant à l'enseignement économique une forme précise et positive qui appelle et facilite les améliorations, soit en provoquant chez ceux qui prendront la peine d'étudier ce petit livre une féconde activité intellectuelle.

Paris, 30 avril 1864.

LEÇONS PRÉLIMINAIRES

DÉFINITIONS RAISONNÉES

I

L'économie politique.

L'ÉCONOMIE POLITIQUE est une *science* qui étudie les causes et les conditions de l'état de richesse des sociétés et des individus.

On désigne habituellement sous le même nom un *art* qui recherche les moyens généraux d'augmenter la richesse des sociétés et des individus.

La science ne s'occupe que des lois générales et nécessaires qui se manifestent dans les phénomènes relatifs à la richesse, en tout temps et en tout lieu, dans les états d'industrie les plus diffé-

rents et sous l'empire des législations les plus opposées.

L'art s'occupe de la solution des problèmes économiques dans un temps, dans un lieu, dans un état de civilisation donnés.

L'étude de la science économique fait donc partie, à juste titre, de l'éducation générale, tandis que celle de l'art n'a qu'un intérêt plus spécial, plus professionnel.

L'étude de la science économique enseigne comment les richesses se forment et s'approprient, comment les professions se répartissent entre les familles ; de manière à faire comprendre, d'une part, le mécanisme de toute cette partie de l'activité sociale qui n'est pas dirigée par l'autorité du gouvernement ; de l'autre, quelles sont les fonctions, et par conséquent les devoirs et les droits de chacun.

II

Besoins.

Le *besoin* économique est un désir qui a pour but la possession et la jouissance d'un objet matériel.

Tout homme, toute réunion d'hommes a des besoins et ne cesse jamais d'en avoir. La satisfaction de certains besoins qui se renouvellent sans cesse est la condition même de la vie.

Le besoin est le premier moteur du travail, le grand ressort de l'industrie, dont il provoque, soutient et accélère l'activité.

Nos besoins croissent et s'étendent à mesure que nous les satisfaisons; mais non également chez tous les individus et chez tous les peuples.

Plus les besoins ont d'énergie dans leur croissance, plus ils impriment d'activité au travail industriel.

L'économie politique considère les besoins ab-

solument et en eux-mêmes, sans examiner s'ils sont ou non conformes à telle ou telle règle formulée par la loi ou par l'opinion.

Utilité.

L'*utilité* est la propriété qu'ont certains objets matériels de pouvoir satisfaire les besoins humains. L'objet auquel cette propriété est attachée est *utile*.

L'utilité n'existe qu'à la condition d'être connue ; elle augmente ou diminue, selon les appréciations des hommes.

L'utilité, bien qu'elle augmente ou diminue, n'est point susceptible de mesure.

L'économie politique ne considère l'utilité que relativement au désir auquel elle correspond, sans s'occuper du jugement que peuvent en porter les personnes autres que celles qui éprouvent le besoin.

III

Richesses et services.

Sont *richesses* toutes choses matérielles, utiles, appropriées par un homme ou par un groupe d'hommes.

Les richesses sont naturelles ou artificielles. Les premières sont les fruits spontanés de la terre, la terre elle-même et la matière en général, sous ses formes primitives. Les secondes sont celles dont l'utilité est le résultat de l'activité humaine.

Les actes qui ont pour but de satisfaire des besoins humains sont des *services*.

Les services peuvent se diviser en deux grandes classes : services *industriels* et services *non industriels*. Les premiers s'appliquent à des objets matériels et leur confèrent l'utilité qui en fait des richesses. Les seconds s'appliquent à l'homme et se subdivisent en deux classes : ceux de la première sont appropriés à un ou à quelques individus à l'exclusion des autres; ceux de la seconde ne peu-

vent être appropriés par aucun individu en particulier.

Les services industriels sont, à parler proprement, la matière de l'économie politique. Elle ne s'occupe des autres que quant à leur rémunération et quant à l'influence indirecte qu'ils exercent sur l'industrie.

Tous les objets compris sous le nom générique de *richesses* peuvent être inventoriés à un moment quelconque. Les services ne peuvent être inventoriés.

On dit qu'une personne ou une société sont *riches*, lorsqu'elles possèdent une quantité considérable des objets appelés *richesses*. Mais l'individu et la société les plus pauvres ont des richesses. De même on dit long et court, bien que l'objet le plus court ait une certaine longueur.

Il importe de ne pas confondre *richesse* et *richesses*. *Richesse* est l'*état* d'un individu ou d'une société considérés quant à la somme des objets matériels utiles qu'ils possèdent. Le mot *richesses* désigne ces objets eux-mêmes.

La réduction des besoins ne peut en aucun cas être considérée comme un accroissement de richesse.

IV

Travail.

Le *travail* économique ou industriel est l'effort que l'homme applique aux objets matériels pour les rendre utiles, en les conservant, en les transportant, et souvent aussi en les transformant.

Le travail industriel a deux formes. Tantôt il est musculaire, comme quand il laboure, quand il bâtit, quand il transporte; tantôt il consiste en un simple effort de l'âme tendant à s'abstênir et à épargner.

L'homme a un penchant naturel à satisfaire ses besoins sans mesure et à ne rien faire. Le travail consiste à combattre ces penchants instinctifs pour satisfaire nos besoins plus amplement et plus constamment.

De notre aspiration au repos, la raison tire une règle d'action constante et sans exception, d'après

laquelle nous cherchons à satisfaire nos besoins avec la moindre somme de travail possible.

Du sentiment de cette loi est né l'art industriel, qui se livre sans cesse à des combinaisons dont le but est, tantôt d'augmenter le résultat d'un effort industriel donné, tantôt d'obtenir le même résultat d'un effort moindre.

Le travail a lieu lorsque l'homme préfère l'effort au moyen duquel il espère satisfaire un besoin à la non-satisfaction de ce besoin. La satisfaction du besoin est la rémunération du travail, qui ne continue et ne se renouvelle qu'à la condition d'être rémunéré.

Il y a des travaux dont le but est de procurer des richesses à leurs auteurs et qui ne sont pas cependant des travaux industriels. Tels sont ceux de l'avocat, du médecin, de l'homme d'État, qui ne peuvent être rémunérés en richesses qu'autant que celles-ci ont été créées par d'autres travaux.

L'ensemble des travaux qui s'appliquent aux objets matériels afin de les rendre propres à la satisfaction de nos besoins est habituellement désigné par le mot *industrie*.

V

La production. — La consommation.

Produire, c'est donner de l'utilité à une chose qui n'en avait pas ou augmenter l'utilité que cette chose avait précédemment. La *production* est l'action de produire. La chose à laquelle on a donné ou ajouté de l'utilité est un *produit*.

Consommer, c'est détruire l'utilité d'une chose ou diminuer celle qu'elle avait précédemment. La *consommation* est l'action de consommer.

On dit souvent au figuré *production* et *consommation* pour désigner la somme des richesses produites et la somme des richesses consommées.

L'homme produit par le travail, au moyen duquel il conserve, transporte ou transforme des objets matériels pour leur donner de l'utilité. Il n'y a donc que deux agents de la production : la matière et le travail.

L'intelligence aussi bien que le corps, mus l'un et l'autre par la volonté, prennent part au travail humain. A mesure que nos connaissances s'étendent, la puissance de notre travail s'étend aussi.

L'homme ne peut vivre sans consommer, ni consommer sans avoir produit. La production et la consommation sont, par conséquent, deux séries d'actes qui ont commencé avec l'humanité pour ne finir qu'avec elle.

Le capital.

Les richesses produites et non encore consommées se nomment *capital*, lorsqu'on les considère dans leur ensemble ou par masses.

Le capital est un élément essentiel de la production, puisque c'est lui qui fournit les instruments de travail et les approvisionnements qui pourvoient à la consommation en attendant les produits du travail actuel.

Le capital possédé par un groupe d'hommes croît indifféremment par un accroissement de la production ou par une diminution de la consommation. Il décroît sous l'action de causes contraires.

VI

La richesse.

L'état de richesse parfait serait celui dans lequel l'homme pourrait satisfaire tous ceux de ses désirs qui ont une portion du monde matériel pour objet, sans acheter cette satisfaction par aucun effort.

L'état de richesse le plus élevé est celui qui se rapproche le plus de l'idéal, l'état dans lequel le sujet, individu, société ou humanité tout entière, peut satisfaire la plus grande somme de besoins au prix du moindre travail possible.

La richesse, dans un temps donné, augmente avec la somme des produits ou par la diminution du travail employé à l'acquérir : elle diminue, lorsque la somme des produits diminue, ou lorsque le travail employé à l'obtenir augmente.

Le sujet qui s'est enrichi en produisant la même

somme de richesses avec moins de travail qu'auparavant peut dans la suite, ou en produire davantage avec le même travail, ou produire autant avec un travail moindre. On peut supposer, parce que c'est ce qui arrive ordinairement, qu'il travaille autant et produit davantage. Dans cette hypothèse, on peut dire que la richesse est proportionnelle à la production, et que celle-ci est proportionnelle à la puissance productive.

Le sujet le plus riche est celui qui, dans un temps déterminé, produit et consomme davantage.

Les progrès partiels de la richesse se manifestent habituellement par la diminution du travail nécessaire pour obtenir un objet déterminé. Les progrès généraux se manifestent par l'accroissement de la somme des richesses produites et consommées annuellement.

LEÇONS ÉLÉMENTAIRES
D'ÉCONOMIE POLITIQUE

PREMIÈRE PARTIE

De la formation des richesses

LEÇON PREMIÈRE

Définitions.

Le *besoin* économique est un désir qui a pour but la possession et la jouissance d'un objet matériel.

La propriété qu'ont certains objets matériels de pouvoir satisfaire les besoins des hommes se nomme *utilité*. L'objet auquel cette propriété est attachée est *utile*.

Sont *richesses* toutes choses matérielles utiles, appropriées par une société ou par un individu.

Produire, c'est donner de l'utilité à une chose qui n'en avait pas ou augmenter celle qu'elle avait

précédemment. La production est l'action de produire. La chose à laquelle on a donné ou ajouté de l'utilité est un *produit*.

La production a lieu par le travail. Le *travail* économique ou *industriel* est l'effort que l'homme applique aux objets matériels pour les rendre propres à la satisfaction de ses besoins. — La branche de l'activité humaine qui est employée à la production des richesses se nomme *industrie*.

Consommer, c'est détruire l'utilité d'une chose ou diminuer celle qu'elle avait précédemment. La *consommation* est l'action de consommer. On dit souvent au figuré *production* et *consommation* pour désigner ce qui a été produit et consommé.

Les actes qui ont pour but de satisfaire des besoins humains, soit par la production des richesses, soit autrement, sont des services.

Les richesses produites et non encore consommées se nomment *capital*, lorsqu'on les considère dans leur ensemble ou par masses.

La *richesse* d'un sujet, dans un temps donné, est d'autant plus grande qu'il a, par un travail moindre, obtenu un produit plus considérable.

LEÇON II

Résumé des définitions.

Le premier moteur de l'industrie est le *besoin*, qui engendre le *travail*, lequel, s'appliquant à la matière ou *terre*, donne l'*utilité* aux objets matériels ou augmente celle qu'ils avaient déjà, ce qui constitue la *production* des *richesses* : celles-ci satisfont nos besoins par la *consommation*. Ainsi le besoin est le principe de l'industrie ou du travail, et la consommation en est la fin : entre la production et la consommation, les richesses existantes forment un *capital* qui augmente incessamment de toutes celles que crée la production, et diminue de toutes celles que détruit la consommation.

Classification des industries.

En considérant l'industrie humaine quant à sa forme, on peut la diviser en cinq grandes classes :

1° *Industries extractives.* Ce sont celles qui extraient mécaniquement du sein des eaux, des airs ou de la terre, des objets auxquels elles ne font subir d'ailleurs aucune façon. Telles sont la

cueillette des fruits spontanés de la terre, la chasse, la pêche, l'exploitation des bois et des mines.

2° *Industries voiturières.* Elles se bornent à faire subir aux choses un déplacement pour les mettre à la portée des personnes qui en ont besoin. Telles sont la navigation, le roulage, les messageries, les travaux qui portent les marchandises là où elles vont attendre les consommateurs.

3° *Industries manufacturières.* Elles font subir aux choses des transformations par l'emploi des forces chimiques ou mécaniques. Ainsi la cuisine, la tannerie, la fabrication des tissus, la teinture, la préparation des fers et aciers, la construction des machines, des navires, des maisons.

4° *Industrie agricole.* Elle emploie à la transformation des objets, outre les moyens chimiques et mécaniques, un agent d'une nature spéciale et mystérieuse, la vie. Ainsi la culture des végétaux, l'élève des vers à soie ou des abeilles, l'élève et l'engraissement du bétail.

5° *Industrie commerciale.* Elle est spéciale aux sociétés où les richesses sont appropriées par l'échange, et consiste à conserver et échanger les produits, souvent aussi à les faire transporter d'un lieu à un autre.

LEÇON III

Hypothèses nécessaires et ordre des études.

Dans les recherches économiques on suppose ordinairement :

1° Que la société dont on parle est isolée et sans commerce extérieur, parce que cette condition d'isolement est celle de l'humanité sur la planète que nous habitons;

2° Que tout travail économisé par une invention est employé à augmenter la production;

3° Que l'utilité des choses ne change pas subjectivement.

Avant d'étudier les lois de l'appropriation qui déterminent la part de richesses de chaque individu, il convient d'étudier les causes et conditions desquelles dépend que la somme des richesses à approprier soit plus grande ou plus petite; et d'abord, quelles sont les causes qui, le chiffre de la population étant supposé invariable, font qu'une société est plus riche ou plus pauvre.

ANALYSE DE LA PUISSANCE PRODUCTIVE.

Du territoire et du climat.

Il y a dans toute production deux éléments

distincts, la terre et le travail. De la combinaison de ces deux éléments résulte la *puissance productive*, qui est très-complexe.

En considérant la terre, on remarque d'abord que les différences de sol et de climat ont une grande influence tant sur les besoins que sur les moyens de les satisfaire.

Ces différences créent des besoins différents, selon la chaleur et le froid, l'humidité ou la sécheresse; elles donnent lieu à des produits différents et favorisent la production de tels ou tels animaux, de tels ou tels végétaux, de tels ou tels minéraux.

Les différences de sol et de climat font que les richesses, une fois produites, se conservent plus ou moins.

Les progrès de l'industrie humaine peuvent déplacer jusqu'à un certain point ces différences, sans jamais les effacer.

Entre deux sociétés où toutes choses seraient d'ailleurs égales, celle qui, relativement à l'art industriel commun, aurait le territoire le plus fertile et le meilleur climat serait la plus riche.

LEÇON IV

Du travail humain et de ses divers aspects.

Le travail, quelle que soit son application, est un et procède d'une manière uniforme : d'abord l'homme conçoit l'idée de ce travail, puis il l'exécute par un mouvement imprimé à la matière.

Bien que le travail soit un, il a donc deux éléments ou plutôt deux aspects : la pensée, qui est l'art; et l'exécution, qui est le travail proprement dit.

L'art, une fois acquis par l'instruction ou par l'invention, est gratuit, immatériel, durable, susceptible d'un accroissement indéfini; le travail est coûteux, matériel, passager, toujours à peu près égal à lui-même. C'est de l'art que dépendent principalement les progrès de la puissance productive.

L'art industriel se développe dans quatre ordres de faits distincts :

1° Art dans la discipline hygiénique ou morale, qui détermine un travail musculaire et d'épargne plus ou moins énergique et soutenu;

2° Art dans les rapports de l'homme avec la

matière, c'est-à-dire dans les inventions mécaniques, physico-chimiques et physiologiques;

3° Art dans les arrangements de coopération que font entre eux les hommes pour leurs travaux industriels;

4° Art dans les arrangements sociaux.

Quand on a considéré l'art dans ces quatre séries d'applications, on a étudié tous les éléments et en quelque sorte toutes les forces constitutives de la puissance productive dont toutes les différences ont pour cause soit une différence de fertilité du sol, soit une différence d'art dans l'une de ces quatre séries d'applications.

Il convient d'étudier avec beaucoup d'attention l'art sous ces différents aspects. — C'est par cette étude seulement qu'on peut se rendre compte des différences de puissance productive que présentent les diverses sociétés, et trouver les moyens d'augmenter la puissance productive d'une société donnée.

LEÇON V

Du travail musculaire.

Il y a des différences de force musculaire entre les adultes de même âge et de même sexe. Les plus forts sont ceux qui ont la meilleure constitution physique, la meilleure hygiène, et qui se sont le plus exercés.

Le groupe d'hommes le plus fort est celui où, à nombre de têtes égal, il y a le moins de vieillards, d'enfants et de malades; c'est généralement le groupe où la vie moyenne est la plus longue.

Les prescriptions de l'hygiène et celles de la morale qui sont relatives à ce qu'on appelle les devoirs de l'individu envers lui-même tendent à porter la force musculaire à son maximum d'énergie.

Le travail musculaire produit inégalement, selon qu'il dure plus ou moins. A conditions égales, celui qui travaille plus d'heures par jour et plus de jours par an, produit plus que celui qui travaille un nombre moindre de jours et d'heures.

Par conséquent, la différence dans le nombre des fêtes chômées, la différence dans le nombre

des personnes qui travaillent effectivement doit, toutes choses d'ailleurs égales, causer une différence proportionnelle de puissance productive.

Entre deux groupes d'hommes, dans lesquels toutes choses sont d'ailleurs égales, celui qui déploie la plus grande somme de travail musculaire a la plus grande puissance productive.

LEÇON VI

Du travail d'épargne.

Le travail d'épargne s'exerce sur une portion de richesses, machines, outils, instruments, provisions de toute sorte qu'il conserve et que l'on appelle *capital*.

Il faut une intelligence prévoyante pour comprendre la possibilité et l'utilité de l'épargne ; il faut un effort de volonté pour ne pas préférer à chaque instant la consommation et l'oisiveté à la privation et au travail.

Il y a des différences énormes entre le travail d'épargne des divers individus et des divers groupes d'hommes. Le sauvage ne sait pas plus épargner qu'il ne sait travailler d'un travail musculaire soutenu. Dans les sociétés civilisées, un grand nombre d'individus pensent et agissent comme le sauvage.

L'homme n'aime pas à prévoir, parce que la prévoyance lui fait sentir, outre la douleur des besoins présents, celle des besoins à venir. Mais le sentiment des besoins à venir engendre les ef-

forts longs et soutenus qui sont la condition du développement de toute grande industrie.

Les habitudes d'épargne importent beaucoup plus à la puissance productive d'une société que la possession fortuite de grands capitaux, parce que les habitudes d'épargne accumulent rapidement des capitaux, et que les capitaux périssent très-vite lorsqu'ils ne sont pas conservés par l'épargne.

Entre deux sociétés égales d'ailleurs, celle dans laquelle la pratique de l'épargne et de la prévoyance est le plus développée possède la plus grande puissance productive.

LEÇON VII

De l'art dans l'application du travail à la matière.

Il y a de grandes inégalités dans la manière dont les différents groupes d'hommes appliquent leur travail à la matière pour produire. Ces inégalités naissent de l'inégalité des connaissances physico-chimiques, mécaniques et physiologiques de ces divers groupes d'hommes.

Ainsi la substitution d'un bâton au doigt avec lequel on semait primitivement le grain, celle de la bêche de bois, puis de fer, à ce bâton; celle de la charrue de bois, puis de fer, à la bêche, ont été autant de progrès et marquent autant de différences dans cette branche de l'art.

Ainsi l'invention du radeau, puis de la pirogue, manœuvrée à la main, puis à la rame, puis à la voile et enfin à la vapeur.

Ainsi dans l'industrie des transports, à commencer par le colporteur jusqu'au wagon et à la locomotive. Ainsi dans la meunerie, dans la filature et généralement dans toutes les branches de l'industrie humaine.

En général, pour réaliser des progrès de cet

ordre, on substitue des agents mécaniques au travail personnel de l'homme, et l'on remplace le travail musculaire par le travail d'épargne, plus susceptible d'accroissement que le premier.

Les machines économisent souvent l'emploi des deux formes de travail. En outre, 1° elles ajoutent à l'effet de la force musculaire de l'homme; 2° elles économisent le temps ou l'emploi de cette force; 3° elles permettent de tirer une utilité plus grande des mêmes objets matériels.

Il y a des inventions qui augmentent la force productive sans intervention de machines, comme l'ente, les croisements judicieux de races, les assolements, l'application de la poudre à faire sauter les rochers, etc. etc.

Entre deux sociétés placées sous tous les autres rapports dans des conditions égales, celle-là déploiera le plus de puissance productive dans laquelle l'art, appliqué à la matière, sera le plus avancé, c'est-à-dire obtiendra le plus grand effet utile au prix du moindre travail.

LEÇON VIII

De l'art dans la coopération industrielle.

Toutes les découvertes de la science auraient été peu de chose, en admettant qu'elles eussent été possibles, si les hommes avaient vécu isolés et ne s'étaient aidés les uns les autres par la combinaison de leurs travaux.

Il y a des différences entre les divers groupes d'hommes lorsqu'on les considère au point de vue de l'art de combiner leurs travaux, de coopérer.

Deux hommes réunis soulèvent un fardeau qu'aucun des deux n'aurait pu soulever seul; deux chasseurs réunis prennent plus de gibier que s'ils chassaient isolément.

La coopération prend une forme moins palpable, mais tout aussi effective dans le partage des occupations. Il y en a des exemples entre sauvages; il y en a davantage dans la civilisation.

Les occupations peuvent être partagées pour obtenir avec moins de travail le même produit, comme dans la fabrication des épingles, des cartes à jouer, etc., dans le même atelier. Elles peuvent être partagées de même dans les ateliers différents, comme dans la filature, le tissage, la tein-

ture des étoffes. Enfin les occupations peuvent être partagées entre les hommes, de manière que chacun travaille pour fournir un seul produit ou une seule espèce de services, et reçoive en retour des produits et des services de tous les autres.

Par le partage des occupations : 1° l'homme répétant sans cesse la même opération y acquiert plus d'habileté ; 2° il perd moins de temps que s'il passait d'une opération à l'autre ; 3° il fait un apprentissage moindre ; 4° il gaspille moins de matières premières ; 5° il occupe plus constamment ses outils ; 6° il invente des procédés plus rapides ; 7° il applique mieux ses aptitudes spéciales.

Quelquefois la coopération se perfectionne par la réunion des occupations, mais ce n'est que dans les cas particuliers où il n'y a pas intérêt à produire au delà d'un certain chiffre, ou bien où le partage laisserait du temps sans travail.

Toute l'industrie humaine repose sur la coopération des hommes, soit avec leurs contemporains, soit avec leurs prédécesseurs et leurs successeurs.

Entre deux sociétés égales sous tous les autres rapports, celle dans laquelle la coopération des individus dans le travail industriel sera le plus avancée, déploiera la plus grande puissance productive.

LEÇON IX

De l'art dans la coopération sociale.

Les arrangements sociaux exercent une influence immense sur la puissance productive, soit parce qu'ils déterminent l'appropriation des richesses et la condition du travail, soit parce qu'ils agissent d'ailleurs sur l'emploi de l'activité des individus. Par conséquent, la différence de l'art dans les arrangements sociaux donne lieu à des différences de puissance productive.

On pourrait, à la rigueur, omettre cette cause d'inégalité, puisque les arrangements sociaux agissent sur la production médiatement, et que leur influence bonne ou mauvaise se résout en définitive en un accroissement ou en une diminution, soit de l'énergie du travail, soit de l'art dans les relations de l'homme avec la matière ou dans les arrangements industriels. Mais il est utile, grâce à l'importance des arrangements sociaux, de leur prêter une attention spéciale, parce qu'ils sont souvent la cause des causes de différence dans la puissance productive.

Les arrangements sociaux résultent de l'ensemble des opinions, coutumes et lois positives qui régissent une société.

L'opinion estime ou l'opinion méprise le travail industriel; les particuliers respectent ou ne respectent pas les lois établies pour l'appropriation des richesses; ils combinent ou ne combinent pas volontiers leurs volontés et leurs efforts; enfin, l'autorité, sous toutes ses formes et dans toutes ses branches, est ou n'est pas honnête. Il est évident que, selon que sous ces différents chefs la société se trouve dans l'un ou l'autre cas de cette alternative, le travail industriel sera très-inégalement actif et productif.

Plus il y a de répression dans une société, moins il reste de forces disponibles pour l'industrie.

Un gouvernement pillard et tyrannique est un obstacle écrasant, pire quelquefois que l'absence de gouvernement.

Entre deux sociétés égales sous tous les autres rapports, la plus avancée dans la pratique de l'art social aura la plus grande puissance productive.

LEÇON X

Résumé de l'analyse de la puissance productive.

La puissance productive se compose de deux éléments : terre et travail. Le premier, qui présente de grandes différences quand on compare des peuples divers, est généralement invariable chez un même peuple. Le travail, essentiellement actif, est susceptible d'augmentation et de diminution.

On peut désigner sous le nom de *capitaux* la terre et la totalité de la matière appropriée, l'agent passif de la production.

Les études statistiques doivent porter sur les capitaux et sur le travail : les études dont le but est de chercher les moyens d'augmenter la richesse d'un peuple doivent porter sur le travail exclusivement.

Le travail est un, mais il s'applique dans quatre séries de faits que nous venons étudier, et nous y avons constaté quatre forces, en quelque sorte, dont la puissance productive est la *résultante*. Il ne faut chercher ailleurs que dans l'étude de ces forces, ni la cause de la différence qui existe quant à

la richesse entre les sociétés diverses, ni les moyens d'augmenter la richesse d'une société donnée.

Ces forces peuvent être substituées l'une à l'autre dans la composition d'une puissance productive. On peut, par exemple, obtenir un résultat égal, soit de l'emploi d'un travail musculaire donné, soit de l'emploi d'un travail d'épargne, soit d'un art plus grand dans les rapports avec la matière ou dans les arrangements d'atelier et sociaux.

La puissance productive peut être considérée dans son ensemble ou dans son application à un produit donné.

On a appelé à tort *richesses immatérielles, morales* ou *corporelles*, les divers éléments des forces productives. Un accroissement de ces forces entraîne nécessairement après lui un accroissement de richesse; mais celui-ci est toujours postérieur au premier, et ne doit pas être confondu avec lui.

Les forces productives importent beaucoup plus que les richesses acquises, parce que la perte de celles-ci se répare vite, si la puissance reste intacte, tandis que la perte d'une partie de la puissance productive est suivie nécessairement d'une diminution de richesse qui est durable.

LEÇON XI

Des diverses consommations.

Il y a des consommations volontaires et des consommations involontaires. Ces dernières ne doivent être considérées que comme un effet de la moindre habileté du travail : ce sont des amoindrissements de la puissance productive.

Nous avons des besoins personnels ou immédiats et des besoins d'industrie ou médiats. La satisfaction des premiers est la seule qui donne lieu à une consommation proprement dite. La satisfaction des seconds ne donne lieu qu'à des *transformations* d'utilité.

La consommation, servant à rémunérer et entretenir le travail, transforme les richesses en puissance productive, comme la production transforme la puissance productive en richesses.

Il y a des consommations nécessaires pour entretenir la puissance productive égale à elle-même; il y en a qui l'augmentent; il y en a qui ne la diminuent ni ne l'augmentent; il y en a qui la diminuent. De là quatre classes de consommations que l'on réduit à deux en réunissant, sous le nom de consommations *productives*, les deux premières.

et sous le nom de consommations *de luxe* les deux dernières.

Les richesses étant matérielles, une consommation est exclusive de l'autre.

Lorsque l'on considère les consommations d'entretien relativement à un produit ou à une collection de produits, on les nomme *frais de production.*

Tout accroissement de produit au delà des frais de production peut être employé soit à augmenter la puissance productive, soit en consommation de luxe. Mais les unes sont en tout cas exclusives des autres.

L'inventaire ne suffirait pas à donner raison de la nature des consommations qui ont eu lieu dans un temps donné, parce qu'il ne rend compte que des richesses, et que les forces peuvent avoir été, ou consommées en quelque sorte, si elles n'ont pas été entretenues, ou augmentées aux dépens de la somme de richesses.

Les consommations de luxe pourraient diminuer la puissance productive, si elles ne laissaient pas de quoi l'entretenir.

LEÇON XII.

Des frais de production.

Les consommations d'entretien nécessaires pour maintenir et faire durer la puissance productive égale à ce qu'elle était dans un temps immédiatement antérieur, pendant la production d'une somme de richesses donnée, s'appellent *frais de production*.

Ces frais sont réels ou habituels. Les premiers se composent des consommations qui ont rémunéré le travail qui a obtenu un produit donné; les seconds, des consommations nécessaires habituellement pour obtenir ce produit.

Les frais de production étant proportionnels au travail employé expriment *négativement* la puissance productive. C'est l'expression qu'on emploie généralement et que nous emploierons à l'avenir, lorsqu'il s'agira d'un produit donné, ou d'une partie quelconque de produits.

Cette expression n'est pas applicable quand il s'agit de la totalité des produits et du travail.

Les frais de production sont, relativement les uns aux autres, *généraux* et *spéciaux*. Les frais gé-

néraux n'augmentent pas habituellement avec la somme des produits, tandis que les frais spéciaux augmentent habituellement avec cette somme.

Les consommations destinées à élever des enfants peuvent avoir l'un ou l'autre des quatre caractères que nous avons signalés, selon le caractère des hommes qu'elles ont servi à élever.

Les frais d'instruction ne croissent pas par les progrès de la science enseignée. Il n'en coûte pas plus pour apprendre une science avancée que pour apprendre une science plus imparfaite.

L'emploi utile des capitaux et des hommes est limité par l'art industriel existant, lequel, toujours susceptible d'accroissement, est toujours limité.

L'art industriel, quel qu'il soit, offre aux capitaux et aux hommes plus d'emploi qu'ils n'en ont effectivement, mais à condition qu'ils se contentent d'une rémunération moindre.

LEÇON XIII

Des rapports de la richesse avec le chiffre de la population.

La puissance physiologique de reproduction que l'homme possède est très-supérieure à la reproduction effective des hommes. Il y a donc des forces quelconques qui limitent l'action de cette puissance.

Ces forces sont de deux sortes, préventives ou répressives. Les premières empêchent les hommes de naître, comme les lois civiles, l'opinion, les mœurs qui restreignent dans certaines conditions l'union des sexes et la prudence individuelle. Les secondes font mourir l'homme après qu'il est né, comme les pestes, les guerres, les vices et la misère.

La négligence des parents et la misère sont les deux obstacles répressifs permanents les plus négligés et les plus remarquables. La misère est le seul qui ait un caractère économique.

Le nombre des hommes qui peuvent vivre dans un temps et sur un point donnés est strictement limité par la quantité des aliments produits. Il est même limité plus étroitement, puisqu'il faut

pour que l'homme vive, non-seulement des aliments, mais plusieurs autres richesses que l'on peut désigner sous le nom général de *moyens d'existence.*

Le mouvement de la population est donc indissolublement lié au mouvement économique.

Formule du chiffre nécessaire de la population.

Si, dans une société, nous supposons le capital invariable, le chiffre maximum de la population est égal à la somme des richesses annuellement produites, divisé par le minimum de consommation annuelle nécessaire pour faire vivre un individu.

Si un ou plusieurs individus consomment plus que les autres, on obtient le chiffre nécessaire de la population en retranchant la somme des inégalités de consommation de la somme des produits, et en divisant le reste par le chiffre qui exprime le minimum de consommation.

Donc la population augmente : 1° par l'accroissement des revenus ; 2° par la diminution de la somme des inégalités ; 3° par l'abaissement du minimum de consommation. Elle diminue sous l'influence des causes inverses.

LEÇON XIV

Conséquences immédiates des considérations qui précèdent.

La liberté de l'homme peut modifier le chiffre des naissances, comme aussi la somme des produits annuels, les inégalités de consommation, et même le plus souvent le maximum de consommation. Elle ne peut altérer en rien la loi de la population.

L'introduction des machines et les inventions industrielles en général sont favorables, non contraires au développement numérique de la population.

Les dépenses de luxe sont contraires, non favorables au développement numérique de la population.

Il importe de ne pas confondre l'inégalité des consommations avec l'inégalité des revenus. Les revenus capitalisés tendent à augmenter la somme des produits et partant à élever le chiffre de la population.

Le nombre des individus employés à autre chose qu'à l'agriculture est limité par la somme des aliments qu'obtient celle-ci (et aussi la chasse et

la pêche) au delà de ce qui est nécessaire à l'entretien des cultivateurs, chasseurs et pêcheurs.

On peut donc approximativement mesurer la puissance agricole dans un grand État par le chiffre des populations agglomérées qui s'y trouvent.

Il peut arriver que l'épargne soit difficile dans une société et qu'en même temps les hommes y aient de la peine à vivre. Il suffit pour cela que l'art industriel rétrograde ou même qu'il n'avance pas.

Lorsqu'une société se trouve mal à l'aise dans les limites qui s'opposent à l'accroissement du chiffre des hommes et des capitaux, c'est dans le perfectionnement de l'art industriel en général qu'il convient de chercher les moyens de reculer ces limites.

LEÇON XV

Loi de la rente.

Si, en supposant la somme des inégalités et le minimum de consommation invariables et l'art industriel stationnaire, la somme du travail pouvait, en augmentant, obtenir une somme de produits proportionnelle à son accroissement, la population pourrait augmenter indéfiniment sans nouveaux progrès.

Mais il n'en est pas ainsi. Les hommes choisissant toujours pour la culture les terres les plus fertiles, au point de vue de l'art existant, on ne peut augmenter la somme des produits que par la mise en culture de terres moins fertiles ou par le placement sur les terres anciennement cultivées de capitaux moins productifs que ceux employés auparavant. Dans ces deux cas, le travail obtient sur les nouvelles terres mises en culture et sur les capitaux nouvellement placés un produit moindre, tant que l'art ne se perfectionne pas de manière à obtenir un produit plus grand d'un travail moindre, jusqu'à compenser la différence de fertilité.

Il faut une grande superficie au chasseur pour acquérir de quoi vivre. Le pasteur se suffit avec une superficie moindre, et l'agriculteur avec une superficie moindre encore. L'agriculture perfectionnée obtient un produit égal et supérieur à celui de l'agriculture primitive sur une superficie moindre.

Sur un territoire donné, la population ne peut augmenter dans les mêmes conditions de consommation qu'en ajoutant à la puissance productive proportionnelle de chaque individu. Elle s'appauvrit, si elle veut augmenter le nombre de ses membres en restant dans le même état industriel qu'auparavant.

De là la difficulté de vivre qui se manifeste chaque fois qu'un art industriel étant épuisé, la population tend à croître. De là les périodes de bien-être qui suivent chacun des grands perfectionnements de l'art agricole.

De là la facilité d'expansion des colonies établies sur des territoires vierges avec un art industriel avancé.

Il n'y a rien de désolant dans cette loi appelée un peu improprement *loi de la rente.*

LEÇON XVI

Loi des débouchés.

Si, dans une société dont la population augmente, certains produits ne peuvent être obtenus en plus grand nombre qu'au prix d'un travail plus puissant, d'autres produits peuvent y être obtenus en plus grand nombre au prix d'un travail moindre.

Ainsi, en général, lorsqu'il s'agit d'obtenir un grand nombre d'exemplaires d'un type donné, on obtient chaque exemplaire avec moins de travail que s'il n'en fallait qu'un petit nombre.

On a des exemples palpables de cette loi dans la fabrication des livres, du papier, des gravures, dans la teinture des étoffes et papiers, dans la fabrication des médailles et des caractères, dans le cardage, le tissage, le laminage et généralement dans toute l'industrie manufacturière.

Plus les exemplaires à fournir sont nombreux, plus chaque outil, chaque homme, plus chaque parcelle de capital et de travail employée à la fabrication est occupée utilement.

Plus la population augmente sur un territoire

donné, moins les transports y prennent de travail proportionnel. De là la fondation et l'existence des villes.

A mesure que la population augmente sur un territoire donné, les travaux du commerce et des manufactures y deviennent plus faciles, parce que la plupart des produits coûtent d'autant moins qu'ils sont fabriqués en plus grand nombre, et parce que les services, en général, coûtent d'autant moins qu'ils sont plus souvent répétés : en même temps, les distances qui séparent les hommes les uns des autres diminuent; ce qui rend plus facile l'industrie voiturière et plus rapide la succession des opérations industrielles.

C'est là ce qu'on peut appeler la *loi des débouchés*.

La combinaison de cette loi avec celle de la rente tend à rendre de jour en jour plus difficile la vie purement animale, la multiplication des hommes qui ne demandent à la terre que des aliments : elle rend en même temps plus facile la satisfaction des besoins secondaires, l'élévation dans l'échelle des consommations.

LEÇON XVII

Résumé de la première partie.

Les éléments de la puissance productive sont la terre et le travail. Le travail, quoique indivisible, peut être considéré sous plusieurs aspects, et particulièrement comme art et comme effort ou peine. L'effort peut sans inconvénient être regardé comme invariable.

L'art est essentiellement variable : il peut être étudié séparément dans ses applications, 1° à l'intensité du travail musculaire et d'épargne; 2° à l'habileté avec laquelle ce travail est employé sur la matière; 3° aux arrangements d'atelier et 4° aux arrangements sociaux. Sous ces chefs, on étudie toute la puissance productive.

On peut étudier cette même puissance sous son aspect négatif, dans les consommations nécessaires pour obtenir un produit donné ou un groupe de produits, et qui se nomment *frais de production*. En effet, la puissance productive augmente ou diminue en raison inverse des frais de production.

Par la production, les forces productives s'usent

en engendrant des richesses; par la consommation, les richesses s'usent en engendrant des forces.

Le chiffre nécessaire de la population est égal à la somme des richesses produites, moins la somme des inégalités de consommation, divisée par le minimum de consommation.

Lorsque la population s'accroît sur un territoire donné, elle ne peut obtenir l'accroissement de récoltes qui lui est nécessaire qu'au prix d'un travail proportionnellement plus puissant qu'auparavant; mais elle obtient les produits de l'industrie manufacturière, en général, et les services de l'industrie des transports, au prix d'un travail moindre.

La théorie de la formation des richesses, embrassant l'ensemble du mouvement de l'industrie et de la population, peut fournir la solution directe de tous les problèmes d'application qui se rapportent à cet ensemble, comme ceux qui font l'objet des mesures de gouvernement et des jugements de l'opinion.

SECONDE PARTIE

De l'appropriation des richesses

LEÇON XVIII

Des deux modes élémentaires d'appropriation.

Les règles d'appropriation des richesses spéciales à chaque société dépendent de la volonté de l'homme et sont en quelque sorte arbitraires; mais le fait même de l'appropriation est nécessaire en tout temps et en tout lieu.

Les règles d'appropriation des richesses déterminent la direction du travail : leur ensemble constitue à la fois un système de propriété et d'organisation du travail.

Il n'y a que deux modes élémentaires d'appropriation. En effet, ou l'individu dispose souverainement de son travail et d'une part de la somme des richesses sociales, ou cette disposition souveraine appartient à autrui. Dans le premier cas, les richesses sont appropriées suivant le mode de la *liberté*; dans le second, elles le sont suivant le mode de l'*autorité*.

Ces deux modes d'appropriation sont généralement combinés dans des proportions très-diverses;

mais il est facile de les séparer par la pensée et de les retrouver par l'analyse dans les faits historiques.

Lorsque les lois ou la coutume subordonnent le travail et la part de richesses de quelques individus à la volonté d'autres individus, elles approprient par autorité. L'appropriation par la liberté a lieu au moyen de l'échange et des contrats.

La plupart des sociétés connues ont commencé par le communisme, qui est l'idéal de l'appropriation par autorité; puis elles ont donné à la liberté une place de plus en plus grande.

On peut concevoir deux idéaux de distribution : le communisme pur et la liberté.

Dans ce second idéal, les services généraux, qui ne s'incorporent à aucune chose et qui ne sont appropriés exclusivement par aucune personne, sont seuls rendus et rémunérés par voie d'autorité; les autres sont rendus et rémunérés sous l'empire de l'échange et des contrats.

Dans l'état de liberté, le travail du majeur est libre, et le majeur lui-même est responsable de la satisfaction de ses besoins. L'appropriation par autorité n'a lieu que dans l'intérieur des familles.

L'autorité est arbitraire; la liberté suit des règles qu'on peut étudier.

LEÇON XIX

DE L'ÉCHANGE.

De l'échange entre individus isolés.

La réalisation d'un échange suppose l'existence de la paix entre ceux qui y concourent et la liberté, l'indépendance de chacun d'eux.

Deux hommes isolés échangent contre du gibier du bois ou des feuilles pour faire du feu. Ils sont plus riches que s'ils n'échangeaient pas; mais qu'ils échangent ou non, la somme des objets qu'ils possèdent est la même.

Chacun préfère l'échange, parce que, comparant le sacrifice qu'il fait en échangeant avec l'effort et le temps nécessaires pour acquérir l'objet désiré, il trouve l'échange plus avantageux.

Chacun n'est porté à l'échange que par son intérêt, raisonné et compris exactement comme quand il s'agit de travailler pour produire, et cependant ils se sont trouvés temporairement en état de coopération.

Si les deux quantités échangées, comparées à une mesure commune de poids, ont été échangées dans la proportion de 3 contre 100, 3 de gi-

bier ont *valu* 100 de bois, et 100 de bois ont *valu* 3 de gibier. Pourquoi ? Uniquement par l'accord des deux volontés.

Cependant, lorsqu'on dit *valoir*, on suppose que la *valeur* est une force, une propriété de la chose échangée.

La valeur de chaque objet, étant déterminée par deux volontés, varie lorsque des circonstances différentes font varier ces volontés. Nul n'accordera à l'objet qu'il acquiert une valeur plus grande, s'il peut l'acquérir à valeur moindre.

Chacun s'efforce dans l'échange de donner le plus de valeur qu'il peut à l'objet qu'il cède, et, partant, le moins de valeur qu'il peut à celui qu'il acquiert. C'est comme dans la production, où on cherche à obtenir le plus grand produit au prix du moindre travail possible, parce que, en effet, l'objet cédé dans un échange représente le travail du cédant.

L'échange est une lutte où il y a des conditions de supériorité et d'infériorité.

Quelle que soit la valeur à laquelle deux produits s'échangent, la somme de ces produits est la même.

LEÇON XX

De l'échange avec concurrence.

Deux hommes isolés peuvent échanger les mêmes objets, dans des temps divers, à des conditions très-différentes. De même, deux couples d'hommes isolées l'une de l'autre.

Il en est autrement de deux couples d'hommes réunies pour l'échange en concurrence. Alors l'échange se conclura d'abord entre ceux dont les besoins réciproques seront les plus pressants. Chacun aura plus de chance de pouvoir satisfaire ses besoins à des conditions régulières que si l'échange avait lieu entre deux échangistes seulement.

Il importe d'observer que si les uns obtiennent par la concurrence l'objet qu'ils désirent à des conditions plus douces, les autres, qui acquièrent des premiers, acquièrent à des conditions plus onéreuses.

Plus le nombre des concurrents augmente, plus les conditions du marché deviennent égales et uniformes.

Un produit présenté sur le marché est *offert* : si quelqu'un se présente pour l'acquérir, il est

demandé, en même temps qu'un autre produit est *offert* en échange du premier. L'offre de tout produit constitue une demande et réciproquement.

Il n'y a dans tout échange que trois termes, offre, demande, et valeur à considérer : tous les trois sont variables. Si l'offre augmente, la valeur diminue, et si l'offre diminue, la valeur augmente. Si la demande augmente, si elle diminue, la valeur augmente et diminue avec elle. Si la valeur augmente, la demande diminue et l'offre augmente. Si la valeur diminue, la demande augmente et l'offre diminue.

Pour que l'échange ait lieu, il faut que l'offre et la demande soient égales. Et comme les variations de la valeur ont pour effet de faire varier en sens contraire l'offre et la demande, l'égalité entre l'offre et la demande s'obtient naturellement par des variations de valeur.

La valeur est alternativement effet et cause : effet ou rapport de l'offre et de la demande qui ont amené l'échange passé que l'on considère ; cause des modifications que subissent la demande et l'offre dans les échanges suivants.

LEÇON XXI

De la valeur.

La valeur d'une marchandise est la puissance d'échange de cette marchandise. Elle s'exprime par son effet, c'est-à-dire par la quantité de marchandises cédées en échange de celle que l'on considère.

Puissance d'échange suppose échange : point de valeur hors de l'échange. La valeur n'est point une propriété inhérente aux choses : son existence est subordonnée à l'échange et aux conditions de l'échange.

Ces conditions, dépendant de la volonté des échangistes, sont très-mobiles : la valeur l'est également. On ne peut jamais affirmer avec certitude qu'une marchandise *vaut* tant; mais seulement qu'elle a *valu*.

Au lieu de dire abstraitement que les marchandises ont une valeur, on dirait plus exactement qu'elles sont échangeables.

La valeur a un maximum : c'est le point où celui qui veut acquérir une marchandise par l'échange trouve plus avantageux, soit de s'en pas-

ser, soit de la produire directement. La valeur a un minimum, et elle disparaît dans le cas où la chose à acquérir par l'échange peut être acquise sans travail.

La valeur s'exprime par un rapport de quantité entre deux marchandises. Par conséquent la valeur de l'une ne peut baisser sans que l'autre hausse exactement dans la même proportion. C'est pourquoi la valeur de toutes les marchandises ne peut ni hausser ni baisser à la fois.

Lorsque l'on dit « une somme de valeurs, » au lieu de dire une « somme de choses échangeables ou valables, » on s'exprime inexactement, car il n'y a rien de commun entre le *taux* des valeurs et la *somme* des choses valables.

Lorsque l'homme produit directement, il compare l'utilité du produit au travail que l'acquisition de ce produit lui coûte : lorsque l'homme acquiert par l'échange, il compare l'utilité de la marchandise à acquérir à la valeur ou coût de cette marchandise. Dans la comparaison que fait l'homme dans l'un et l'autre cas, il y a un terme commun, l'utilité et deux termes, travail et valeur, qui se substituent l'un à l'autre et viennent en concurrence l'un de l'autre.

Les hommes estiment leur richesse en raison de la somme d'objets valables qu'ils possèdent, parce cette somme représente et remplace une somme de travail : avec la première, on peut acquérir ce que le travail qu'elle représente pourrait produire.

LEÇON XXII.

De la monnaie.

Dès que les hommes ont commencé à pratiquer l'échange, ils en ont senti les avantages et ont cherché à les augmenter.

D'abord ils ont tâché de rendre possible l'échange des marchandises qui n'étaient pas exactement équivalentes au moyen d'une troisième marchandise facilement divisible qui servit d'appoint.

Cette marchandise servait également à commencer les échanges sans les terminer aussitôt et à comparer la valeur des diverses marchandises.

Au moyen de cette marchandise toujours et partout demandée, on peut échanger des marchandises sur les marchés séparés par l'espace et le temps.

La marchandise appelée à remplir ces fonctions s'appelle *monnaie*. Diverses marchandises ont été employées comme monnaies.

Six conditions sont nécessaires pour qu'une marchandise remplisse bien les fonctions de monnaie : — qu'elle soit 1° généralement demandée et recherchée pour elle-même; — 2° très-divisible; — 3° très-homogène et identique à elle-

même; — 4° facile à transporter; — 5° facile à conserver; — 6° que sa valeur soit le moins possible sujette aux variations subites.

L'or et l'argent sont les marchandises qui remplissent le mieux ces six conditions.

L'échange de la monnaie contre toute autre marchandise s'appelle *achat*, celle de toute autre marchandise contre monnaie s'appelle *vente*. La valeur d'une marchandise vendue est son *prix*.

Chaque particulier ne vend que pour acheter et ne conserve de monnaie en son pouvoir que durant le temps où, ayant vendu, il n'a pas encore acheté. De là résulte que, tant que les habitudes d'un marché ne changent pas, il a besoin d'une certaine somme de monnaie, ni plus ni moins.

On confond ordinairement la valeur et le prix des choses. Cette confusion est sans inconvénient, tant qu'il ne s'agit pas de la valeur de la monnaie elle-même.

Pour qu'une marchandise soit monnaie, il faut qu'elle soit utile et ne puisse être acquise qu'au prix d'un travail. L'autorité donne parfois ces qualités au papier en décidant qu'il pourra servir à l'acquit des dettes et contributions publiques et ne sera fourni que par le gouvernement.

LEÇON XXIII

De l'extension donnée à l'échange.

L'échange, employé d'abord dans les opérations au comptant sur des marchandises, s'est appliqué aux services futurs et aux services non incorporés, lorsque la confiance des hommes les uns pour les autres s'est étendue.

Des actes de l'autorité ont été nécessaires pour sanctionner et consolider cette extension donnée à l'échange.

Ainsi dans l'achat-vente à terme; ainsi dans le loyer d'ouvrage déterminé ou à temps; ainsi dans l'échange des services de toute sorte.

Des contrats de crédit.

L'extension donnée à l'échange a fait naître les contrats de crédits par lesquels le propriétaire d'un capital en remet la possession à un autre, qui s'engage à restituer ce capital au bout d'un temps déterminé ou indéterminé.

Le contrat de crédit a deux formes principales, le loyer ou prêt et le mandat.

Entre les prêts on distingue le loyer des biens

ruraux et urbains et d'objets quelconques qui doivent être restitués en nature, et le prêt proprement dit dans lequel l'objet prêté, destiné à la consommation, est remplacé lors de la résolution du contrat par un équivalent.

Entre les mandats on distingue ceux qui confèrent au mandataire la faculté d'administrer un capital restituable en nature, et ceux qui confèrent pouvoir d'administrer un capital remis ou évalué en monnaie et destiné à changer de forme.

Les divers contrats de crédit n'augmentent pas par eux-mêmes la somme des richesses existantes; mais ils ouvrent et facilitent un emploi plus fécond des hommes et des capitaux.

Le contrat de crédit n'est nécessairement et par lui-même ni utile ni nuisible à la production. Il est utile lorsque les hommes auxquels les capitaux sont confiés peuvent mieux les faire valoir que les hommes qui les confient. Le contrat de crédit est nuisible à la production dans le cas contraire.

LEÇON XXIV

De l'industrie commerciale.

L'habitude des échanges, en s'établissant, a fait naître une branche d'industrie spéciale : l'industrie commerciale.

Elle est distincte de l'industrie voiturière à laquelle elle donne une direction. L'industrie commerciale se propose d'acheter à bon marché pour revendre plus cher.

Le commerce opère dans le temps et dans l'espace ou dans le temps seulement. Dans le premier cas, on le désigne sous le nom de commerce de *distribution;* dans le second, c'est un commerce de *spéculation.* Ce dernier n'emploie guère l'industrie voiturière.

Il y a du commerce, comme il y a du voiturage dans toutes les industries; mais on ne donne le titre de commerciales qu'à celles dont acheter et vendre est la seule ou la principale occupation.

L'industrie commerciale ne s'occupe que des valeurs : elle donne cependant aux choses de l'utilité en les rapprochant des besoins qu'elles peuvent satisfaire, lorsque ceux qui éprouvent

ces besoins ont à leur disposition des moyens d'échange.

Les fonctions du commerce consistent à réunir, conserver et entretenir les approvisionnements de marchandises dont la société a besoin, et à placer ces marchandises aussi à portée que possible de ceux qui, en ayant besoin, ont les moyens de les payer.

Le commerçant est comme un inspecteur chargé d'avoir sans cesse l'œil ouvert sur les divers marchés, afin de de niveler les différences qui existent entre la valeur du même produit d'un marché à l'autre.

L'économie politique ne s'occupe pas des procédés spéciaux à chaque industrie; mais par exception elle s'occupe des procédés du commerce, parce que ces procédés tendent à faciliter les échanges et que les échanges intéressent toute l'industrie.

LEÇON XXV

Du partage des professions.

L'échange étant devenu un fait habituel dans les sociétés où existait une certaine liberté, on a observé que chaque individu satisfaisait mieux ses besoins, lorsque, employant tout son travail à la production de quelques objets ou de quelques services déterminés, il acquérait par la vente des produits de son travail les marchandises et les services qui lui étaient nécessaires.

Dès lors la rémunération du travail de chaque individu a haussé ou baissé avec la valeur de ses services, soit qu'ils fussent incorporés par l'industrie, soit que, s'appropriant à une personne déterminée, ils pussent faire l'objet d'un échange.

Chaque homme, cherchant en tout temps à rendre sa condition meilleure, s'efforce d'entrer dans les fonctions où son travail devra être le plus rémunéré.

Mais, comme les désirs de l'homme ont trois objets distincts, la rémunération des actes humains peut être cherchée, 1° soit dans la possession des richesses, 2° soit dans la réputation,

3° soit dans la satisfaction d'un devoir rempli.

Tout service permanent exige une rémunération économique en richesses; mais on peut trouver un complément à cette rémunération dans la réputation et le sentiment du devoir, ou exiger un supplément, lorsqu'on encourt la réprobation ou que l'on manque à son devoir.

En considérant les professions diverses, on doit considérer chaque espèce de travail avec toutes les circonstances qui le rendent plus ou moins pénible, et ne les comparer qu'après avoir compensé et pesé les différences qui existent entre le travail, d'une part, et la rémunération, de l'autre. Ces compensations sont faites par l'opinion libre.

Chacun, recherchant la plus forte rémunération possible, se voue à la profession dont les services ont le plus de valeur, et fuit la profession dont les services ont le moins de valeur sur le marché.

Par conséquent, l'offre tend à diminuer dans les services moins rétribués et à augmenter dans les services plus rétribués, de manière que les rétributions tendent incessamment à se proportionner aux services.

Les fonctions publiques, bien que rétribuées par voie d'autorité, n'échappent pas, dans les pays où le travail est libre, aux conditions du concours ouvert pour les divers services dont la société a besoin. En effet, on n'entre dans ces fonctions qu'après avoir comparé la rémunération qu'on en attend de celle que l'on pourrait espérer dans les professions libres.

LEÇON XXVI

Du coût de production.

La facilité qu'ont les individus de passer d'une profession à l'autre, dès qu'ils y sont provoqués par une différence de rémunération, tend à rapprocher sans cesse les rémunérations de l'égalité ou, plus exactement, de la proportionnalité.

A considérer les choses d'ensemble et dans l'état habituel, on peut dire que les rémunérations sont proportionnelles aux travaux, bien que, dans toutes les branches d'industrie, il y ait à tout instant des rémunérations qui s'élèvent un moment au-dessus du niveau ou tombent au-dessous.

La rémunération nécessaire pour que le travail continue dans une industrie quelconque s'appelle *coût de production.*

La valeur habituelle et permanente de chaque produit est déterminée par son coût de production.

La notion du coût de production est une notion abstraite, comme celle du point, de la ligne, du plan géométriques. C'est un idéal un peu fixe dans le mouvement incessant des échanges et des

valeurs, comme le niveau de la mer dans le mouvement des vagues.

De la valeur habituelle.

La valeur des marchandises peut être étudiée abstraitement et en elle-même dans ses variations quotidiennes, et alors elle prend le nom de *valeur courante;* elle peut être étudiée aussi dans son mouvement réglé sur le coût de production, et alors nous l'appellerons *valeur habituelle.*

La valeur habituelle est la seule dont s'occupent ordinairement les économistes, parce que c'est elle qui règle en définitive l'appropriation des richesses. Mais il importe de ne jamais perdre de vue que la valeur habituelle naît de la valeur courante; que l'échange est le fait primitif et dominant, en vue duquel les hommes se partagent les professions et reçoivent une rémunération plus ou moins considérable de leur travail.

LEÇON XXVII

Formation du coût de production.

Sous l'empire de la liberté du travail et des échanges, ceux qui prennent part à la production se classent en groupes semblables, quoique d'inégale grandeur, dans lesquels ils agissent sous la direction d'une seule pensée et d'une seule volonté. Ces groupes se nomment *entreprises*.

L'indépendance et le capital propre sont les conditions constitutives de l'entreprise.

Le prix de la totalité des produits offerts sur le marché par une entreprise devant fournir à la rémunération de tous ceux qui y concourent, le travail n'y peut continuer qu'autant que cette rémunération est obtenue de la vente des produits.

Lorsque la vente des produits donne strictement de quoi entretenir les forces de l'entreprise égales à elles-mêmes, on dit que l'entreprise *fait ses frais*, que ses produits se vendent au *prix de revient*. Si la vente produit davantage, l'entreprise *gagne :* elle donne des *profits* ou *bénéfices*. Si la vente produit moins, l'entreprise est en *perte* et ne peut continuer.

Nous appellerons *prix de revient* le coût de production considéré dans une entreprise et relativement à elle.

Le prix de revient est généralement inégal dans les entreprises qui fournissent en concurrence un même produit.

La valeur habituelle de chaque produit est déterminée, quant à l'offre, par le prix de revient de celle des entreprises nécessaires pour fournir la quantité demandée qui a le prix de revient le plus élevé. Ce prix de revient constitue le *coût de production* du produit sur le marché.

Les divers prix de revient, le coût de production, l'offre et la demande de chaque produit, varient incessamment sans que la proposition que nous venons d'énoncer cesse d'être exacte.

Le coût de production est l'expression négative de la puissance du travail; il augmente ou diminue en raison inverse de cette puissance.

LEÇON XXVIII

Éléments du coût de production.

Le maximum de la valeur de chaque produit étant limité par le travail qui serait nécessaire à l'acquéreur, soit pour le produire lui-même, soit pour l'obtenir par un autre échange, la valeur habituelle de chaque objet est limitée en maximum par le travail nécessaire à sa production.

Par conséquent, le prix de revient n'est, en réalité, que la rémunération nécessaire, non de l'art, qui est gratuit, mais seulement du travail.

Ce travail a deux formes : il est musculaire et d'épargne. La rémunération du premier se nomme *salaire,* et celle du second, *intérêt*. Le prix de revient de tout produit se compose donc de salaires et d'intérêts exclusivement.

La proportion dans laquelle sont employées les deux formes du travail est variable et déterminée par l'art industriel. Elles concourent sur le marché, s'aident et se suppléent au besoin.

Les intérêts.

Il y a divers taux d'intérêt, selon la nature des

capitaux qu'il s'agit d'épargner et de conserver, comme il y a divers taux de salaires, selon les services qu'il s'agit de rémunérer. On réduit les uns et les autres à l'homogénéité, en supposant que dans l'état de liberté les différences de travail se compensent par des différences de rémunération.

La demande de capitaux est d'autant plus grande que l'art industriel en exige davantage, et qu'il y a une offre plus grande de travail musculaire pour les faire valoir.

L'offre des capitaux est d'autant plus grande, qu'il y a dans la société plus de volonté et plus de pouvoir d'épargner.

L'existence du contrat de crédit est par elle-même indifférente et n'exerce aucune influence sur le taux de l'intérêt, parce qu'elle n'accroît ni ne diminue soit l'offre, soit la demande.

Si le taux de l'intérêt était insuffisant, le travail d'épargne diminuerait, ce qui réduirait l'offre de capitaux. Si le taux de l'intérêt était très-élevé, le travail d'épargne serait stimulé et pourrait devenir plus actif.

LEÇON XXIX

Les salaires.

Le mot *salaire* prend en économie politique une acception plus étendue que son acception usuelle. La rémunération personnelle de l'entrepreneur, notamment, est un salaire.

Mais les conditions de cette rémunération sont différentes de celles des autres, en ce sens que l'entrepreneur court directement les chances de hausse ou de baisse des produits, tandis que l'ouvrier et le commis reçoivent de l'entrepreneur un salaire convenu d'avance et fixe.

La demande de travail naît de la volonté et du pouvoir d'employer le travail. La volonté naît du désir et de l'espérance d'obtenir tel ou tel produit par les moyens qu'indique l'art existant : le pouvoir résulte de la possession des capitaux nécessaires pour payer le travail.

L'offre du travail naît de la volonté et du pouvoir de travailler chez un nombre d'hommes plus ou moins grand.

Ainsi, plus il y a d'art et de capitaux, plus le travail est demandé, plus les salaires haussent ;

plus il y a d'hommes qui offrent leur travail, plus les salaires baissent.

Le contrat de travail n'a pas plus d'influence sur le taux des salaires, que le contrat de crédit n'en a sur le taux de l'intérêt.

Un produit total étant donné, plus la somme distribuée à titre d'intérêts sera forte, plus la somme distribuée à titre de salaires sera faible et réciproquement. De cette proposition évidente on a conclu à tort qu'il y avait antagonisme entre les intérêts et les salaires, puisque cet antagonisme n'existe que dans le cas où le produit total n'augmente ni ne diminue.

Le travail d'épargne et le travail musculaire sont deux collaborateurs indissolublement associés dans une coopération commune par la nature même des choses. La part respective de chacun dans le produit total est déterminée par l'art industriel, d'une part; de l'autre, par la rareté ou l'abondance de l'offre.

L'art industriel étant donné, les salaires seront d'autant plus élevés que les capitaux seront plus abondants et le travail moins offert; les intérêts seront d'autant plus élevés que le travail sera plus offert et que les capitaux seront moins abondants.

LEÇON XXX

Variations dans la valeur des intérêts et des salaires.

Il peut exister de grandes différences, d'une société à une autre, soit entre le taux des intérêts et des salaires, soit entre leur élévation respective. Ces différences tiennent, dans le premier cas, à l'art industriel et au climat; dans le second, à l'inclination plus grande ou moindre des populations pour l'un ou pour l'autre genre de travail.

Dans la réalité, les variations dans le taux des intérêts et des salaires se manifestent dans tel ou tel emploi déterminé. Elles n'ont lieu sur tout le marché que lentement, d'une façon presque imperceptible.

Le taux des intérêts et celui des salaires ne peuvent baisser à la fois, l'un relativement à l'autre; mais le travail sous ses deux formes peut être plus ou moins rémunéré selon la fécondité moindre ou plus grande de la production.

Le taux de l'intérêt peut baisser au point d'être un obstacle à la naissance des capitaux, et celui des salaires au point d'être un obstacle à la naissance des hommes.

Coût de production de la monnaie.

La valeur de la monnaie est réglée, comme celle de toutes les marchandises, au jour le jour, par l'offre et la demande, et habituellement par son coût de production.

Le coût de production de la monnaie dépend : 1° de celui des métaux précieux; 2° des frais de fabrication.

La valeur des métaux varie peu et lentement : 1° parce que la somme produite annuellement est peu importante en comparaison de la totalité des existences; 2° parce que la demande est affectée très-sensiblement par une variation quelconque de la valeur.

Les variations de valeur de la monnaie se manifestent par des variations inverses dans le prix des choses.

Lorsqu'on dit : « une chose vaut 1 fr., » cela équivaut à dire : « cette chose coûte autant de travail que la production de la quantité d'argent désignée par 1 fr. »

Il n'y a point de marchandise ou de service dont la valeur ne varie. Il n'y a donc point de mesure commune des valeurs à des époques éloignées l'une de l'autre.

LEÇON XXXI

Variations de l'intérêt des capitaux fixes et circulants.

On appelle capitaux *circulants* ceux qui sont destinés à une consommation rapide, et capitaux *fixes* ceux qui sont destinés à une consommation lente. Les premiers, transformés rapidement en travail, peuvent être promptement reproduits sous telle forme que l'on veut, tandis que les seconds ne peuvent être reproduits sous une autre forme qu'après un temps plus long.

Toute augmentation et toute diminution de richesses a lieu par l'accroissement ou la diminution des capitaux circulants et altère la proportion dans laquelle ils se trouvent sur le marché avec les capitaux fixes.

Les capitaux, circulants et fixes, ne se conservent qu'au prix d'un intérêt. — Mais quand il s'agit de capitaux circulants, l'intérêt se confond avec le prix de la marchandise, tandis que les capitaux fixes produisent directement un intérêt. Les capitaux-monnaie, susceptibles de se transformer à volonté dans les mains de leur propriétaire, sont considérés comme circulants ; mais ils

se prêtent et se comportent comme des capitaux fixes.

Le taux de l'intérêt, étant exprimé par un rapport, dans lequel le chiffre de l'intérêt est le numérateur et le chiffre du capital le dénominateur, est en raisou directe du premier et en raison inverse du second.

Si la somme des capitaux circulants augmente, l'intérêt qu'ils produisent tend à diminuer et tombe au-dessous de celui que produisent les capitaux fixes. Alors une portion des circulants se transforme en fixes ou, baissant de valeur, achète des fixes jusqu'à ce que l'équilibre soit rétabli.

Si la somme des capitaux circulants diminue, l'intérêt qu'ils produisent s'élève au-dessus de celui des capitaux fixes. Alors ceux-ci s'échangent à une valeur moindre contre les circulants.

Dans ces deux cas, la valeur des capitaux fixes et notamment des immeubles, hausse et baisse en raison inverse du taux de l'intérêt.

LEÇON XXXII

Suite du même sujet.

Le taux de l'intérêt peut varier aussi par un accroissement d'art industriel qui demande plus de capitaux fixes dans telle ou telle branche d'industrie. Alors les capitaux employés dans cette branche rapportant un intérêt supérieur, les capitaux circulants viennent y prendre place.

Le contraire arriverait dans le cas inverse.

Les capitaux circulants forment la matière ordinaire des contrats de crédit dans lesquels un capital prêté doit être remboursé en monnaie, c'est-à-dire presque toujours accepté et payé par la consommation.

Les différences de prix qui résultent soit des inégalités de la production, soit des inégalités de la consommation annuelle se manifestent d'abord dans les capitaux circulants.

Ces différences forment, à proprement parler, la matière du commerce de spéculation, lequel emploie, lui aussi, des capitaux circulants.

Les variations dans la valeur des produits provoquent des changements dans la consommation

et aussi dans la production, de manière à rétablir incessamment l'équilibre incessamment troublé par l'excès ou l'insuffisance de la production.

Des crises commerciales.

Toute réduction considérable, soudaine et imprévue, des capitaux circulants donne lieu à une crise commerciale.

Les crises commerciales naissent d'une ou de plusieurs des trois causes suivantes : 1° disette ; 2° panique politique ; 3° un grand nombre d'opérations industrielles ou commerciales mal conçues et exécutées dans un même temps.

Les crises donnent lieu ordinairement à l'inexécution sur une large échelle des contrats de crédit, à une hausse de l'intérêt et à un abaissement de valeur des immeubles.

Les crises ne sont point un mal. Le mal est dans les événements qui amènent la crise ; mais la crise elle-même en est le remède.

Les crises sont naturellement périodiques dans les sociétés en progrès et d'autant plus douloureuses que les contrats de crédit et surtout de prêt sont plus nombreux.

LEÇON XXXIII

Comment se manifeste dans les échanges la loi de la population.

Sous l'empire de la liberté, le chef de famille est responsable du sort de la femme qu'il a épousée et des enfants qu'elle met au monde jusqu'à ce qu'ils se suffisent à eux-mêmes.

Les services de chaque famille étant rémunérés par l'échange, le revenu de chaque famille dépend de la valeur que ses services ont sur le marché. Cette valeur dépend du mouvement de la production et de la consommation, lequel est dominé et dirigé à tout instant par la volonté des détenteurs des richesses créées par le travail antérieur.

En effet, ce mouvement est dirigé par la demande des services, et les services ne peuvent être demandés que par ceux qui possèdent de quoi les payer.

Dès que la rémunération du travail d'une famille ne suffit pas à satisfaire ses premiers besoins, elle doit, de toute nécessité, si l'on s'en tient au droit strict, diminuer ou disparaître.

Les familles qui vivent exclusivement de sa-

laires sont seules exposées à cette restriction violente et absolue. Mais toutes celles qui ne veulent pas se développer à moins d'être assurées d'un minimum plus ou moins élevé sont contenues dans ce développement, si elles ne peuvent obtenir ce minimum.

La population est contenue et réduite par la compression des familles qui reçoivent un moindre salaire, soit à la suite d'une diminution de la production, soit à la suite d'un accroissement de la somme des inégalités. Elle pourrait être contenue par l'élévation du minimum de consommation. La population augmente sous l'action de causes inverses.

Les populations, lorsqu'elles s'habituent à la misère, s'affaissent et multiplient sans mesure.

L'habitude de la misère constitue le *paupérisme*.

S'il est vrai que la population soit limitée par la production des subsistances, cette production est déterminée par la demande qui résulte du jeu des échanges. Rien ne serait plus simple, si les lois de l'échange n'existaient pas, que de porter sur la production agricole la plus grande partie des forces qui produisent les marchandises de luxe ou de seconde ou de troisième nécessité.

LEÇON XXXIV

Effets de la loi de la rente sur les échanges.

Tout accroissement de population exige une somme d'aliments plus grande, et tout accroissement de la somme des aliments une extension de culture. Or, les hommes, ayant commencé par cultiver les terres les plus fertiles, ne peuvent, tant que l'art reste le même, acquérir un supplément d'aliments qu'en cultivant des terres moins fertiles et au prix d'un travail plus grand.

Lors donc que la population augmente, ainsi que la demande d'aliments, la valeur de ceux-ci s'élève. Alors toutes les entreprises de culture régulièrement gérées ont, outre le remboursement de leurs frais, des bénéfices et peuvent entreprendre soit d'augmenter leur capital roulant, soit d'étendre la culture à des terres de qualité inférieure.

Cette extension de culture ne peut durer qu'autant que dure la valeur élevée des produits qui y a donné lieu. Si cette valeur baissait, la culture serait réduite; ensuite la demande ne serait plus satisfaite et la valeur devrait remonter.

La valeur habituelle de toute marchandise, étant déterminée par celle des entreprises qui produit au prix de revient le plus élevé, les entreprises mieux gérées ou plus favorisées par leur situation font un bénéfice.

En agriculture, la différence du prix de revient peut tenir à la terre et, en ce cas, elle profite au propriétaire, car il est indifférent au fermier de payer un fermage égal au travail qu'il économise sur une terre plus fertile, ou de dépenser ce travail sur une terre moins fertile.

Le revenu des propriétaires fonciers peut donc augmenter, sans intervention de leur part, par l'accroissement de la population et diminuer lorsqu'elle diminue. Ce revenu ne fait pas plus partie du coût de production des aliments que les profits ou bénéfices ne font partie du coût de production des produits en général.

Tout progrès dans l'art agricole, ayant pour effet de donner le produit au prix d'un moindre travail, retarde ou neutralise les effets d'un accroissement de population sur la rente des terres.

LEÇON XXXV

Suite du même sujet.

Les voies de communication plus faciles et toutes les améliorations foncières ont pour effet de retarder et d'atténuer les effets de la loi restrictive de la rente.

Si l'art agricole restait stationnaire ; si l'on ne faisait ni améliorations foncières, ni meilleures voies de communication, la difficulté d'obtenir des aliments croîtrait dans la même proportion que la population.

L'augmentation du prix des aliments équivaut exactement à une réduction des salaires, à un abaissement violent du minimum de consommation.

Effets de la loi des débouchés sur les échanges.

La loi des débouchés agit en sens inverse. A mesure que la population augmente, les débouchés étant plus grands, on peut fabriquer un plus grand nombre d'exemplaires de chaque type ; chaque exemplaire peut être obtenu avec moins de travail, et partant à meilleur marché que s'il n'en avait fallu qu'un petit nombre.

Un livre coûte moins, lorsqu'on en fabrique mille exemplaires que lorsqu'on en fabrique cent; moins quand on en fabrique dix mille que lorsqu'on en fabrique mille. On peut en dire autant de tous les produits manufacturés et des voies de communication.

Ainsi l'accroissement de la population a pour effet d'augmenter la valeur des denrées et des matières premières et de diminuer la valeur des services des manufactures et des voies de communication.

L'accroissement de la population procure aux propriétaires de terre un accroissement gratuit de revenu, et partant de capital. Une réduction de la population a sur le revenu de ces propriétaires un effet inverse.

LEÇON XXXVI

Comparaison des deux modes d'appropriation.

Lorsqu'on étudie et compare les deux systèmes d'appropriation des richesses par l'autorité et par la liberté, on aperçoit tout d'abord qu'ils ne sont pas applicables indifféremment dans tout état de société.

Dans une société dont les membres sont parvenus à peu près au même degré d'avancement économique, la liberté développe plus de puissance. L'autorité, au contraire, est plus productive là où le petit nombre de ceux qui dirigent est beaucoup plus avancé que la multitude.

Dès lors toutes les inégalités vicient le système de liberté, et tout progrès vers l'égalité affaiblit le système d'autorité.

En considérant une société parvenue au degré d'avancement moyen des sociétés modernes, on peut comparer les deux systèmes : 1° quant à la direction générale et au règlement de l'industrie ; 2° quant à la conservation et au développement du travail et de l'art ; 3° quant au mouvement de la population ; 4° quant au règlement de la po-

pulation et de l'appropriation, lorsque la richesse croît et décroît.

Comparaison quant à la direction de l'industrie.

Sous l'empire de l'autorité, la direction de l'industrie appartient au gouvernement, lequel est dès lors responsable de l'accroissement et de la diminution soit des richesses, soit de la population. De là un principe d'égalité très-apparent et d'ordre extérieur.

Avec la liberté, la direction de l'industrie est livrée aux calculs de la prudence individuelle. De là des inégalités et un désordre apparent.

Le désordre de la liberté est médiocre, parce qu'il est contenu incessamment par la loi qui ramène sans cesse la valeur des produits au coût de production. L'ordre de l'autorité n'est pas réel, puisqu'il laisse une multitude de besoins individuels sans satisfaction, et étouffe des vocations, des aptitudes au travail. Cette compression affaiblit le grand ressort de l'industrie et diminue sa puissance, tandis que les luttes de la liberté tendent sans cesse à la fortifier.

En somme, il n'y a pas de gouvernement qui puisse embrasser dans tous ses détails une

industrie un peu avancée, et, lors même qu'il y parviendrait, il ne saurait connaître les besoins et les aptitudes individuelles autant que ceux qui les éprouvent et les possèdent eux-mêmes.

LEÇON XXXVII

Comparaison quant à l'énergie du travail d'épargne.

Sous l'empire de l'autorité, les capitaux appartiennent à l'État, à la commune ou à la tribu. Ils sont formés par une retenue imposée à la consommation des individus, conservés par la surveillance du gouvernement et employés sous sa direction.

Le gouvernement peut épargner facilement, puisqu'en épargnant il limite des besoins que ceux qui l'exercent n'éprouvent pas. Il peut économiser beaucoup au moyen des consommations en commun.

Mais, d'un autre côté, personne ne contient la convoitise de ceux qui exercent le gouvernement, et les gouvernés, n'ayant nul intérêt à épargner, ne peuvent être contenus que par des règlements sévères et un vaste système de surveillance.

Sous l'empire de la liberté, chacun peut, à volonté, épargner ou consommer les capitaux dont il dispose. S'il épargne, il jouit d'un intérêt dont il est privé dans le cas où il consomme. Il lui faut d'ailleurs des efforts et des conditions exception-

nelles pour se procurer, à un certain point, l'avantage des consommations en commun.

Mais, sous ce régime, rien ne contient les besoins du possesseur de capitaux, si ce n'est sa volonté même. Toute surveillance est inutile. Par conséquent, les besoins sont mieux satisfaits que sous l'empire de l'autorité. Quant à la surveillance, on ne peut savoir si l'intérêt attribué aux capitalistes et propriétaires est supérieur ou inférieur aux appointements que l'autorité devrait attribuer aux surveillants. Ce qui est certain, c'est que la liberté porte la surveillance jusque dans les derniers détails de l'industrie la plus compliquée, ce que l'autorité ne saurait faire.

L'observation constate que chez les peuples où l'autorité est la plus étendue, le travail d'épargne est moindre; que là où existe le système de la propriété de la tribu, la terre est moins soignée qu'avec la liberté individuelle et que le maître surveille infiniment mieux que les employés la conservation et l'emploi de ses capitaux.

LEÇON XXXVIII

Comparaison quant à l'énergie du travail musculaire.

Chez les peuplades sauvages, l'autorité obtient plus de travail musculaire que la liberté. Les esclaves récemment affranchis travaillent moins qu'ils ne travaillaient avant leur affranchissement.

Mais, dès que l'homme comprend bien que le produit de son travail lui appartiendra et que, par conséquent, il a intérêt à travailler, il travaille plus que sous l'empire de l'autorité. De là l'introduction du pécule, du servage avec corvée et de toutes les combinaisons qui ont adouci la rigueur de l'esclavage.

Le régime du travail salarié à temps a développé plus de travail que l'esclavage, et celui du salaire aux pièces en a obtenu plus encore. La participation aux bénéfices peut en obtenir plus que le salaire aux pièces et l'association plus que la participation. Mais dans tous les cas, il faut que le travailleur soit en état de comprendre les avantages de son contrat pour que la liberté produise plus que l'autorité.

Comparaison quant à l'activité de l'art industriel.

L'autorité est plus favorable que la liberté à la prompte et large diffusion d'un art industriel donné : mais ses règlements opposent une invincible résistance aux innovations. En premier lieu, personne n'a intérêt à inventer ; en second lieu, toute invention exigeant une modification quelconque de l'atelier, trouve dans les règlements et dans l'esprit de routine des hommes chargés de les appliquer des obstacles insurmontables.

La liberté intéresse tout entrepreneur à l'invention et lui donne la faculté d'innover sans obstacle dans tout le champ de son action. La loi de l'offre et de la demande lui fournit un moyen simple et pratique de juger si l'invention dont il s'agit est ou n'est pas bonne, en même temps qu'elle lui confère une puissance suffisante pour imposer une invention utile, quels que soient les changements que cette invention doive introduire dans la société.

En résumé, la liberté gaspille beaucoup plus de forces que l'autorité; mais elle est infiniment plus féconde, et en outre elle améliore les individus en exerçant toutes leurs facultés plus que l'autorité ne le peut.

LEÇON XXXIX

Comparaison quant au règlement de la population.

Le réglement de la population a lieu nécessairement par autorité, puisqu'il s'agit d'enfants qui ne peuvent ni exister, ni prendre une profession par leur volonté. Mais cette autorité peut être exercée de deux manières : sous l'empire de la liberté, elle est déléguée à chaque père de famille en vertu du principe d'hérédité ; sous l'empire de l'autorité proprement dite, le gouvernement règle directement la population et le partage des professions.

Si le gouvernement est chargé du règlement de la population et du partage des professions, comme on l'a vu quelquefois et proposé plus souvent dans des écrits anciens et modernes, la famille disparaît ; l'éducation des enfants est commune et les professions sont partagées comme les grades dans une armée.

Sous la liberté, l'hérédité et la faculté de tester déterminent le partage des professions, et le mouvement de la population est livré aux chefs de famille, sous leur responsabilité.

L'hérédité place chaque famille dans la situation économique où se trouve, par la nature même des choses, toute la société. Le droit de tester, prolongeant la propriété au delà de la vie, a donné un stimulant immense à la production et à la prévoyance.

Sous l'empire de l'autorité, la prévoyance individuelle ne contenant pas la puissance physiologique de reproduction, il faut de toute nécessité que le gouvernement la contienne, soit en empêchant des enfants de naître, soit en en faisant mourir, ce qui le conduit fatalement à des monstruosités et à des crimes.

Sous la liberté, la population est réglée par la prévoyance des chefs de famille, et, si cette prévoyance est en défaut, la misère détruit la population excédante en frappant les plus pauvres et les plus faibles.

Il est évident que, sous ce rapport surtout, la liberté développe infiniment plus d'efforts moraux et intellectuels, plus de travail, partant plus de richesse et de population que l'autorité.

LEÇON XL

Jeu des deux modes dans les mouvements progressifs ou rétrogrades de la richesse.

Il y a nécessairement dans tout arrangement industriel des inégalités et des progrès directs ou rétrogrades dans la production et la consommation. Il importe d'étudier comment se comporte en ces cas l'un et l'autre système d'appropriation.

Hypothèse d'une diminution de richesses, soit par une suite de mauvaises récoltes.—Il faut que la société consacre une somme de travail plus considérable à la satisfaction des besoins auxquels correspondent les produits qui manquent en réduisant les consommations affectées aux autres besoins.

Un accroissement de valeur des produits agricoles suffit à produire tous les effets que l'autorité ne pourrait obtenir que par des ordres violents, plus ou moins contestés et obéis. En outre, avec la liberté, le besoin stimule l'esprit d'invention qui vient souvent remédier aux accidents.

Même observation dans les cas de diminution

de richesse par suite de troubles dans l'atelier ou dans les arrangements sociaux.

Cas où la richesse augmente, soit par une suite de bonnes récoltes. Sous l'autorité, tout l'arrangement social est troublé si l'on veut répartir entre tous l'excédant du produit annuel, et aussi si l'on veut le capitaliser. Il y a moins de trouble dans une consommation de luxe collectif, comme les pyramides.

La liberté dispose de l'accroissement de richesses selon le vœu de ceux aux mains desquels il se trouve. Ils peuvent sans déranger notablement l'atelier social, consommer de telle façon qu'ils veulent ou capitaliser.

En résumé, l'autorité stimule l'homme au travail, à la prudence et à la prévoyance par la religion, l'opinion ou la crainte; la liberté n'emploie d'autre mobile que le besoin économique étendu par l'hérédité et le droit de tester.

Avec l'autorité, toutes les fonctions supérieures sont attribuées au gouvernement qui peut les remplir bien ou mal sans responsabilité. De même, dans les fonctions inférieures la responsabilité n'est jamais assurée.

La liberté met les fonctions supérieures au con-

cours et fait régner dans toutes une responsabilité rigide et inévitable.

L'autorité exige un gouvernement très-fort, un petit territoire et une industrie très-simple. La liberté s'accommode de toute forme de gouvernement; elle régit sans difficulté l'industrie la plus compliquée, et peut s'étendre sur le monde entier en développant la richesse et la population.

LEÇON XLI

Des obstacles qui s'opposent à la liberté.

Jusqu'à présent nous n'avons considéré l'appropriation par la liberté qu'abstraitement, en elle-même, sans tenir compte des obstacles qui la modifient dans la pratique. Ces obstacles sont de deux sortes : les uns, que nous appellerons *naturels*, existent partout et nécessairement, sans que nous puissions, même par la pensée, en concevoir la suppression; les autres, que nous nommerons *artificiels*, résultent d'un acte libre et délibéré, qui peut être ou n'être pas.

Les obstacles naturels sont : 1° l'ignorance; 2° la distance; 3° les différences de nationalité, de langue, etc., qui existent entre les hommes; 4° l'impôt.

Les obstacles artificiels peuvent être ramenés à trois types généraux, savoir : monopoles, règlements et maxima.

Ces obstacles, tant naturels qu'artificiels, ont un effet commun : c'est d'établir des inégalités dans la rémunération des services en écartant du

concours universel certaines personnes, certaines classes, certains besoins.

Par conséquent ils nuisent à la société en général en l'empêchant d'atteindre le mode d'appropriation qui porte tous les services à leur maximum de puissance; mais en même temps, tous ces obstacles favorisent quelque intérêt particulier, puisque, en élevant la valeur d'un produit ou d'un service, ils donnent à celui qui offre sur le marché ce produit ou ce service une part de richesses plus grande qu'il n'appartient.

Les obstacles artificiels attentent directement à la propriété la plus sacrée de toutes, à la propriété mère, qui est la liberté du travail.

La tendance naturelle de l'industrie est de lutter sans cesse pour diminuer autant que possible les obstacles naturels et pour supprimer les obstacles artificiels.

Entre deux groupes d'hommes égaux sous tous les autres rapports, celui qui élèvera contre la liberté le moins d'obstacles artificiels possédera une puissance productive supérieure à celle de l'autre.

LEÇON XLII

Des défauts du mode d'appropriation par la liberté.

Le système d'appropriation par la liberté, qui, dans l'état actuel des sociétés modernes, est sans contredit le plus productif et le plus équitable que nous concevions, ne laisse pas de présenter des inconvénients sérieux.

En premier lieu, les accaparements qui établissent des monopoles temporaires. Mais l'accaparement n'est ni dangereux, ni durable, s'il n'est favorisé par des mesures d'autorité.

Un second inconvénient de la liberté, c'est qu'elle ne rémunère pas équitablement le travail d'invention.

Le troisième, c'est que l'accroissement ou la diminution de la population peuvent enrichir sans travail le propriétaire foncier ou l'appauvrir sans qu'il y ait de sa faute.

Le quatrième, c'est que l'appropriation par la liberté suppose entre les hommes un égal développement d'aptitude industrielle, tandis qu'il y a des inégalités très-grandes que l'échange tend à aggraver.

De là et de l'affaissement moral des populations trop pauvres naît le *paupérisme,* maladie sociale qui consiste dans la multiplication rapide d'une population que la misère décime incessamment.

Toutefois il n'est pas exact de dire que le paupérisme soit imputable à la liberté. L'appropriation par la liberté pure n'a été jusqu'à ce jour le régime normal d'aucun peuple. Partout l'autorité est intervenue dans une large mesure par des obstacles artificiels : partout d'ailleurs le point de départ est l'appropriation, par voie d'autorité, et une éducation des idées conformes à ce principe. On peut à bon droit soutenir que l'avènement de la liberté a plutôt servi à découvrir le paupérisme et à lui chercher des remèdes qu'il ne l'a créé.

Le paupérisme peut être combattu par l'instruction.

LEÇON XLIII

De l'impôt et de ses effets dans les échanges.

L'impôt est une part des revenus généraux prélevée par autorité pour l'entretien du gouvernement et de ses agents et quelquefois pour d'autres usages réputés utiles à la communauté.

Les services du gouvernement sont rémunérés par voie d'autorité, parce qu'il est impossible de les approprier. Ce sont en quelque sorte les frais généraux de l'industrie de la société.

La concurrence se fait sentir de deux manières sur la partie des services sociaux qui reste sous l'empire de l'autorité : 1° quant au service, puisque les individus, libres d'opter entre les fonctions générales et les fonctions industrielles, comparent sans cesse les conditions qu'ils peuvent espérer dans les unes et dans les autres; 2° quant à la rémunération, parce que la concurrence étant la condition d'appropriation des richesses, détermine les conséquences d'un impôt donné sur la production et la consommation des richesses.

Considérés à ce point de vue, les impôts peuvent être divisés en trois classes, savoir : 1° prestations;

2° impôts de toute sorte autres que celui sur les revenus fonciers; 3° impôt sur les revenus fonciers.

Par les prestations, l'État réclame du contribuable un service personnel déterminé. Si cet impôt est général, il pèse sur les travailleurs en général et diminue leur puissance industrielle; s'il est spécial, il est une cause de désagrément du travail dans les professions qu'il frappe et tend à élever les salaires de cette profession en conséquence.

Tous les impôts autres que les prestations et que celui sur les revenus fonciers élèvent le prix des services ou des produits sur la consommation desquels ils sont établis.

L'impôt sur les revenus fonciers, tant qu'il n'est pas excessif, n'élève point le coût de production des produits agricoles, ni les loyers de biens urbains. Cet impôt est prélevé exclusivement sur le propriétaire lorsqu'il est établi, et ne pèse sur personne après que la propriété a été transmise.

L'établissement d'un nouvel impôt, quel qu'il soit, est une diminution du droit de propriété.

Les vieux impôts ont cet avantage que tous les arrangements individuels sont pris en vue de leur existence et les rendent plus légers.

LEÇON XLIV

Résumé de la théorie de l'appropriation des richesses.

Il y a deux modes généraux d'appropriation des richesses et des services, l'autorité et la liberté. L'autorité n'a point de règles ; la liberté, agissant par un seul procédé appliqué de mille manières, par l'échange, a des règles fixes.

Dans l'échange, chacun des deux échangistes agit sous l'empire de la loi souveraine de l'industrie : « Obtenir la plus grande somme de richesses au prix du moindre travail possible. »

Les hommes trouvant plus d'avantage à se partager les occupations et à travailler les uns pour les autres, qu'à travailler isolément chacun pour soi, la part de chacun dans le produit annuel des richesses dépend de la valeur du travail qu'il apporte dans la somme totale, et cette valeur dépend des besoins et des moyens d'échange de la communauté.

Il y a toujours sur le marché une rémunération habituelle des services rendus dans toutes les branches de l'industrie, un cours habituel des salaires et des intérêts.

Ce cours habituel étant donné, toute branche d'industrie qui donne une rémunération supérieure tend à augmenter et toute branche d'industrie qui donne une rémunération moindre tend à diminuer. Il en est de même des services de chaque entreprise dans chaque branche d'industrie et de chaque travailleur dans chaque entreprise.

La discipline de la concurrence, rude aux rétardataires, stimule à la fois les producteurs par l'espérance et par la crainte, et se trouve favorable en somme au progrès de l'industrie et de la société.

Sous l'empire de la liberté, toutes les parties de la société sont étroitement liées ensemble, et cependant les fonctions, comme la responsabilité de chaque famille, demeurent distinctes. L'autorité lie moins fortement; elle confond souvent les fonctions, et presque toujours les responsabilités. Avec la liberté, la responsabilité ne peut être éludée par personne.

La concurrence, en assurant une rémunération exceptionnelle à qui abaisse le coût de production et en reduisant la rémunération du rétardataire, favorise les progrès qui permettent de

vaincre l'obstacle de la rente en profitant de l'extension chaque jour plus grande des débouchés. La liberté a sans doute quelques inconvénients, mais ils sont compensés par les avantages immenses qu'en retire l'humanité; et, en somme, aucun régime n'est aussi favorable que celui-là au développement des richesses et de la population.

LEÇON XLV

Résumé de la science économique ou *ploutologie*.

On peut résumer la séance de l'économie politique en un petit nombre de propositions fondamentales.

1° La somme des richesses annuellement produites sur un territoire donné est proportionnelle à la puissance productive déployée, et qui dépend :

De la nature de la terre et du climat ;

De l'art et de l'énergie déployés dans l'emploi du travail musculaire et d'épargne, — dans les rapports de l'homme avec la matière, — dans les arrangements d'atelier — et dans les arrangements sociaux.

2° Il y a un rapport nécessaire entre le mouvement économique et le mouvement de la population d'une société. La population est égale à la somme des richesses produites diminuée de la somme des inégalités de consommation, divisée par le minimum de consommation.

3° Lorsque la population augmente, la production des aliments et matières premières devient

plus difficile, tandis que la fabrication des produits manufacturés et les services de l'industrie voiturière deviennent plus faciles.

4° Quant à l'appropriation des richesses, il y a deux modes généraux, l'autorité et la liberté, dont celui de la liberté, qui tend à prévaloir, met au concours entre tous les hommes les services industriels et appropriables, assurant une rémunération supérieure à ceux qui les rendent au meilleur marché et punissant d'une rémunération moindre ou même insuffisante ceux qui ne les rendent qu'au prix d'un travail trop grand.

5° Sous l'empire de la liberté, l'industrie est dirigée et réglée, ainsi que la population, par de simples variations de valeur résultant de l'application uniforme et universelle de la loi de l'offre et de la demande.

6° Toute intervention de l'autorité tendant à altérer ce système d'appropriation le fausse et nuit au développement de la puissance productive et de la population.

TROISIÈME PARTIE

Économique

LEÇON XLVI

Des fonctions individuelles en général.

Il servirait de peu d'avoir étudié les lois constatées par l'économie politique si l'on n'en tirait des conséquences utiles pour la direction de la vie individuelle.

On considère trop généralement la société comme une aggrégation fortuite, maintenue par des lois et maximes d'autorité également fortuites. L'économie politique nous atteste que cette opinion n'est pas fondée; que la société est un organisme vivant dont les diverses parties sont rattachées les unes aux autres comme les membres d'un même corps et dans lequel tout individu, depuis le plus élevé jusqu'au plus humble, a une fonction assignée.

Les lois de propriété ne sont fondées ni sur la fantaisie des législateurs, ni sur un droit immuable. — Il n'y a lieu ni d'abolir l'héritage, comme l'ont proposé quelques égalitaires, ni de limiter la

liberté donnée au testateur de disposer de ses biens.

La société est toujours susceptible de réformes, mais il convient qu'elles ne soient ni brusques ni considérables en peu de temps.

Il convient, dans les difficultés personnelles de la vie, de recourir plutôt à un redoublement d'énergie et d'action sur les volontés libres qu'à l'autorité.

Dans la vie privée, l'homme apprend tout d'abord de l'économie politique qu'il est né pour le travail et ne peut vivre que du sien propre ou du travail d'autrui; que, par conséquent, celui-là seul est vraiment majeur qui vit de son travail propre.

Contracter mariage, c'est fonder une famille, souscrire des obligations viagères. L'homme qui n'a pas atteint sa majorité économique n'y doit pas songer. Celui qui vit de son travail et a quelque superflu le peut et ne doit pas être trop timide à prendre cet engagement.

Les enfants doivent être élevés pour la vie active. Il importe de bien considérer la condition présente et l'avenir de la profession à laquelle on les destine. Il importe surtout de se garder des

préjugés régnants en faveur des professions dites libérales.

En fait, celui qui exerce une profession industrielle est plus libre que celui qui exerce une profession dite libérale.

Il importe de ne jamais rougir de sa profession et de savoir en changer au besoin. Le bon ordre économique exige quelquefois le changement.

On a raison de mépriser les prodigues et d'estimer ceux qui font fortune, lorsque leur fortune est acquise par un travail utile à la société. On doit faire peu d'estime des dépenses de luxe, ne pas jalouser les riches à cause de leurs richesses et comprendre leurs fonctions avant de critiquer la manière dont ils les remplissent.

LEÇON XLVII

Des fonctions industrielles.

La vie oisive n'est pas désirable, et un grand nombre de ceux que l'on considère comme oisifs ne le sont pas en réalité. Celui qui vit dans les fonctions industrielles peut aspirer à prendre du repos, mais non à la richesse oisive.

Il y a trois sortes de riches en dehors de l'industrie : il ne convient à l'homme qui a vécu dans les fonctions industrielles de prendre place dans aucune de ces trois classes.

Il importe infiniment à la discipline et au bon ordre de l'atelier industriel, qu'au lieu de considérer l'industrie comme un purgatoire, chacun s'y considère comme domicilié.

La lecture et l'instruction en général est une récréation agréable et utile pour l'homme occupé de fonctions industrielles. Le préjugé contraire qui règne aujourd'hui est fatal à l'industrie.

Il est important de n'aspirer qu'à la profession à laquelle on peut parvenir. — Celle du père, à moins d'objections graves, est la plus avantageuse.

Il importe de se renseigner exactement sur les

capitaux et l'instruction nécessaires pour la profession à laquelle on aspire, et d'apprécier froidement les chances de succès ou d'insuccès qu'elle présente.

Lorsqu'on aspire à être entrepreneur, il faut prendre plus de renseignements que pour être ouvrier ou employé. Il est toujours prudent de se préparer par un apprentissage pratique.

Il importe d'examiner à fond six questions principales : 1° Quelle est la somme de produits (de l'entreprise projetée) que demande habituellement le marché, et à quel prix ? — 2° Est-il probable que cette demande augmente ou diminue ? — 3° La somme demandée est-elle actuellement fournie, et à quel prix ? — 4° Jusqu'à quel point est-il probable qu'elle augmente dans un avenir prochain ? — 5° Quel effet doit avoir probablement sur la demande et sur les prix l'augmentation de l'offre ? — 6° Le prix de revient de l'entreprise projetée sera-t-il inférieur à celui des entreprises existantes ou qui pourraient prochainement être établies ?

Il importe de considérer beaucoup la somme de capitaux nécessaire, et aussi quelle partie de ces capitaux sera fixée et quelle partie circulante.

LEÇON XLVIII

De la gestion intérieure des entreprises.

Les considérations relatives à la gestion intérieure des entreprises peuvent être classées sous deux chefs, selon qu'elles se rapportent à l'emploi des capitaux ou à l'emploi du travail.

Il faut, dans la constitution d'une entreprise, réduire autant que possible les capitaux fixes et ne pas craindre d'exagérer les capitaux roulants.

Lorsqu'on use du crédit, il n'est prudent de n'emprunter qu'à longs termes des capitaux fixes, tandis qu'on peut emprunter à courte échéance des capitaux roulants.

Les capitaux administrés par l'entrepreneur sont employés de deux manières, savoir : 1° dans sa maison et à ses dépenses personnelles; 2° dans l'entreprise même en vue de la reproduction.

Les dépenses intérieures doivent être fixées à un chiffre. — Ce chiffre ne doit en aucun cas dépasser le minimum du revenu nécessaire de l'entrepreneur en salaires et intérêts.

Dans les dépenses industrielles il faut, chaque

fois que l'on veut dépenser une somme, examiner au préalable ce qu'elle rapportera probablement, et s'abstenir avec soin de toute dépense improductive ou peu productive. — Il importe en tout cas de tenir compte du taux de l'intérêt.

Il importe de faire travailler le plus possible le capital employé, et de veiller avec soin à ce qu'il ne périsse pas par des coulages dans les transformations qu'il subit.

L'entrepreneur doit employer son travail propre, d'abord à sa fonction essentielle, qui est de veiller et conserver l'entreprise, et ensuite, s'il le peut, à d'autres fonctions, de manière à obtenir le plus grand effet utile sans s'excéder.

Dans l'emploi du travail d'autrui, l'entrepreneur doit chercher à obtenir le plus grand effort possible de la volonté de ceux qu'il emploie. — Il doit rechercher le contrat de travail qui, s'adaptant le mieux à la branche d'industrie que l'on cultive et à l'état moral des travailleurs, donne le plus grand résultat.

Il importe : 1° de bien payer ceux qu'on emploie; 2° de les placer le moins possible entre le devoir et l'intérêt; 3° de déterminer autant que possible les attributions et la responsabilité.

Un entrepreneur capable et actif peut gérer une entreprise plus étendue qu'un entrepreneur moins capable et moins actif. — Le travail d'entrepreneur est plus grand dans une entreprise chargée de détails que dans une entreprise plus grande dont les opérations sont plus simples. — On peut étendre d'autant plus une entreprise qu'on prend des personnes qui y concourent pour la coopération des arrangements meilleurs.

LEÇON XLIX

De la manière de compter dans la gestion des entreprises.

La rémunération de l'entrepreneur devant être égale à la différence qui existe entre le prix de revient et le prix de vente, il importe infiniment de connaître l'un et l'autre et d'être en état de prévoir les variations qui peuvent survenir dans l'un et dans l'autre.

D'abord, il convient d'étudier le prix de vente et surtout la demande, laquelle est plus ou moins constante, sûre, égale, plus ou moins susceptible de s'abaisser ou de s'élever, selon la nature du besoin auquel le produit est destiné à satisfaire. Il convient ensuite d'étudier l'offre et l'extension dont elle est susceptible et le prix de revient des concurrents.

Il faut après cela calculer le prix de revient de l'entreprise, c'est-à-dire la dépense d'intérêts et de salaires qu'elle exige. — Dans les calculs d'intérêts, il ne faut pas omettre la prime de risque, variable selon l'emploi des capitaux, ou l'amortissement, quand il s'agit d'un capital fixe. — Il

faut calculer le salaire de l'entrepreneur au prix qu'il aurait sur le marché.

Le moyen le plus ordinaire d'abaisser le prix de revient est d'abaisser les frais généraux, soit par une réduction directe, soit par une production plus active.

Les calculs relatifs au prix de revient appellent l'attention de l'entrepreneur sur le problème de l'assortiment qu'il résout, soit en variant davantage les services qu'il rend, soit en les spécialisant davantage. En tout cas, il cherche l'emploi le plus actif et le plus constant possible des capitaux et du travail dont il dispose.

De quelques procédés commerciaux.

Les principaux procédés commerciaux d'un usage général sont l'emploi des crédits aux livres, celui des billets et lettres de change, celui des actions et titres de rente et celui des banques.

Les crédits aux livres permettent de faire un plus grand nombre d'échanges sans monnaie, parce qu'ils donnent lieu à des compensations.

Les billets et lettres de change économisent aussi l'emploi de la monnaie, puisque chaque endossement éteint une dette, c'est-à-dire rend inu-

tile l'emploi d'une somme de monnaie égale au montant du billet ou de la lettre de change. — La lettre de change rend, en outre, inutile le transport d'une somme de monnaie égale à celle qu'elle exprime.

Par l'escompte des billets et lettres de change, ceux qui ont un capital disponible se substituent sans peine à ceux qui ont consenti le premier prêt.

Les actions, titres de rentes et obligations représentent une quote part dans la propriété d'un capital ou d'un revenu déterminé et généralement d'un capital fixe, tandis que les effets de commerce représentent un capital roulant.

LEÇON L

Des banques.

Une banque de commerce est une entreprise dont la fonction est d'économiser l'emploi de la monnaie et de chercher de bons placements pour les capitaux qu'on lui confie.

L'usage des banques permet de multiplier les virements ou compensations directes, en même temps qu'il facilite celles qui résultent de l'escompte des effets de commerce.

Si toutes les affaires du monde se soldaient à une seule banque, il n'y aurait pas besoin de monnaie. L'état le plus parfait est celui qui se rapproche le plus de cet idéal hypothétique.

Les compensations d'un lieu à un autre se font au moyen des opérations de change.

Le billet de banque ne diffère du billet ordinaire de commerce que parce qu'il est à vue et au porteur. Il remplace la monnaie dans les échanges. — Par l'émission des billets, la banque emprunte au public le capital employé sous la forme de monnaie métallique et le place de manière à en retirer un intérêt.

Deux maximes générales dominent l'administration de toute banque : 1° Ne faire que des placements sûrs ; 2° placer de manière que les rentrées probables des capitaux prêtés coïncident avec les demandes probables de remboursement.

Le banquier n'a jamais intérêt à manquer à ces deux maximes, parce que s'il y manque il est puni par une mise en faillite.

Ces deux maximes étant observées, une banque ne peut jamais émettre en quantité excessive des billets à vue et au porteur.

Les billets de banque ne peuvent se déprécier tant qu'il sont payés à vue et au porteur.

Il n'y a donc nul motif pour restreindre l'émission des billets de banque par des dispositions d'autorité.

Les banques de circulation, cherchant à conserver le moindre encaisse possible, sont nécessairement poussées à se répandre dans les campagnes et ne le peuvent sans y rechercher et favoriser les entrepreneurs les plus capables.

L'effet de la concurrence des banques d'émission est de porter à son maximum le capital qui garantit les émissions de billets sans augmenter la circulation de ceux-ci.

L'effet du monopole des banques de circulation est de restreindre l'action de ces banques, de prévenir leur diffusion sur tout le territoire, de les dispenser de rechercher les affaires et partant les entrepreneurs capables, de leur assurer des bénéfices considérables sur un capital relativement médiocre, et de faciliter l'établissement du papier-monnaie.

LEÇON LI

Des opinions générales propres aux fonctions industrielles.

L'intérêt d'un entrepreneur, opposé en apparence à celui de ses concurrents, est, au fond, le même. Rien n'est plus insensé que de se livrer à de mauvais procédés et de mauvais propos contre ses concurrents.

L'entrepreneur a intérêt à ce que ses concurrents soient éclairés, à ce qu'ils connaissent bien leur profession et les lois de la concurrence.

L'entrepreneur ne doit pas chercher l'élévation artificielle du prix de ses services; il doit travailler de préférence à abaisser le prix de revient.

Il importe aux entrepreneurs et à ceux qu'ils emploient que leurs rapports soient les meilleurs possibles et les plus durables, c'est-à-dire à ce qu'ils soient fondés sur la bienveillance mutuelle et l'équité. L'entrepreneur est intéressé à avoir des employés dans l'aisance, et ceux-ci à ce que l'entrepreneur fasse des bénéfices.

Les coalitions d'ouvriers, les conventions pour ne pas faire d'apprentis ou pour limiter leur nombre, et généralement tous les efforts dont le but

est d'élever artificiellement certains salaires sont contraires à l'intérêt de l'industrie et des ouvriers en général.

Les fraudes du commerce de détail nuisent à l'industrie en général et ne profitent pas toujours à ceux qui les pratiquent.

Les fonctionnaires industriels n'occupent nullement une position subalterne dans la société, et, si elle devient telle, c'est par suite de préjugés sans fondement.

Il existe en réalité entre les fonctionnaires industriels et ceux qui sont rémunérés par autorité un antagonisme réel et profond, parce que ces derniers ne sont pas responsables des fautes qu'ils commettent et que les fonctionnaires industriels pâtissent de ces fautes et des leurs propres.

Il importe que tous les services qui peuvent être rendus et rémunérés sous le régime de la liberté ne soient pas soumis à l'empire de l'autorité.

Il importe que les fonctionnaires industriels surveillent la gestion des affaires publiques et la dirigent. Personne d'ailleurs n'est mieux préparé qu'eux au travail d'administration. C'est à eux à surveiller l'autorité et non à être surveillés par elle.

QUESTIONS ET EXERCICES

PREMIÈRE LEÇON PRÉLIMINAIRE

Quelle différence y a-t-il entre une science et un art?

L'état de richesse est-il un fait permanent, nécessaire et universel, comme doivent être ceux dont s'occupent les sciences?

Y a-t-il eu, et y aura-t-il dans tous les temps un état de richesse?

Y a-t-il chez tous les peuples et en tous les temps un état de richesse?

Est-il possible de concevoir un individu ou un groupe d'hommes placés hors de tout état de richesses?

La question de savoir si les droits d'octroi valent mieux qu'un impôt foncier équivalent est-elle de science ou d'art?

Et celle de savoir si les règlements de fabrique sont utiles? — si les lois de douane doivent être réformées? — si les banques doivent être libres?

Et celle de savoir si, en appliquant une somme double de travail à une terre donnée, on obtiendra une somme double de produits?

Et celle de savoir comment les richesses s'approprient sous l'empire de la liberté du travail et des échanges?

Et celle de savoir jusqu'à quel point la liberté du travail et des échanges convient à une société donnée?

Peut-on dire proprement : telle ou telle solution d'un problème d'art est conforme aux prescriptions de la science?

Une solution quelconque d'un problème d'art peut-elle être en dehors des études de la science?

Comment peut-il se faire que deux personnes qui professent les mêmes doctrines scientifiques diffèrent d'opinion sur des questions d'art?

Peut-on rester sans une croyance quelconque sur la manière dont les richesses se forment et s'approprient; sur ce qui fait qu'on en a soi-même telle part, ni plus, ni moins; qu'on peut augmenter cette part par tel ou tel moyen; que tel moyen est honnête, et tel autre non?

Vaut-il mieux avoir sur ces faits des opinions empiriques ou des connaissances scientifiques?

Peut-on avoir des connaissances exactes et étendues sur la morale et la législation sans avoir fait des études économiques?

DEUXIÈME LEÇON PRÉLIMINAIRE

Y a-t-il des besoins autres que ceux dont s'occupe l'économie politique?

Les besoins sont-ils également développés chez les divers individus et dans les différents groupes d'hommes?

Les sauvages qui ne portent point de chaussures en ont-ils besoin?

L'homme qui vit dans la condition la plus pauvre que connaissent les sociétés européennes a-t-il besoin de diamants?

Les changements d'opinions générales et de religion créent-ils des besoins? — En font-ils disparaître?

Les progrès de la civilisation tendent-ils à augmenter ou à diminuer les besoins des hommes?

Quelques sectes philosophiques ont conseillé aux hommes de réduire leurs besoins au strict nécessaire? Que serait-il arrivé si leurs conseils avaient été suivis?

Les besoins des hommes ont-ils un minimum? — un maximum?

L'économie politique s'occupe-t-elle de la prudence plus ou moins grande que les hommes apportent dans la conception et dans la satisfaction de leurs besoins ?

Les chaussures et les chapeaux sont-ils utiles pour les sauvages qui vont nu-pieds et nu-tête ?

Les arcs et les flèches des sauvages sont-ils utiles aux hommes civilisés ?

L'or, l'argent, la houille, enfouis dans des mines dont l'existence est ignorée, sont-ils utiles ?

Les feux d'artifice sont-ils utiles ?

Les livrées, les armoiries, sont-elles utiles ?

TROISIÈME LEÇON PRÉLIMINAIRE

Quelle différence y a-t-il entre un homme riche et un homme pauvre?

Celui qui, ayant réduit ses besoins par la philosophie, aurait amplement les moyens de les satisfaire, serait-il riche? — Celui qui, possédant beaucoup de richesses, aurait des besoins très-supérieurs à ceux qu'il pourrait satisfaire serait-il pauvre?

Les haillons qui couvrent un mendiant sont-ils richesses?

Pourriez-vous énumérer un certain nombre d'objets différents compris sous le nom commun de «richesses?»

Quelle différence y a-t-il entre richesses et services?

Les services non industriels ne sont-ils pas pour un grand nombre de particuliers un moyen d'acquérir des richesses?

Comment peut-il se faire que ces services, procurant des richesses à leurs auteurs, ne soient pas eux-mêmes des richesses?

L'homme doit-il être compté entre les richesses ?

La santé, la force, la tempérance, l'énergie, sont-elles des richesses ?

Une route, un port, un canal, une église, sont-ils richesses? — Les vaisseaux de guerre, les canons, sont-ils richesses?

L'air et l'eau sont-ils richesses?

Les poissons de l'Océan sont-ils richesses? — Et les minéraux enfouis dans la terre?

La pensée de l'inventeur de la vapeur, celle de l'inventeur du télégraphe électrique ou de la photographie doit-elle être comptée entre les richesses?

Cependant ces pensées ont causé la création d'une somme immense de richesses !

QUATRIÈME LEÇON PRÉLIMINAIRE

Y a-t-il des travaux non industriels? — Exemples.

Le travail est-il attrayant? — S'il est attrayant, pourquoi ne se développe-t-il que sous l'influence de récompenses ou de peines?

Est-il exact de dire qu'épargner soit un travail? — Y a-t-il réellement en ce cas un effort appliqué à un objet matériel?

Le travail a-t-il pour but le travail lui-même, et l'effort, la peine qui l'accompagne?

En réduisant les besoins, comme l'ont conseillé les cyniques, l'homme ne réduirait-il pas son travail et sa puissance sur la nature?

Que sont devenues les sociétés qui ont placé l'abstinence au-dessus du travail?

L'abstinence pour épargner est-elle la même que l'abstinence préférée au travail?

Le travail du musicien est-il industriel? — Et celui du philosophe? Celui du poëte?

Peut-il y avoir travail industriel sans effort intellectuel?

Comment se nomme l'intelligence en activité dans le travail industriel ?

Qui dirige le travail en vue de la satisfaction des besoins ?

Y a-t-il des cas où, connaissant le moyen d'obtenir un objet utile au moyen d'un travail donné, on obtienne pour acquérir cet objet un travail plus considérable ?

Si le travail n'est pas attrayant par lui-même, quelle est la force qui pousse l'homme à travailler lorsqu'il est libre ?

CINQUIÈME LEÇON PRÉLIMINAIRE

La production a-t-elle lieu par création, et la consommation par destruction de matière ?

Y a-t-il production, lorsque l'homme s'approprie un produit spontané de la terre, un fruit, par exemple, ou du gibier, du poisson ?

La production est-elle susceptible d'accroissement et de diminution ?

La production peut-elle s'arrêter définitivement ?

Y a-t-il production, lorsqu'un médecin a guéri un malade ? — Lorsque des musiciens ont exécuté un concert ? — Lorsqu'un juge a rendu une sentence ?

Peut-on produire des richesses autrement que par des services industriels ?

La production n'est-elle pas la mesure de la puissance du travail humain sur la matière ?

Aller au spectacle et assister à la représentation est-ce consommer des richesses ? — Il est certain que l'individu qui paye le prix de sa place au théâtre est plus pauvre du prix de cette place.

A-t-il personnellement consommé la portion de richesses exprimée par ce prix? — S'il l'a consommée, de quoi vivent ceux qui se sont employés à donner le spectacle?

Les richesses de toute espèce entrent-elles dans la composition d'un capital? Un pain? — Une livre de poudre à artifice? — Un jouet d'enfant? — Une fleur? — Supposez un inventaire du boulanger, de l'artificier, du fabricant de jouets, du fleuriste.

L'instruction acquise par un individu ou par un groupe d'hommes est-elle un capital?

Peut-on produire sans capital? Essayez par la pensée d'organiser la production d'une portion quelconque de richesses sans capital.

Les trois mots, *richesses, produits, capital,* désignent les mêmes objets. Sont-ils synonymes? — S'ils ne le sont pas, indiquez en quoi leurs acceptions diffèrent?

SIXIÈME LEÇON PRÉLIMINAIRE

Comment peut idéalement se constater l'état de richesse d'un sujet?

Cet état de richesse est-il permanent ou variable?

Comment peut-on en constater les variations? — Durent-elles autant ou moins que la vie du sujet?

Si le sujet, obtenant par un progrès le même produit d'un travail moindre, réduisait son travail et se reposait, ses besoins se seraient-ils étendus?

Est-il dans la nature de l'homme de désirer plus, à mesure qu'il peut mieux satisfaire ses besoins?

Dans le cas supposé, le sujet n'aurait-il pas la faculté de pourvoir, au moyen de la portion de son travail devenue libre, à des besoins fortuits et imprévus?

Dans le cas supposé, le sujet, sans avoir acquis plus de richesse, n'aurait pas obtenu de nouvelles jouissances préférables pour lui à la richesse?

Entre l'évaluation des progrès de la richesse par la somme du travail économisé et l'évaluation qui pourrait avoir lieu par inventaire, quelle différence y aurait-il ?

Cette différence peut-elle causer des erreurs importantes ? — Dans une société en progrès ? — Dans une société en décadence par diminution d'énergie ? — Cette diminution est-elle compatible avec le progrès industriel ?

Ne pourrait-on pas dire à la rigueur que le capital de l'humanité ne fait pas partie de ses richesses ? — Cependant ne peut être échangé pour la consommation comme celui d'un particulier. — Mais les objets qui le composent sont richesses par la définition aussi bien que par l'usage.

Le capital ne forme-t-il pas une partie de la puissance productive ?

La richesse est-elle nécessairement proportionnelle au capital ? — Est-elle habituellement proportionnelle au capital ?

PREMIÈRE PARTIE

De la formation des richesses.

LEÇON PREMIÈRE

QUESTIONS

Y a-t-il des désirs autres que les besoins?

Peut-il y avoir un homme sans besoins?

Est-il possible d'assouvir définitivement les besoins?

Les besoins sont-ils susceptibles d'accroissement et de diminution?

L'espérance a-t-elle sur les besoins quelque influence?

Peut-on réprimer un besoin sans effort?

L'utilité est-elle une propriété de certaines choses indépendamment de l'existence de tel ou tel homme, doué de tels ou tels besoins?

L'utilité ne varie-t-elle que par une altération des choses utiles?

Un diamant est-il utile à un pauvre?

Une bouteille de champagne est-elle utile à un mendiant?

L'utilité d'objets qui satisfont à des besoins divers a-t-elle une mesure commune?

Le même objet a-t-il la même utilité pour divers individus?

Les Tuileries sont-elles richesses? — Et les édifices affectés aux écoles publiques? — Et les caissons et le matériel de guerre?

Quelle différence y a-t-il entre richesses et services?

Combien y a-t-il de sortes de services?

Les richesses n'existent-elles qu'à la condition d'être considérables?

S'enrichit-on directement, lorsque l'on réduit ses besoins par l'abstinence?

Celui qui se contente de peu est-il plus riche que celui qui désire beaucoup?

Peut-il y avoir production sans consommation?

Peut-il y avoir consommation sans production antérieure?

La production a-t-elle une limite qu'elle ne puisse franchir? — Et la consommation?

Le penchant à ne rien faire est-il absolument un mal?

Y a-t-il des richesses qui ne fassent partie d'aucun capital?

La terre peut-elle être considérée comme capital?

Si, après avoir trouvé le moyen d'obtenir un produit au moyen d'un travail moindre qu'auparavant, l'homme ne donnait aucun emploi nouveau au travail économisé deviendrait-il plus riche?

L'homme emploie-t-il toujours à une production plus grande le travail ainsi économisé? — L'emploie-t-il habituellement? — Peut-il l'employer à des services non industriels? — L'emploi de ce travail à des services non industriels a-t-il des conséquences industrielles?

LEÇON II

QUESTIONS

Peut-on chercher un classement des branches de l'industrie humaine en dehors de leur forme ?

Peut-on classer les diverses branches de l'industrie humaine au point de vue de la satisfaction de nos divers besoins ?

Si on les considérait à ce point de vue, ne conviendrait-il pas de classer séparément les industries dont les produits sont destinés à la satisfaction immédiate de nos besoins, et celles qui préparent la création de ces produits ?

Serait-il facile de trouver une classification de nos besoins qui ne fût arbitraire ? Ne pourrait-on pas considérer séparément les besoins d'alimentation, de logement, de vêtement, de locomotion et les besoins d'ornement, de gourmandise, d'ostentation, etc. ?

Les cinq classes d'industries que nous avons énumérées sont-elles séparées ou combinées dans la pratique ?

Les outils et instruments auxquels l'industrie manufacturière donne la dernière façon ne sont-ils pas employés dans toutes les branches d'industrie ?

Pourquoi n'y aurait-il pas de commerce dans une société communiste ?

Qui remplirait les fonctions des commerçants dans une société communiste ? Ne pourrait-on pas avoir des fonctionnaires chargés de conserver et de distribuer les produits ?

Les fonctions générales de l'industrie, consistant à conserver, à transformer et transporter les objets matériels pour les approprier le plus possible à la satisfaction de nos besoins, y a-t-il des branches d'industrie qui puissent se dispenser de conserver ?

Y en a-t-il qui puissent se dispenser de transporter ?

Y en a-t-il qui ne transforment pas ?

Y en a-t-il qui se bornent à conserver ? — Et qui se bornent à conserver et transporter ?

LEÇON III

QUESTIONS

N'y a-t-il pas quelque inconvénient à considérer une société comme isolée, lorsqu'il n'en est aucune qui n'ait un commerce extérieur plus ou moins développé?

La seconde hypothèse est-elle toujours exacte? Emploie-t-on à la production des richesses tout le travail que les inventions rendent disponible?

Est-il vrai que l'utilité des choses ne change pas subjectivement?

Si la seconde et la troisième hypothèse ne sont pas exactes, la science manque de rigueur; mais seulement dans la mesure où ces hypothèses sont inexactes.

Comment peut-on comparer la puissance productive d'un groupe d'hommes à celle d'un autre groupe?

Ces comparaisons sont-elles utiles et fréquentes?

Lorsque l'on compare la puissance productive

d'une même société, à deux époques distinctes est-il nécessaire de tenir compte de la part du territoire dans cette puissance?

Toute proposition tendant à améliorer l'état économique d'une société n'implique-t-elle pas une comparaison de ce genre? — et la critique d'un état économique donné?

Peut-on mesurer la puissance productive de deux peuples occupant des territoires différents?

Pourriez-vous signaler des différences de besoins et des différences dans la facilité de les satisfaire qui résultent du climat?

Les différences résultant du climat et de la nature du territoire sont-elles permanentes à ce point qu'elles ne puissent être ni atténuées, ni déplacées?

Y a-t-il des exemples d'atténuation, de déplacement ou de compensation de ces différences?

Ces différences peuvent-elles être détruites, en ce sens que tout territoire soit également favorable à la production des richesses en général, ou de tels ou tels produits en particulier?

LEÇON IV

QUESTIONS

Pourquoi, si le travail est un et constamment semblable à lui-même, l'étudier sous divers aspects?

Peut-on étudier directement le travail dans son ensemble?

Est-il certain que, dans son action sur la matière, le travail industriel ne fasse qu'imprimer un mouvement?

Ces divers mouvements, dont l'ensemble constitue l'industrie, font-ils l'objet d'une science autre que l'économie politique?

La race est-elle une cause indestructible de différences dans la puissance du travail? — Est-elle une cause de différences temporaires dans cette puissance?

Est-il exact de dire que l'art ne coûte pas de peine?

Peut-il aider, à la fois, à la fabrication de plusieurs produits?

Le travail proprement dit peut-il être employé à deux choses à la fois ? — Peut-il se renouveler sans un renouvellement d'effort?

Un fabricant peut doubler la somme des produits qu'il obtient, soit par une invention qui n'exige ni accroissement de main-d'œuvre ni accroissement de capital, soit en augmentant du double le nombre des ouvriers et la somme des capitaux qu'il emploie. Est-il indifférent que l'accroissement du produit soit obtenu par l'un ou par l'autre moyen?

L'art peut-il croître sans limites?

Le travail peut-il croître sans limites?

La puissance d'un travail et d'un art donnés a-t-elle des limites?

Le travail d'épargne est-il limité absolument?

Un individu ne peut-il pas épargner indéfiniment?

Quelles sont le conditions limitatives de l'épargne?

Les quatre séries d'application de l'art que nous

venons d'énumérer embrassent-elles toutes les applications possibles?

La troisième et la quatrième série ne font-elles pas jusqu'à un certain point double emploi?

Peut-on suivre un ordre chronologique dans l'étude des séries d'application dont l'art est susceptible?

L'art peut-il se développer séparément dans l'une ou l'autre série, sans être appliqué en même temps dans toutes les autres?

Peut-il faire des progrès dans une de ces séries et non dans les autres?

Sur un territoire donné, peut-il se manifester des différences de puissance productive sans qu'il y ait de différence dans l'une ou plusieurs de ces quatre séries d'applications de l'art?

LEÇON V

QUESTIONS

Les différences de force musculaire qui existent entre les groupes de races diverses sont-elles indestructibles?

Ces différences peuvent-elles augmenter ou diminuer?

Peut-il n'exister sous ce rapport entre les hommes aucune différence?

Y a-t-il des sciences, autres que l'économie politique, qui s'occupent des conditions de la force musculaire des hommes?

Pourriez-vous indiquer comment le travail musculaire d'un individu peut gagner ou perdre en force?

Quelle influence exercent sur ce travail la discipline de la volonté, la santé, les habitudes, la longueur de la vie?

Le sauvage ne déploie-t-il pas plus de travail musculaire que l'homme civilisé? — Le soldat et

le marin n'en déploient-ils pas plus que l'ouvrier?

Le travail musculaire est-il susceptible d'un développement indéfini? — La volonté suffit-elle à l'augmenter indéfiniment?

Si l'on voulait comparer le travail musculaire que déploient deux groupes d'hommes, quels seraient les points sur lesquels devrait porter la comparaison?

Et, si l'on voulait étudier les améliorations dont le travail musculaire d'un groupe d'hommes est susceptible, quels seraient les points à examiner?

Et, s'il s'agissait d'étudier les moyens d'améliorer son propre travail, sur quels points devrait porter cette étude?

Le travail d'un commis, qui s'occupe pendant la journée de tenir les écritures d'une entreprise industrielle, est-il un travail musculaire?

Le travail de l'ingénieur qui dirige les travaux de l'usine est-il un travail musculaire?

Le travail de l'entrepreneur qui dirige l'ensemble des opérations de l'usine est-il musculaire?

Qu'est-ce qui caractérise cette sorte de travail?

LEÇON VI

QUESTIONS

L'industrie peut-elle se développer sans capital?

A quoi sert le capital dans la production?

Pourriez-vous classer sommairement et d'une manière générale les emplois du capital?

Le capital ne peut-il se conserver sans un effort continu?

Épargner, est-ce réellement travailler?

Est-ce que la non-consommation d'un capital immobilier, d'une terre par exemple, exige du travail?

Peut-on le consommer? — Examinez, pour résoudre cette question, si l'immeuble est aliénable ou inaliénable.

Est-ce que la prévoyance et l'abstinence coûtent beaucoup de peine?

N'y a-t-il pas des sociétés où la conservation

d'un capital est plus difficile et exige beaucoup plus de travail que dans les autres? — Le travail de conservation consiste-t-il simplement à s'abstenir dans ces sociétés?

Les qualités morales qui rendent l'homme propre au travail d'épargne sont-elles aussi communes que les forces physiques qui le rendent propre au travail musculaire?

Ces qualités se trouvent-elles égales d'un peuple à l'autre, d'une classe à l'autre, d'un individu à l'autre?

Si ces qualités sont plus rares, n'est-il pas naturel qu'elles assurent à ceux qui les possèdent une supériorité, une situation relativement dominante?

La possession d'un capital supérieur est-elle une condition de supériorité permanente? — De supériorité durable?

La perte accidentelle d'un capital est-elle une cause d'appauvrissement inévitable?

Est-elle une cause d'appauvrissement redoutable pour les peuples?

LEÇON VII

QUESTIONS

Peut-on dire qu'il y a *invention* industrielle chaque fois que, par l'application d'un nouveau procédé au traitement de la matière, l'homme obtient un produit supérieur? — S'est-il manifesté, en ce cas, quelque chose de nouveau?

L'intervention d'un capital donne-t-elle un accroissement de richesse égal à l'accroissement de produit obtenu?

Est-ce que, lorsqu'on épargne un capital, on ne déploie pas plus de travail que lorsque l'on n'épargnait pas?

Y a-t-il réellement, en ce cas, plus de travail? ou le travail est-il devenu plus puissant, sans coûter, en réalité, un effort plus grand?

La substitution du travail d'épargne au travail musculaire est-elle favorable au développement de la richesse?

Le travail d'épargne est-il, chez celui qui s'y

livre, exclusif du travail musculaire? — Est-il susceptible de plus ou de moins d'accroissement que le travail musculaire?

Pourriez-vous citer des exemples d'accroissement de puissance productive par l'application de machines et outils? — Par l'application d'agents chimiques?

L'emploi des agents mécaniques et chimiques serait-il possible, si le travail d'épargne n'avait un certain développement?

Les machines permettent-elles de faire des choses que l'homme n'aurait jamais pu faire par la seule application de ses muscles?

N'y a-t-il pas des inventions qui augmentent la puissance productive sans faire intervenir des agents mécaniques ou chimiques?

Pourriez-vous citer quelques-unes de ces inventions?

Pourriez-vous citer un exemple dans lequel l'emploi de machines meilleures économise la dépense de matières premières?

LEÇON VIII

QUESTIONS

Les découvertes de la science auraient-elles été possibles si chaque individu avait vécu isolé de ses semblables?

Pourriez-vous citer des exemples de coopération simplement temporaire et directe? — Ne remarquez-vous pas dans tous ces exemples une condition essentielle à l'existence de la coopération?

Pourriez-vous citer des exemples de coopération complexe et durable dans le même atelier?

Et entre ateliers différents? — Est-il nécessaire que ces ateliers soient réunis? — Que l'on sache dans l'un ce qui se passe dans l'autre? — Que ces ateliers connaissent leur existence réciproque?— Qu'ils existent en même temps?

La condition indispensable à l'existence de la coopération temporaire est-elle indispensable à celle de la coopération permanente?

Comment peut naître et se maintenir la confiance entre gens qui ne se connaissent pas? — qui ne se sont jamais vus et n'ont jamais ouï parler les uns des autres?

Vaut-il mieux dire *coopération* ou *division du travail?* — Pourquoi?

La coopération est-elle limitée? — La division du travail est-elle limitée?

Par quoi est limitée la division du travail?

Quand la coopération exige-t-elle pour donner un produit supérieur que les occupations soient réunies au lieu d'être divisées? — Pourriez-vous citer des exemples à l'appui de cette affirmation?

Peut-on indiquer un point du temps ou de l'espace où commence et un point où finisse la coopération, même lorsqu'il ne s'agit que d'un produit isolé? — Recherchez l'origine des produits les plus simples, et essayez de trouver le point où commence et le point où finit la coopération qui leur a donné l'existence.

LEÇON IX

QUESTIONS

Le principe de la coopération ne s'applique-t-il qu'au travail industriel?

Les arrangements suivant lesquels se combinent les diverses branches de l'activité humaine font-ils partie des études de l'économie politique?

Exercent-ils quelque influence sur la puissance productive?

Quel nom portent ceux de ces arrangements qui règlent l'appropriation des richesses? — Et ceux qui déterminent la propriété du travail?

Les lois de la propriété ont-elles quelque influence sur la puissance productive? — Et les opinions? — Et les coutumes? — Et les lois autres que celles de propriété?

Peut-il y avoir des lois, des opinions ou des coutumes qui ne touchent ni à la propriété des choses, ni à l'application du travail?

Les opinions relatives à la prééminence des

professions dites libérales sont-elles favorables ou contraires au développement de la puissance productive?

Et l'opinion que la guerre est un mal inhérent à la condition humaine et inévitable?

Et l'opinion qu'il est plus noble de vêtir un uniforme pour tous ses semblables que de leur rendre des services industriels?

Et les coutumes contraires à l'exécution des lois de propriété existantes? — Et si ces lois étaient mauvaises?

Le goût du jeu et les opinions et habitudes qui l'accompagnent sont-ils favorables ou contraires à la production?

Les lenteurs, les incertitudes de la justice civile ont-elles quelque influence sur la puissance productive?

Dans un arrangement communiste, les infractions aux lois de propriété seraient-elles nuisibles à la puissance productive?

La vanité, l'envie de surprendre son prochain par la fraude, ont-elles une influence sur la puissance productive?

La morale, bonne ou mauvaise, a-t-elle quelque influence sur la puissance productive?

L'observation ou la négligence des préceptes moraux relatifs aux devoirs de l'homme envers ses semblables exercent-elles une influence sur la puissance productive ?

Importe-t-il ou non à cette puissance que la répression soit très-étendue ou inutile et limitée?

La confiance de l'homme envers son semblable est-elle moins importante dans les arrangements sociaux que dans la coopération industrielle?

Supposez une société où la confiance de tous en tout fût complète et méritée, quels avantages retirerait-elle de cet état de choses?

LEÇON X

QUESTIONS

Qu'est-ce qu'on appelle *l'état industriel* d'une société?

Cet état peut-il être meilleur ou pire, plus ou moins imparfait?

N'y a-t-il pas quelque inconvénient à désigner sous le nom de *capitaux* la terre elle-même aussi bien que le reste de la matière appropriée?

Pourquoi les études relatives à l'amélioration économique d'un peuple ne doivent-elles porter que sur le travail? — Est-ce à dire que ces études doivent négliger les moyens de tirer parti des propriétés du sol?

L'étude de ces moyens tend-elle à améliorer le sol lui-même ou le travail?

Si le travail est un, pourquoi ne l'étudierait-on pas dans son unité plutôt que d'en diviser l'étude?

Pourquoi l'étude de l'activité humaine s'applique-t-elle à l'art plutôt qu'au travail proprement dit?

Recherchez s'il existe des forces productives en dehors de celles que nous avons énumérées?

Montrez-nous par des exemples s'il est vrai que ces forces puissent se substituer l'une à l'autre et se suppléer?

Il y a des peuples chez lesquels l'art et le travail sont inférieurs, sous tous les rapports, à l'art et au travail d'autres peuples : ne peuvent-ils offrir avec avantage aucun produit?

Les développements du travail sous les diverses formes sont-ils réguliers et symétriques chez tous les peuples?

Un pays peut-il s'appauvrir par la hardiesse industrielle de ses habitants? — Et par leur timidité?

Si toutes les lois, opinions et coutumes ont une influence économique, il y a un côté économique à considérer dans toutes les lois, opinions et coutumes. Celui qui ignore l'économie politique et les considérations économiques peut-il discuter pertinemment les lois, les opinions et les coutumes?

LEÇON XI

QUESTIONS

Pourriez-vous citer des exemples de consommations involontaires? — de consommations immédiates ou rémunératives? — de transformations?

Pourquoi ne pas conserver à ces dernières le nom de consommations?

Comment comprenez-vous que les richesses puissent se transformer en puissance productive et celle-ci en richesses?

Les richesses peuvent-elles toutes, et quelles qu'elles soient, être transformées sans délai en puissance productive quelconque, applicable à créer un produit quelconque?

Y a-t-il des richesses qui aient cette propriété?

Comment distingue-t-on ordinairement les unes des autres?

Y a-t-il une différence entre frais d'entretien et frais de production?

L'épargne d'un capital implique-t-elle la non-consommation de ce capital ou la production, par le travail qui consomme ce capital, d'un autre capital équivalent ou supérieur?

Est-il vrai qu'un capital épargné fasse moins « aller le commerce » qu'un capital employé en consommations de luxe? — Veuillez décrire ce qui se passe dans l'une et dans l'autre hypothèse.

Peut-on employer en consommations de luxe des revenus qui n'excèdent pas les frais de production?

Peut-on épargner des revenus qui n'excèdent pas les frais de production?

Est-il indifférent que les revenus soient épargnés ou dépensés en consommations de luxe?

Serait-il désirable qu'il n'y eût aucune consommation de luxe? — Que deviendrait la société en cette hypothèse?

LEÇON XII

QUESTIONS

Les frais de production peuvent-ils être classés absolument en généraux et spéciaux, ou ces deux qualifications sont-elles relatives?

Pourriez-vous éclaircir votre réponse par des exemples?

La distinction des frais généraux et des frais spéciaux a-t-elle quelque importance pratique?

Comment comprenez-vous que les frais de production soient l'expression négative de la puissance productive?

Pourrait-on dire que la somme de ces frais est l'expression négative de la puissance productive, s'il s'agissait de tout le revenu d'un peuple ou de la totalité des produits annuels de l'industrie humaine?

Pourrait-on, s'il s'agissait de toute l'industrie humaine ou seulement de celle d'un peuple, faire la distinction des frais de production?

Employer des revenus qui excèdent les frais de production à élever ou à instruire des enfants, est-ce capitaliser? — est-ce produire? — est-ce consommation de luxe?

Si une industrie croissante épargnait toujours, à quoi pourraient être employés ses produits toujours croissants? — Les épargnes successives qui seraient faites donneraient-elles lieu à une augmentation de revenus uniformément proportionnelle au capital épargné?

Si une industrie consommait en objets de luxe ou services toute la part du produit annuel qui excéderait les frais de production, qu'arriverait-il?

Peut-on employer dans l'industrie un nombre d'hommes illimité sans capitalisation préalable?

Peut-on employer dans l'industrie un nombre d'hommes illimité à des conditions uniformes d'existence?

LEÇON XIII

QUESTIONS

Supposez que tout couple nubile contracte mariage et ait en moyenne quatre enfants viables, la population ne croîtrait-elle pas plus qu'elle ne croît actuellement ?

Quelle cause empêche ou retarde les mariages?

Est-il concevable qu'il existe sur un point et dans un temps quelconque plus d'hommes qu'on n'en peut nourrir avec la somme des aliments obtenus? — Peut-on imaginer un mode de distribution qui change ce fait?

Dire cela, est-ce dire que l'accroissement de l'humanité est contenu par une loi fatale, et qu'elle est condamnée à une misère sans remède?

Ceux qui consomment beaucoup plus que les autres ne consomment pas sensiblement plus d'aliments. Comment leurs consommations non

alimentaires font-elles obstacle à l'accroissement numérique de la population ?

Le travail ne peut-il pas être employé à obtenir telle sorte de produits que désire celui qui en dispose ?

Donc, le revenu entier de la société doit être considéré comme constituant l'ensemble de ses moyens d'existence ?

Qu'est-ce que le minimum de consommation ?

Qu'est-ce que la somme des inégalités de consommation ?

Le minimum de consommation est-il absolu ou variable, fatal ou volontaire ?

Une classe de la société peut-elle élever le minimum de sa consommation ? — Quelles sont les conditions de ses efforts dans ce but ?

Est-il vrai nécessairement qu'une disette soit suivie d'une période de mortalité ? — Est-il impossible que la chose arrive ?

Est-il vrai que la population croisse nécessairement plus vite que les subsistances ? — Est-il

vrai qu'elle croisse en raison géométrique et que les subsistances croissent en raison arithmétique?

Est-il impossible que ces rapports dans l'accroissement de la population et des subsistances ait existé ou pu exister dans un temps et un lieu donnés?

Essayez d'imaginer un cas dans lequel la formule de la population nécessaire cesse de recevoir application?

LEÇON XIV

QUESTIONS

Dépend-il de la volonté de l'homme de modifier le chiffre nécessaire de la population dans une société donnée?

Peut-il changer la loi exprimée par la formule du chiffre nécessaire?

Comment comprenez-vous que les inventions industrielles soient favorables au développement de la population? — Et l'introduction des machines?

Est-il exact de dire que celui qui consomme 10 en objets de luxe, soit en soieries, diminue par ce fait le chiffre nécessaire de la population?

Comment comprenez-vous que puisse avoir lieu un semblable phénomène?

Comment a-t-on pu imaginer que les dépenses de luxe faisaient vivre une partie de la population?

Comment comprenez-vous que l'inégalité des revenus soit différente de l'inégalité de consommation?

Est ce que les revenus capitalisés ne donnent pas lieu à des consommations? — Quel est le résultat du travail de ceux qui se sont livrés à ces consommations?

Comment comprenez-vous que la somme des individus employés à autre chose qu'à l'agriculture, à la chasse et à la pêche soit limitée par ce que produisent ces industries au delà de ce qui est nécessaire à ceux qui les exercent?

L'existence de nombreuses populations agglomérées serait donc la preuve de l'existence d'un art agricole très-avancé ou de terres très-fertiles?

Comment comprenez-vous que l'épargne soit difficile dans une société? — N'est-il pas toujours également facile de s'abstenir de consommer?

Suffit-il de s'abstenir de consommer pour qu'il y ait épargne? — Est-ce qu'on ne voit pas tous les jours des gens qui épargnent sans faire autre chose que s'abstenir de consommer?

L'abstinence seule ne suffirait donc pas à favoriser l'accroissement de la population?

Dans les cas où les hommes trouvent de la peine à vivre dans une société, convient-il de les exhorter à se marier peu et à n'avoir que peu d'enfants? — Est-ce le meilleur moyen de développer la puissance productive et le bien-être de la société?

Appartient-il à la science de donner des préceptes d'action?

En supposant qu'il appartienne à la science de donner ces préceptes, celui-ci est-il le seul qui fournisse la solution du problème? — Est-ce celui qui fournit la solution la meilleure?

LEÇON XV

QUESTIONS

Qu'est-ce qu'une terre plus fertile qu'une autre?

Les hommes choisissent-ils toujours pour la culture les terres les plus fertiles?

La culture n'a-t-elle pas commencé par les terres légères des collines? — Les terrains de plaine et de vallée ne sont-ils pas plus fertiles que ceux des hauteurs?

Si la culture a uniformément commencé par les hauteurs et fini par les plaines, n'est-il pas évident qu'au lieu de procéder des terres plus fertiles aux moins fertiles, elle a procédé des terres moins fertiles aux plus fertiles?

Si la culture procédait des terres plus fertiles aux moins fertiles, la condition de l'humanité ne serait-elle pas de voir son existence devenir de jour en jour plus difficile et plus pénible?

N'est-ce pas le contraire qui arrive? L'humanité n'est-elle pas en même temps plus nom-

breuse et plus riche qu'autrefois? Ne satisfait-elle pas des besoins plus nombreux? N'est-elle pas plus éloignée qu'autrefois des dernières atteintes de la misère?

Comment conciliez-vous ces faits avec les propositions que nous venons d'énoncer?

Parle-t-on exactement quand on dit qu'un pays est trop peuplé ou surchargé de population?

Parle-t-on exactement quand on dit que, chez tel ou tel peuple, la terre manque? — Ne serait-il pas plus exact de dire que l'art agricole y est insuffisant et sa pratique trop peu répandue?

L'humanité a-t-elle fait des progrès constants vers la richesse chez tous les peuples et sans interruption?

Pourriez-vous rendre compte de l'existence alternative de périodes de prospérité et de périodes de souffrance?

Pourriez-vous rendre compte de l'opinion d'après laquelle la condition des hommes va toujours empirant?

Pourriez-vous expliquer comment certaines co-

lonies, établies dans des conditions de territoire et de climat analogues à celles de la métropole ont vu leur population croître avec une rapidité inconnue dans la métropole ?

L'insuffisance de la capitalisation retarde-t-elle l'essor des colonies qui se trouvent dans cette situation ?

La loi de la rente ne se fait-elle sentir qu'à l'industrie agricole, à la pêche, à la chasse et aux mines? N'a-t-elle nulle action sur l'industrie manufacturière?

Les améliorations qui ont lieu dans la manutention des produits alimentaires, telles que l'introduction des machines à moissonner, à battre, à vanner, les progrès de la meunerie et de la boulangerie, tendent-elles à modifier l'action de la loi de la rente?

LEÇON XVI

QUESTIONS

Comment comprenez-vous que certains produits puissent, lorsqu'on en demande une quantité plus grande, être fournis par un travail moindre? Est-ce à dire que la somme plus grande coûtera moins de travail que la somme moindre ?

Les arrangements de coopération sont-ils les mêmes pour obtenir certains produits en grand nombre et en petit nombre?

Quelles différences peut-on signaler principalement ?

La diminution du coût de certains produits, lorsqu'ils sont demandés en grand nombre, n'existe-t-elle que lorsque leur production exige des engins coûteux?

Les services d'une hache coûtent-ils plus lorsqu'elle est employée constamment jusqu'à consommation que lorsqu'elle est employée rarement et pour peu de temps?

Un cuir de bœuf coûte-t-il moins lorsqu'on n'en retire qu'une paire de chaussures que lorsqu'on en retire toutes celles qu'il peut fournir?

Si la population augmente sur un territoire donné, les difficultés des communications augmentent-elles dans les mêmes proportions? Les hommes sont-ils plus distants les uns des autres?

Un chemin coûte-t-il plus à construire si les frais de son établissement sont répartis entre deux mille individus que s'ils étaient répartis entre mille?

Les frais d'entretien de ce chemin sont-ils deux fois plus élevés lorsqu'il sert à deux mille individus que lorsqu'il sert à mille?

Pourquoi les hommes aiment-ils à se rapprocher les uns des autres et à former des villes?

Lorsque les hommes sont plus nombreux sur un territoire donné, ont-ils besoin, pour satisfaire les mêmes besoins qu'auparavant, d'augmenter leurs approvisionnements de toute sorte en raison de la population?

Les hommes trouvent-ils quelque avantage à faire leurs consommations en commun?

La loi des débouchés a-t-elle un caractère expansif dans les colonies?

Peut-on affirmer que l'accroissement de population est par lui-même une cause d'appauvrissement? — Peut-on affirmer qu'il est une cause d'enrichissement?

La loi des débouchés est-elle sans action sur l'industrie agricole et en général sur les industries dans lesquelles se fait le plus fortement sentir la loi de la rente?

LEÇON XVII

QUESTIONS

A quoi sert d'avoir énuméré, analysé et spécifié les divers éléments de la puissance productive? Ils sont connus même de ceux qui n'ont jamais songé à étudier l'économie politique.

N'arrive-t-il jamais qu'on parle d'augmenter la richesse sans améliorer aucun des éléments de la puissance productive? — Ni qu'on suppose que les richesses peuvent être consommées de deux manières à la fois, comme si elles n'étaient pas matérielles?

Ne suppose-t-on pas fréquemment que la puissance productive pouvant croître indéfiniment, sans limites assignables, n'a pas de limites dans le moment où l'on parle?

Si notre énumération des éléments de la puissance productive est complète, est-il raisonnable de chercher une augmentation de richesse ail-

leurs que dans l'amélioration de l'un ou de plusieurs de ces éléments?

Si ces éléments sont indissolublement unis, est-il prudent d'en considérer un seul que l'on désire améliorer, sans s'occuper des effets que les mesures projetées pour l'améliorer pourront avoir sur les autres?

Peut-on tirer de l'énumération des éléments de la puissance productive une méthode pour comparer cette puissance dans diverses sociétés? — Et pour comparer la puissance de la société existante à celle de la société réformée selon tel ou tel plan?

Le système d'appropriation des richesses a-t-il quelque importance générale autrement que comme partie des arrangements sociaux?

Dans les études qui précèdent a-t-il été tenu compte des changements d'utilité qui ont pour origine les modifications des besoins et de la volonté des hommes?

Est-ce que ces changements n'existent pas et ne

viennent pas tantôt donner, tantôt ôter de l'utilité aux richesses existantes ?

Si ces changements existent, et s'il n'en a pas été tenu compte, toutes les conclusions de la science ne se trouvent-elles pas infirmées ?

La science peut-elle soumettre ces changements des lois générales et permanentes ?

Doit-elle, si elle ne le peut, abdiquer et renoncer aux vérités acquises ?

Doit-elle dissimuler sa propre imperfection et ne pas indiquer la limite où elle finit?

Ces changements subjectifs d'utilité ont-ils une grande importance pratique ? — Altèrent-ils sensiblement la conduite générale de l'industrie et les arrangements pris en vue de cette conduite?

SECONDE PARTIE

De l'appropriation des richesses

LEÇON XVIII

QUESTIONS

Peut-on établir des règles d'appropriation des richesses qui ne disposent en même temps du travail et des personnes ? — Essayez par la pensée de séparer les dispositions relatives aux richesses de celles relatives au travail.

Les règles d'appropriation des richesses n'intéressent-elles que le travail industriel ?

Système de propriété et *organisation du travail*, sont-ce choses distinctes et différentes ?

Les formes d'appropriation des richesses ne s'étendent-elles qu'à une société politique à la fois, ou à plusieurs ou à toutes ?

Ne pourrait-on pas se passer d'un système quelconque d'appropriation ?

N'y a-t-il réellement que deux modes élémen-

taires d'appopriation ? — Vérifiez avec soin par la pensée si la proposition énoncée est exacte.

N'y a-t-il pas un des deux modes d'appropriation qui existe naturellement dans la famille et un autre qui existe naturellement entre étrangers?

Les richesses distribuées en vertu d'un contrat, soit de travail ou de société, par exemple, sont-elles appropriées selon l'un ou l'autre des modes indiqués ou selon un troisième mode ?

La propriété de la tribu, telle qu'elle existe encore dans certaines parties de la Russie et chez les Arabes, est-elle un mode spécial d'appropriation ou une combinaison des modes élémentaires?

Et l'arrangement qui avait pour base le système des castes, et en général les systèmes d'appropriation fondés et maintenus par la coutume ne sont-ils pas autant de modes d'appropriation distincts?

Quel est le mode de distribution qui se présente le plus facilement à l'esprit? — N'est-ce pas le premier qui a prévalu ?

Comment se fait-il qu'il ait partout été modifié dans le sens de la liberté? — Est-ce par raisonnement?

Peut-on concevoir un système d'appropriation fondé tout entier sur l'autorité? — Et un système fondé tout entier sur la liberté?

Peut-on abandonner à la liberté les services généraux qui ne s'incorporent pas et ne s'approprient à aucune personne déterminée? — Peut-on abandonner à la liberté l'appropriation des richesses que laissent ceux qui meurent?

Peut-on abandonner à la liberté l'exécution des contrats?

En quoi consisterait le système d'appropriation qui laisserait à la liberté la plus grande place possible?

L'appropriation par autorité a-t-elle des lois fixes dans lesquelles on puisse l'étudier?

LEÇON XIX

QUESTIONS

Pourquoi l'existence de relations pacifiques est-elle la condition nécessaire de l'échange?

Est-il vrai que deux personnes qui concluent un échange deviennent plus riches au moment de la conclusion de l'échange qu'auparavant? — Les objets échangés n'ont pourtant subi aucun changement? — D'où viendrait l'augmentation de l'utilité qu'ils avaient?

Comment comprenez-vous que, sans autre entente, deux personnes qui font un échange se trouvent en état de coopération temporaire?

Que cherche dans l'échange chacun des échangistes?

Les mots *valeur* et *valoir* supposent une force : cette force existe-t-elle dans l'objet échangé, s'il est vrai que la valeur soit déterminée par l'accord de deux volontés?

Cette force peut-elle être constituée par une volonté et agir sur une autre volonté?

ette force pourrait-elle être considérée comme une propriété inhérente à la chose échangée? — Pourrait-elle agir également sur n'importe quelle volonté? — Et sur la volonté de la même personne dans un autre temps?

L'échange étant une lutte, il y a des conditions de supériorité et d'infériorité dans cette lutte : quelles sont ces conditions?

La valeur de deux objets échangés l'un contre l'autre peut-elle augmenter à la fois? — La valeur de l'un peut-elle augmenter d'une quantité et celle de l'autre diminuer d'une quantité différente?

Peut-on dire que la somme de la valeur des deux produits est variable ou invariable? — Peut-on concevoir la somme de la valeur de deux produits considérés isolément?

La somme des existences de chacun des deux produits et, par conséquent, les deux sommes réunies ne peuvent-elles être ni augmentées, ni diminuées?

Si elles éprouvent une augmentation, sera-t-il exact de dire que la somme des valeurs a augmenté? — Dans ce cas, pourra-t-on affirmer d'avance que la valeur respective des deux objets n'aura subi aucune altération?

Le nombre des exemplaires de deux objets antérieurement échangés venant à augmenter ou à diminuer, suffira-t-il de connaître ce fait pour prévoir si la valeur de l'un et de l'autre augmentera, diminuera ou restera la même?

Un homme consentirait-il un échange s'il pouvait obtenir dans le même temps l'objet qu'il acquiert par l'échange avec moins de travail que ne lui en a coûté l'objet qu'il cède en échange?

La coopération temporaire qu'établit l'échange peut-elle devenir permanente? — Comment et par quelles considérations?

LEÇON XX

QUESTIONS

Comment comprenez-vous que deux couples d'hommes isolées l'une de l'autre, échangeant en même temps les mêmes produits, les échangent à des conditions différentes? — Peut-on dire qu'une de ces conditions soit plus juste que l'autre? — Peut-on dire qu'elle soit plus avantageuse à l'intérêt commun des échangistes?

Comment comprenez-vous qu'en cas de concurrence les premiers échanges aient lieu entre ceux qui ont les besoins les plus pressants?

La concurrence tend-elle à abaisser la valeur des marchandises échangées? — Tend-elle à l'élever? — Est-elle plus avantageuse à ceux qui ont des besoins plus pressants ou moins pressants ou à personne?

L'augmentation du nombre des concurrents a-t-il quelque influence sur les conditions du marché? — Laquelle? — Change-t-elle en réalité

les conditions élémentaires et essentielles de l'échange?

Est-il convenable qu'offre et demande soient deux termes synonymes dont le sens ne varie que selon l'objet que l'on considère?

Ne peut-on considérer à la fois les variations de valeur de deux objets échangés l'un contre l'autre?

Est-il vrai que dans tout échange l'offre et la demande soient nécessairement égales? — Est-il vrai que cette égalité soit la condition même de l'échange?

Peut-on comparer l'offre à la demande par la quantité de marchandises diverses présentées l'une contre l'autre à l'échange sur le marché?— Peut-on les comparer autrement que par leur valeur proposée ou acceptée?

Comment comprenez-vous que l'offre et la demande puissent être modifiées à la fois et en sens contraire par une variation de valeur? — qu'elles puissent arriver à l'égalité?

Comment comprenez-vous que la valeur puisse être modifiée par des variations, soit de l'offre, soit de la demande?

Peut-on dire que l'offre ou la demande, à une valeur proposée différente de celle à laquelle l'échange se conclut, n'existent pas ?— Peut-on dire qu'elles n'aient aucune influence sur les échanges qui se concluent? — Est-il nécessaire pour cela de chercher en dehors de ceux qui ont conclu un échange les conditions de cet échange?

Toutes les conditions qui déterminent un échange peuvent-elles être ramenées aux trois termes : offre, demande et valeur ?

Les hommes apportent-ils dans l'échange avec concurrence d'autres vues, d'autres désirs et d'autres forces que dans l'échange isolé?

La valeur, dans l'échange avec concurrence, est-elle d'une autre nature que dans l'échange isolé?— Est-elle soumise à des lois différentes ? — A-t-elle d'autres limites en maximum et en minimum ?

LEÇON XXI

QUESTIONS

Peut-on dire avec exactitude qu'un homme isolé, comme Robinson dans son île, évalue les divers objets qui constituent sa richesse et que ces divers objets ont pour lui de la valeur ?

Peut-on dire que les objets qui constituent la fortune d'un particulier ont de la valeur ? — Quel est le sens vrai de cette expression si on l'emploie, soit dans le cas de l'individu isolé, soit dans le cas du particulier non isolé ?

Peut-on dire exactement que les objets qui constituent la fortune d'un peuple ont une valeur ? — Et ceux dont la somme constitue la richesse de l'humanité ont-ils une valeur ?

La valeur est-elle susceptible d'une mesure rigoureuse ? — En d'autres termes peut-on rigoureusement mesurer la volonté et les convenances des individus desquels la valeur dépend ?

Pourquoi la valeur est-elle limitée dans ses

oscillations par le maximum et le minimum que nous venons d'indiquer ?

Si un individu peut acquérir par un travail de 5 un objet qu'il désire, acquerra-t-il cet objet au prix d'un autre qui lui aura coûté un travail de 10 ? — Pourra-t-il conclure en certains cas un échange dans ces conditions ? — Pourra-t-il en conclure habituellement ?

La richesse d'un particulier peut-elle être appréciée par l'inventaire des choses qu'il possède évaluées en une marchandise qui sert de mesure commune ? — Quel est le sens de cet inventaire ?

Un inventaire du même genre fait pour une nation ou pour l'humanité tout entière donnerait-il une idée exacte de la richesse de cette nation ou de l'humanité ?

Pourrait-on mesurer cette richesse par la comparaison d'inventaires successifs ? — Pourrait-on la comparer au moyen de ces inventaires à de longs intervalles de temps ?

Pourrait-on la mesurer par la comparaison d'un certain nombre d'inventaires partiels dans les-

quels les marchandises seraient inscrites et énumérées en quantités ?

Est-il exact de dire que la valeur représente et remplace un travail ?

Ne serait-il par plus exact de dire qu'elle est déterminée par la difficulté d'acquérir ? — Par quoi parvient-on à surmonter une difficulté de ce genre ?

N'y a-t-il pas des cas où aucun travail ne peut obtenir l'objet désiré, un tableau de Raphael, par exemple ? — En ce cas la valeur de l'objet représentera-t-elle encore un travail ?

LEÇON XXII

QUESTIONS

Les hommes n'ont-ils pas dû employer de préférence comme monnaies les marchandises les plus fréquemment échangées sur chaque marché? — Comment?

Quelles sont les marchandises qui peuvent servir de monnaie?

D'où vient que généralement on a pris d'abord pour monnaie les marchandises qui faisaient l'objet d'un commerce extérieur?

La monnaie remplit-elle les fonctions de mesure des valeurs? — Cette mesure est-elle rigoureusement exacte?

Quelle différence y a-t-il entre valeur et prix d'une marchandise? — Pourrait-on comparer sans monnaie la valeur des diverses marchandises?

Est-ce un acte de l'autorité publique qui a fait adopter l'or et l'argent comme monnaies? —

Est-ce quelque convention expresse et formelle?

A quoi sert le monnayage? — Entre-t-il dans les attributions nécessaires de l'autorité? — Est-ce l'autorité qui, par le monnayage, confère aux monnaies la valeur qu'elles ont?

L'achat-vente contitue-t-il un échange complet? — Y a-t-il quelqu'un qui désire obtenir de la monnaie pour la conserver comme monnaie et en jouir ainsi? — Et les avares qui aiment à thésauriser? — Et les fabricants d'objets d'or et d'argent qui se servent de la monnaie comme d'une matière première?

Qui, sur un marché, a et garde en sa possession de la monnaie? — Combien de monnaie garde-t-on et pour combien de temps?

La monnaie a-t-elle une autre fonction que celle de faciliter les échanges?

La quantité de monnaie dont un marché a besoin est-elle en proportion de l'importance des échanges qui s'effectuent sur ce marché? — Est-elle toujours la même ou varie-t-elle? — Si elle varie, quelles sont les causes qui peuvent la faire varier?

Est-il utile pour un pays d'avoir beaucoup ou d'avoir peu de monnaie? — Le pays où il circule le plus de monnaie est-il le plus riche?

L'habitude de l'achat-vente n'a-t-elle pas donné un sens plus déterminé aux mots offre et demande? — A-t-elle altéré en essence le contrat d'échange?

Peut-on sans inconvénient confondre la notion de valeur et la notion de prix? — Le prix de toutes les marchandises peut-il augmenter ou diminuer à un moment donné? — Et leur valeur?

Peut-on prendre pour monnaie un objet sans utilité et sans valeur? — Comment se fait-il que le papier-monnaie ait une utilité et une valeur?

LEÇON XXIII

QUESTIONS

Pourquoi les hommes ont-ils généralisé la pratique de l'échange et ont-ils pris en vue de l'échange leurs arrangements de travail?

L'échange peut-il être appliqué à des services illégitimes? — Quels sont en général les services illégitimes? — Est-ce l'échange qui les rend tels?

Dans l'échange au comptant est-il nécessaire que les deux échangistes aient confiance l'un dans l'autre? — Et dans l'achat-vente à terme? Et dans la vente de services à venir, comme le loyer de travail? — Et dans l'échange de services contre services?

L'échange pouvait-il être réalisé dans tous ces cas sans intervention de l'autorité? — Est-il utile que l'autorité soit intervenue partout pour donner sa sanction aux divers contrats d'échange?

N'y a-t-il pas crédit en tout échange?

Donne-t-on le nom de contrat de crédit aux contrats autres que le prêt d'argent et la vente à terme? — L'usage qui restreint à ces deux cas l'emploi des mots : « contrat de crédit, » est-il fondé en raison? — Ces contrats diffèrent-ils en essence du loyer de biens urbains ou ruraux et des mandats conférant pouvoir d'administrer un capital quelconque?

Le contrat de crédit ne donne-t-il pas lieu à la création de titres, tels que billets à ordre ou de banque, lettres de change, obligations, actions, etc., qui portent habituellement le nom de *valeurs* et se négocient couramment? — Ces titres existeraient-ils s'il n'y avait pas de contrat de crédit? — Peut-on dire toutefois que le crédit ne crée pas de richesses? — Examinez successivement le cas du billet, de la lettre de change, du billet de banque et de l'action ou obligation.

Est-ce qu'une personne qui jouit d'un crédit égal à son capital ne fait pas deux fois plus d'affaires que si elle n'avait pas de crédit? — Est-il donc exact de dire que le crédit n'augmente pas la somme des richesses?

Est-il indifférent que le crédit soit commun ou

rare, étendu ou restreint dans une société? — Pourquoi?

Ne serait-il pas préférable que les richesses fussent distribuées de telle sorte que personne n'eût besoin du capital d'autrui, comme le désirait J.-B. Say? — Ne vaut-il pas mieux tenir que voir courir, et un bon *tiens* ne vaut-il pas mieux que deux *tu l'auras?*

Les contrats de crédit par prêt d'argent n'équivalent-ils pas à deux achats-ventes? — N'exigent-ils pas la même somme de monnaie que deux achats-ventes équivalents? — Ne créent-ils pas un besoin de monnaie égal à celui de deux achats-ventes équivalents?

LEÇON XXIV

QUESTIONS

En quoi consiste précisément l'industrie commerciale? — En quoi diffère-t-elle, quant à celui qui l'exerce, des autres industries?

Est-elle inhérente au système d'appropriation par la liberté, ou existe-t-elle indépendamment de tout système d'appropriation?

A-t-elle des fonctions déterminées? — En quoi précisément consistent ces fonctions? — Sont-elles utiles? — Sont-elles nécessaires?

Le commerce produit-il des richesses? — Modifie-t-il en quelque chose ces objets par les services qu'il y incorpore?

L'utilité qu'il donne aux choses est-elle purement subjective? Dépend-elle des caprices de ceux qui ont besoin de ces choses ou d'une variation imprévue de leurs besoins?

Transporter un objet d'un lieu à un autre ou d'un temps à un autre, n'est-ce pas lui faire subir

une sorte de changement intrinsèque? — Peut-on transporter un objet d'un lieu à un autre ou d'un temps à un autre sans travail?

N'y a-t-il pas spéculation dans toute opération commerciale?

Pourquoi donc faire une classe à part du commerce de spéculation? — Quelles sont les fonctions propres de ce commerce?

Opère-t-il en vue d'un équilibre constant entre la production et la consommation? — Le commerce de distribution opère-t-il en vue de cet équilibre?

Donnez-nous un exemple d'une opération faite en vue de la permanence des habitudes et d'une opération faite en vue d'un changement dans les habitudes?

Le commerce de spéculation est-il aussi étendu que celui de distribution? — Est-il aussi nécessaire? — Est-il plus, est-il moins facile que le commerce de distribution?

En établissant un système d'appropriation par autorité, ne pourrait-on pas supprimer les fonc-

tions du commerce et écarter ainsi un intermédiaire coûteux qui se place entre le producteur et le consommateur? — Le producteur et le consommateur ne pourraient-ils pas avec avantage s'entendre directement? — Ne pourrait-on pas organiser par autorité les services de l'industrie commerciale?

Comment comprenez-vous que le commerçant, uniquement occupé d'acheter à bon marché pour vendre cher, cherche à réunir, conserver et entretenir les approvisionnements dont la société a besoin? — Comment comprenez-vous qu'il travaille sans cesse à niveler les différences de valeur qui peuvent exister d'un marché à un autre marché sur la même marchandise?

Quels avantages, une fois l'appropriation par la liberté acceptée, les hommes retirent-ils du commerce?

Peut-on distinguer ces avantages de ceux de l'industrie voiturière? — Jusqu'à quel point cette industrie est-elle liée au commerce et en quoi en diffère-t-elle?

LEÇON XXV

QUESTIONS

D'où vient que, lorsque chacun emploie tout son travail à rendre un ou quelques services au prix desquels il obtient de quoi satisfaire ses besoins, chacun se trouve plus riche?

Si chacun se trouve plus riche sous l'empire de cet arrangement, peut-on supposer qu'il convienne en aucun cas de l'altérer sciemment?

Un arrangement qui donne un tel résultat ne peut-il pas être considéré comme nécessaire et portant avec lui sa sanction, tant que les individus seront abandonnés à leur libre arbitre?

Est-il possible que chacun ne s'efforce pas d'entrer dans les fonctions où le travail est le plus rémunéré? — Et ne s'efforce pas de sortir des fonctions où le travail est le moins rémunéré?

Comment comprenez-vous qu'il y ait trois sortes de rémunérations? — Pouvez-vous donner la raison de ce fait, ou bien est-ce un fait primitif?

Peut-on se passer de rémunération religieuse résultant de la satisfaction du devoir rempli? — et de rémunération sympathique, résultant de la satisfaction que cause l'approbation des hommes? — et de rémunération économique?

Est-il exact de considérer les rémunérations religieuse et sympathique comme des diminutions de travail?

L'échange assurant la préférence des consommateurs à celui qui offre ses services au meilleur marché, les services rémunérés par l'échange ne se trouvent-ils pas offerts dans une sorte de marché aux enchères et au rabais?

Qui détermine, en ce cas, la somme de chaque genre de service qui doit être rendue?

Qu'arrive-t-il des services que les consommateurs trouvent trop chers? — Et si, sans être plus chers qu'auparavant, ils excèdent la demande en quantité?

La demande de chaque service dépendant des consommateurs, tous les membres de la société ont-ils sur cette demande, qui dirige toute l'industrie, une influence égale? — Pourriez-vous

déterminer quelle part d'influence appartient à chacun ?

Les hommes peuvent-ils s'engager dans une profession viagère en vue d'un fait aussi accidentel et aussi capricieux que l'échange? — Y a-t-il quelque sécurité à agir ainsi? Sur quoi est fondée cette sécurité?

Les espérances en vue desquelles les hommes adoptent librement une profession sont-elles garanties par l'autorité? — Par la justice idéale?

Tous les individus peuvent-ils concourir pour toutes les professions? — Quelques-uns peuvent-ils concourir pour toutes? — N'y a-t-il pas dans ce fait une cause d'inégale rémunération?

La rémunération des diverses professions est-elle nécessairement régulière et assurée? — Examinez, par exemple, la profession d'avocat?

LEÇON XXVI

QUESTIONS

Sous l'empire de l'échange, chaque individu ne se trouve-t-il pas, quant à la rémunération, dans les mêmes conditions où il se trouverait isolé en face de la nature ?

Toutefois cette rémunération n'est-elle pas plus grande ?

Sous l'empire de l'échange libre, n'y a-t-il pas une sorte de mise en commun du travail de tous les hommes et de ses résultats ?

Le partage de la mise commune ne se fait-il pas, à très-peu de chose près, en raison du travail que chacun a apporté ?

Comment les rémunérations diverses tendent-elles sans cesse à la proportionnalité ? — Sont-elles réellement proportionnelles, sans s'élever au-dessus ni tomber au-dessous ?

Qui est-ce qui détermine le coût de production de chaque produit ?

La facilité qu'ont les hommes de passer d'une profession à l'autre dès qu'ils y trouvent avantage ne tend-elle pas à niveler le coût de production de tous les services et partant de tous les produits ?

Ce niveau de toutes les rémunérations existe-t-il réellement ?

Le coût de production d'un service est-il autre chose que le prix auquel ce service peut être obtenu d'une manière permanente ?

Lorsqu'on parle de rémunérations égales reçues par les personnes employées dans diverses fonctions industrielles, entend-on des sommes égales de richesses ? — Veut-on dire que ces rémunérations sont proportionnelles au travail et consistent en égale somme pour travail égal ?

Dans l'état d'isolement, y a-t-il coût de production ? — Ce coût de production est-il autre chose que le travail lui-même ? — Lorsque l'on dit que le coût de production, qui est le travail, détermine la valeur des choses, n'est-ce pas dire que la valeur est proportionnelle au travail et se confond en quelque sorte avec lui ?

Le coût de production d'une marchandise ou d'un service détermine-t-il la valeur de cette marchandise et de ce service, sans subir lui-même l'influence de cette valeur ? — Décrivez-nous comment les faits se passent, et dans quel ordre ils se succèdent.

Quel est le fait primitif et régulateur ? — Intervient-il une autre loi et une autre force que celle de l'échange par offre et demande ?

Ne peut-on pas dire : « La valeur courante détermine le coût de production, lequel engendre la valeur habituelle ? »

Le coût de production d'une marchandise ou d'un service est-il fixe et invariable absolument ? — Et dans un temps donné ?

La valeur habituelle est-elle distincte en essence de la valeur courante ? — Importe-t-il de négliger l'une pour étudier l'autre ; le peut-on ?

Pouvez-vous indiquer une méthode simple et commode pour résoudre tous les problèmes que présente l'étude de l'appropriation des richesses sous l'empire de la liberté ?

LEÇON XVII

QUESTIONS

Pourriez-vous indiquer et énumérer les caractères qui constituent l'entreprise?

La construction et l'administration d'un chemin de fer constituent-elles une entreprise? — Et la construction et réparation des locomotives? — Et la construction et l'entretien des voitures?

Comprenez-vous que ces diverses opérations soient faites par une seule entreprise ou par plusieurs? — Si par plusieurs, comment sont-elles indépendantes?

Les tâcherons et ouvriers qui travaillent aux pièces sont-ils entrepreneurs? — Un artisan qui travaille seul est-il entrepreneur?

Pourquoi dites-vous qu'une entreprise ne peut exister qu'à la condition de faire au moins ses frais? — Ne voit-on pas tous les jours des entreprises qui subsistent et longtemps, après avoir éprouvé des pertes?

Que deviennent les personnes employées par une entreprise qui finit ?

Pourquoi dites-vous que le prix de revient des entreprises qui fournissent en concurrence le même produit sur le même marché est généralement inégal ? — Est-il nécessairement inégal ?

Quelle différence y a-t-il entre *prix de revient* et *coût de production ?*

Comment comprenez-vous que ce soit précisément l'entreprise dont le prix de revient est le plus élevé qui détermine le coût de production ? — Pourquoi n'est-ce pas le prix de revient moyen ?

Vous avez dit que l'échange établissait un concours aux enchères dans lequel la préférence était assurée à celui qui offrait les services au meilleur marché : d'où vient que vous dites maintenant que le coût de production est déterminé par le prix de revient le plus élevé? — N'y a-t-il pas contradiction?

Quelle est la situation des entreprises dont le prix de revient est moins élevé ? Pourquoi ne veulent-elles pas les donner au prix de revient ?

— Pourquoi le consommateur consent-il à payer leurs produits au-dessus du prix de revient?

Toutes les entreprises peuvent-elles faire des bénéfices? — Toutes les entreprises engagées dans une branche d'industrie peuvent-elles faire des bénéfices?

Lorsque les travailleurs se portent d'une branche d'industrie où leurs services sont peu rémunérés dans une branche où ces services rendent une rémunération plus forte, ne font-ils pas baisser les rémunérations?

La concurrence n'abaisse-t-elle pas les rémunérations? — Examinez ce qui aurait lieu en supposant que les individus n'eussent pas la faculté de passer d'une profession à l'autre?

Mais assurer la préférence à qui offre le produit à meilleur marché, n'est-ce pas abaisser les rémunérations? — La rémunération de celui qui rend un service peut-elle baisser sans que celui qui reçoit le service en profite d'autant? — Tout individu n'achète-t-il pas autant de services qu'il en vend?

LEÇON XVIII

QUESTIONS

Une entreprise peut-elle mettre en œuvre autre chose que du travail?

Y a-t-il autre chose à rémunérer que du travail? — Y a-t-il autre chose que du travail dans le prix de revient d'un produit quelconque?

Pourquoi ne pas compter l'art et ne pas lui attribuer une rémunération séparée de celle du travail?

Le travail a deux formes : en a-t-il davantage? — Peut-on, en analysant le prix de revient d'un produit, trouver autre chose que des salaires et des intérêts?

La proportion dans laquelle chacune des deux formes de travail entre dans le prix de revient est-elle la même pour tous les produits? — Pour un même produit dans diverses entreprises? — Dans une même entreprise en divers temps?

Peut-on remplacer le travail musculaire par le

travail d'épargne, et réciproquement? — Lequel emploie-t-on de préférence? — Ils concourent.

Le travail d'épargne est-il payé aux pièces? — Et le travail musculaire? — Est-il indifférent de considérer ce dernier comme payé aux pièces ou non?

Ne détournez-vous pas les mots intérêts et salaires de leurs sens ordinaire en leur donnant celui que vous leur attribuez?

L'épargne ne pourrait-elle avoir lieu sans intérêt? — Est-ce qu'un fonds de terre peut être consommé pour qu'on attribue un intérêt au propriétaire?

Est-ce que tous les capitaux rapportent le même taux d'intérêt? — Comment donc parlez-vous du taux de l'intérêt comme s'il n'y en avait qu'un? — Ne serait-il pas juste que le taux de l'intérêt fût réellement uniforme?

Comment entendez-vous que la demande de capitaux dépende de l'art industriel et du travail musculaire offert? — Exposez les faits. — Comment le travail musculaire peut-il demander plus

de capitaux, si l'art industriel n'a pas fait de progrès?—Comment l'art industriel peut-il demander plus de capitaux et en payer l'intérêt s'il n'y a pas plus de travail musculaire qu'auparavant ?

Est-ce que les choses se passent de la même manière ou autrement, lorsque l'individu est considéré isolément ou travaillant seul ?

Le taux de l'intérêt ne dépend-il pas réellement de la demande des emprunteurs et de l'offre des prêteurs ?

Quand un individu consent-il à prêter un capital qu'il considère comme sûrement prêté ? — Quel est le minimum de l'intérêt qu'il consent à recevoir?

Les emprunteurs peuvent-ils emprunter d'une manière permanente pour consommer? Quel est l'intérêt maximum que l'on consentira à payer sur un capital emprunté pour produire?

De quelles considérations naissent le minimum que consent à recevoir le prêteur et le maximum que consent à payer l'emprunteur?

L'homme qui emploie son propre capital en

reçoit-il un intérêt ? — D'où est tiré cet intérêt ? — D'où est tiré celui des capitaux empruntés ?

Une entreprise dont le prix de revient est moindre que celui de ses concurrentes paye-t-elle un intérêt plus élevé ? — Pourrait-elle, en cas de besoin, payer un taux d'intérêt plus élevé ? — Et une entreprise dans une branche d'industrie où tous les entrepreneurs ont des bénéfices ?

LEÇON XXIX

QUESTIONS

Comment comprenez-vous que l'entrepreneur reçoive un salaire? — N'est-ce pas un profit? — Quelle différence y a-t-il entre profits, intérêts et salaires?

Ne doit-on pas classer à part le salaire de l'entrepreneur qui est soumis à des conditions spéciales?

N'y a-t-il pas des salaires différents selon l'emploi? — Comment comprenez-vous qu'il y ait un taux général des salaires?

L'entrepreneur concourt-il sur le marché avec les salariés proprement dits, et ceux-ci avec lui? — Peuvent-ils changer de condition dans le cas de certaines oscillations de valeur?

Comment comprenez-vous que l'art industriel existant entre pour quelque chose dans la demande du travail? — et l'existence de capitaux plus ou moins abondants?

Est-ce que, l'art industriel étant donné, la création de nouveaux capitaux augmente la demande et la valeur du travail ?—Est-ce que, dans le même cas, la diminution des capitaux diminue la demande et la valeur du travail ?

Pourquoi le contrat de travail n'a-t-il pas d'influence sur le taux des salaires? — Est-ce que les salaires n'augmentent pas en raison du nombre des ouvriers demandés par les entrepreneurs? — Dans le cas où un entrepreneur emploie des ouvriers, l'entreprise ne pourrait-elle pas être conduite par des ouvriers associés?

Les salaires peuvent-ils hausser sans que les intérêts diminuent? — Les salaires peuvent-ils baisser en même temps que les intérêts?

Les intérêts peuvent-ils baisser sans que les salaires haussent ? — Les intérêts peuvent-ils hausser sans que les salaires baissent? — Les intérêts peuvent-ils hausser en même temps que les salaires? — Décrivez exactement et en détail comment les choses se passent.

La rémunération de l'entrepreneur se compose-t-elle d'intérêts ou de salaires ?

Les mouvements ordinaires de l'industrie donnent-ils lieu à des hausses ou à des baisses de salaires et d'intérêts sur tout le marché ? — et sur le marché spécial de tel ou tel produit ?

Quelles causes peuvent donner lieu aux hausses et aux baisses générales des intérêts et des salaires ou des uns ou des autres seulement ? — Examinez successivement les phénomènes qui peuvent avoir lieu dans toutes les hypothèses de variations générales de valeur, soit des intérêts, soit des salaires ?

LEÇON XXX

QUESTIONS

Avez-vous ouï parler de sociétés dans lesquelles le taux de l'intérêt fût différent? — Pourriez-vous en citer?

D'où vient que ces sociétés, faisant entre elles un commerce suivi, le cours des intérêts ne s'y nivèle pas?

Y a-t-il des sociétés où les salaires soient plus ou moins élevés que dans d'autres, et pourriez-vous en citer?

Pour apprécier lés différences de salaires d'une société à une autre et d'un temps à un autre, peut-on prendre pour type le salaire du journalier? — Et le salaire en monnaie?

D'où viennent les différences permanentes de salaires entre pays limitrophes et dans les diverses parties d'un même pays?

Pourriez-vous citer des exemples de différences dans le taux respectif des intérêts et des salaires

en divers pays et, par exemple, un pays où l'intérêt fût plus élevé et les salaires plus bas que dans un autre?

Comment comprenez-vous que les intérêts et les salaires puissent être à la fois plus élevés dans un pays que dans l'autre, lorsque les deux pays communiquent par le commerce?

N'y a-t-il pas un élément du taux de l'intérêt, le risque, qui tend à baisser à mesure que la civilisation fait des progrès?

La civilisation ne tend-elle pas en même temps à écarter les obstacles à la liberté qui comprimaient l'élévation des salaires?

Analysez les changements qu'introduit dans l'appropriation des richesses la substitution d'une machine au travail musculaire, soit qu'elle laisse le prix de revient stationnaire, soit qu'elle ait pour résultat de l'abaisser.

L'inégalité de revenus à laquelle a donné lieu jusqu'à ce jour la substitution du travail d'épargne au travail actif est-elle mal en elle-même? — Doit-elle exister nécessairement?

Analysez les changements qu'introduit dans l'appropriation des richesses une invention qui, sans introduire aucune machine, diminue l'emploi du travail musculaire et abaisse le coût de production.

Indiquez-nous les changements du même genre qu'introduirait une diminution de puissance productive dans une branche donnée d'industrie.

N'y a-t-il aucun moyen de mesurer en nombres la richesse d'un pays à des époques distantes l'une de l'autre? — En prenant pour mesure le prix du blé? — En prenant la journée de travail? — En énumérant les besoins et les moyens d'y satisfaire, on n'arrive qu'à une approximation; mais la richesse est-elle susceptible d'une autre mesure?

LEÇON XXXI

QUESTIONS

Pourrait-on dire rigoureusement que les capitaux fixes ne sont pas destinés aux consommations rémunératives, tandis que les circulants sont destinés à ces consommations? — Les exceptions qui rendent cette définition inacceptable sont-elles nombreuses?

Y a-t-il des motifs pour que le travail reproduise des marchandises de même nature que celles que les travailleurs viennent de consommer? — Et pour que les hommes qui entrent dans le monde rendent les mêmes services que rendaient leurs ancêtres?

Quelles sont les causes qui peuvent altérer les proportions dans lesquelles se trouvent ou dans lesquelles doivent se trouver sur le marché les capitaux circulants et les capitaux fixes?

Comment comprenez-vous que l'intérêt des capitaux circulants se confonde avec le prix de la marchandise?

Pourquoi les capitaux-monnaie sont-ils considérés comme circulants? — En quelle forme produisent-ils intérêt? — Peuvent-ils facilement et sans dépréciation être transformés par l'échange en telles marchandises que l'on désire le plus?

Comment comprenez-vous que le taux de l'intérêt, étant un rapport, puisse varier avec l'un ou l'autre de ses deux termes? — Rendez cette proposition sensible par des exemples.

Examinez successivement les hypothèses suivantes, et exposez comment les faits se passent dans chacune d'elles : 1° la richesse du pays et la somme des capitaux circulants augmentent; 2° la somme des capitaux fixes augmente; 3° la somme des circulants diminue; 4° la somme des fixes, par suite d'un progrès d'art industriel, est insuffisante.—Il est bien entendu que, dans les quatre cas, on suppose que l'augmentation ou la diminution examinée survient dans l'état stationnaire et trouble l'équilibre.

Peut-il arriver qu'un accroissement de capitaux circulants, coïncidant avec un progrès d'art in-

dustriel qui appelle un accroissement de capitaux fixes, l'équilibre ne soit pas troublé?

Lorsque la hausse ou la baisse de l'intérêt a lieu par l'offre, commence-t-elle par les capitaux fixes ou par les circulants? — Et lorsque la hausse ou la baisse a lieu par la demande?

Comprenez-vous qu'en certains cas le prix des immeubles ne soit pas affecté par la hausse ou la baisse de l'intérêt?

Pourquoi la valeur des capitaux fixes, et notamment des terres, est-elle ainsi liée au taux de l'intérêt?

Y a-t-il des motifs pour s'efforcer de rendre le taux de l'intérêt uniforme dans les divers emplois? — Y en a-t-il pour tâcher d'égaliser le taux de l'intérêt des sommes évaluées en monnaie et celui que produisent les terres?

LEÇON XXXII

QUESTIONS

Comment comprenez-vous qu'un capital restituable en monnaie ne puisse être remboursé qu'après avoir été accepté et payé par la consommation? — Ne peut-on pas restituer un capital prêté au moyen de la vente d'un immeuble, lequel n'est pas consommé?

Ce mode de payement est-il une conséquence du mouvement naturel et prévu de l'industrie?

Les contrats de crédit ne sont-ils pas fondés sur l'espérance que le mouvement de la production et de la consommation continuera ou deviendra plus actif? — Qu'arrivera-t-il si ce mouvement se ralentit?

Comment et pourquoi les différences de valeur qui résultent des inégalités, soit de la production, soit de la consommation, se font-elles sentir d'abord sur le marché des capitaux circulants?

Quel est le rôle du commerce de spéculation dans ce mouvement de différences presque con-

stant? — Pourrait-on indiquer par une définition idéale jusqu'à quel point le commerce de spéculation, en admettant qu'il opère sans erreur, est ou n'est pas utile?

Quel est le criterium pratique des opérations du commerce de spéculation?

Les opérations de spéculation peuvent-elles avoir la même étendue, quel que soit le taux de l'intérêt sur le marché?

Les crises commerciales ne naissent-elles pas souvent d'une production excessive? — Hypothèse : une fabrication excessive de cotonnades.

Peut-on dire en ce cas que la crise soit causée par une réduction imprévue et considérable des capitaux circulants?

Une inexécution sur une large échelle des contrats de crédit n'est-elle pas une cause plutôt qu'un effet de la crise? — Examinez dans quels cas on exécute ou on n'exécute pas couramment les engagements de ce genre?

Comment comprenez-vous que la crise commerciale ne soit pas un mal, lorsqu'elle occasionne tant de souffrances? — Examinez si elle

tend à établir ou à détruire l'équilibre du mouvement industriel.

Nuirait-on à la production en faisant commencer une crise le plus tôt possible? — Vaut-il mieux pour la production que l'exécution des engagements de crédit soit suspendue ou exigée à la rigueur?

Comment comprenez-vous la périodicité des crises dans un pays qui s'enrichit? — Ne vaudrait-il pas mieux que des restrictions fussent apportées à l'usage du contrat de prêt?

Les crises commerciales ne causent-elles pas de grands déplacements dans les fortunes particulières?

Qu'arrive-t-il des entrepreneurs?—des salariés?

Ces déplacements sont-ils motivés par le travail de ceux qui gagnent et la négligence de ceux qui perdent?

Sont-ils le châtiment d'opérations mal dirigées et d'une prévoyance insuffisante? — Sont-ils la récompense d'opérations bien dirigées et d'une prévoyance supérieure? — Viennent-ils au hasard, sans utilité, comme sans justice?

LEÇON XXXIII

QUESTIONS

Est-ce que le mouvement de l'industrie est dirigé et réglé par les personnes riches exclusivement?

Comment comprenez-vous que cette direction appartienne aux détenteurs de capitaux? — Quelle autorité décide quel sera le nombre de souliers et de chapeaux qui seront offerts cette année sur le marché? — Quelle autorité ordonnera qu'on en fabrique davantage à l'avenir, si la fabrication de cette année a été insuffisante, et moins, si elle a été excessive?

La famille qui ne peut pas satisfaire ses besoins avec la somme de ses revenus n'a-t-elle pas le droit de changer d'emploi? — Quelles conditions sont nécessaires pour qu'elle puisse exercer ce droit?

Ne peut-on concevoir que, tout en changeant de profession, cette famille ne pût obtenir un revenu suffisant? — Quel serait ce cas? — Quelle

serait, en droit strict, la situation de cette famille? — Si elle est secourue, existe-t-elle sous l'empire de la liberté?

D'où vient que les familles qui vivent de salaires exclusivement sont plus exposées que les autres à la dernière extrémité? — Forment-elles, en réalité, dans l'arrangement de l'industrie, des individualités complètes et indépendantes?

Quelles sont les familles qui, aux termes des lois de l'échange, ont la moindre rémunération et sont le plus exposées?

Examinez successivement ce qui arrive à la suite des variations des trois termes de la formule de la population : 1° la production diminue; 2° la somme des inégalités augmente; 3° le minimum de consommation s'élève; 4° la production augmente; 5° la somme des inégalités diminue; 6° le minimum de consommation s'élève. — Comment et par quelle série de faits s'appliquera, dans chacun de ces cas, la formule de la population?

Comment les familles peuvent-elles accepter la misère et s'y habituer après avoir connu un état

meilleur? — D'où vient que, dans l'état de misère, les populations multiplient sans mesure, et malgré la certitude que les enfants seront décimés par le besoin?

Est-ce que la production des hommes aurait son prix de revient et subirait la loi générale du coût de production?

L'accroissement de la population est-il contenu par une loi fatale? — La volonté humaine et l'intelligence n'ont-elles rien à y voir et n'y peuvent-elles rien?

Ne pourrait-on pas augmenter la population en produisant plus d'aliments? — Pourquoi ne produit-on qu'une quantité d'aliments, ni plus, ni moins? — Pourquoi produit-on les marchandises dont la consommation constitue la somme des inégalités?

Si les riches s'entendaient pour supprimer brusquement et à la fois leurs consommations de luxe, n'auraient-ils pas le pouvoir de jeter dans la misère les producteurs de marchandises et de services de luxe?

LEÇON XXXIV

QUESTIONS

Peut-on concevoir un cas où toutes les entreprises de culture aient des bénéfices? — Pourquoi ne pourraient-elles pas étendre la culture sans cesser d'avoir les mêmes bénéfices? — Est-il probable que, dans le cas même où toutes les entreprises ont des bénéfices, ces bénéfices soient égaux?

Les inégalités de bénéfices ont-elles pour cause l'inégalité de fertilité des terres où une autre cause? — Les autres causes peuvent-elles être vaincues par la volonté? — A qui profitent les bénéfices supérieurs qu'elles donnent?

Exposez en détail comment les choses se passent, lorsque le prix des produits agricoles augmente à la suite d'un accroissement de la population?

Y a-t-il en réalité des terres sans fermage?

A qui profitent les revenus supérieurs provenant de la fertilité supérieure des terres?

Pourquoi cette différence de revenus ne profiterait-elle pas au fermier plutôt qu'au propriétaire?

Lorsque le prix des produits agricoles vient à baisser, qui supporte les conséquences de la baisse immédiatement? — Qui les supporte à la longue?

Si la baisse a pour cause une production plus abondante, résultat d'un progrès de l'art agricole, le fermier en souffre-t-il? — Et le propriétaire?

La rente que donne la terre n'est-elle pas l'intérêt des capitaux dépensés à la féconder, comme le soutiennent quelques auteurs? — Est-elle proportionnelle aux capitaux dépensés? — Naît-elle avant ou après la dépense?

L'amélioration des terres moins fertiles par une dépense de capitaux a-t-elle pour effet une élévation de la rente? — Cependant cette dépense a pour résultat l'accroissement de la somme des fermages?

La loi de la rente n'introduit-elle pas une altération considérable dans l'appropriation des ri-

chesses? N'est-elle pas favorable sans mesure aux propriétaires de terres et rigoureuse aux classes les plus pauvres? — Examinez le cas où la population croît et le cas où elle décroît?

Les propriétaires de terres forment-ils une classe là où la vente des terres est libre? — Les chances que présente aux propriétaires la loi de la rente n'entrent-elles pas dans les calculs de ceux qui achètent les terres et ne tendent-elles pas à disposer celui qui achète la terre, dans une société en progrès, à se contenter d'un intérêt de jour en jour moindre?

La loi de la rente ne se fait-elle sentir que dans l'agriculture? — Se fait-elle sentir dans les terres d'emplacement?

Comment comprenez-vous que la rente ne fasse pas partie du coût de production? — Est-ce qu'un fermier ne compte pas le fermage qu'il paye dans le prix de revient de ses produits?

LEÇON XXXV

QUESTIONS

Comment comprenez-vous que les voies de communication puissent atténuer et retarder les effets de la loi restrictive de la rente? — Est-il possible de dire que l'amélioration des voies de communication ne soit pas favorable aux propriétaires fonciers?

Est-il vrai que l'augmentation du prix des aliments équivaille à un abaissement des salaires et du minimum de consommation? — Comment comprenez-vous cette proposition?

Y a-t-il des motifs pour que la population tende à croître plus rapidement que les progrès de l'art agricole?

Les effets restrictifs de la loi de la rente tiennent-ils au système d'appropriation par la liberté?

Exposez en détail et le plus clairement possible les effets de la loi des débouchés. — La population du marché sur lequel une fabrique opère

vient à augmenter : qu'arrive-t-il du prix des produits de cette fabrique?

Les bénéfices résultant de l'abaissement du coût de production profitent-ils au fabricant? — Qu'arrive-t-il immédiatement? — Et à la longue?

Les effets de cette loi se font-ils sentir dans le commerce? — Et dans l'industrie des transports? — Exposez en détail comment les choses se passent, en partant de l'état stationnaire ou d'équilibre?

D'où part, sous l'influence de la loi des débouchés, l'initiative de l'abaissement des prix? — Est-ce du producteur ou du consommateur? — Cette loi n'exerce-t-elle pas sur les producteurs une pression analogue à celle que la loi de la rente exerce sur le consommateur?

La loi de la rente donne lieu à un accroissement de valeur des produits agricoles : peut-on dire qu'elle augmente la somme des valeurs? — Et la somme des choses valables? — et la richesse?

La loi des débouchés se manifeste par une diminution de la valeur de certains produits. Peut-on dire qu'il y ait diminution de la somme des

valeurs? — Y a-t-il diminution de la somme des choses valables? — Y a-t-il diminution de richesse?

Ne peut-on pas dire que le travail perd en valeur, par la loi de la rente, tout l'accroissement de valeur des produits agricoles, et que le travail acquiert en valeur, par la loi des débouchés, tout ce que les produits affectés par cette loi ont perdu de valeur?

La loi des débouchés tend-elle à décourager la production des services dont elle abaisse la valeur?

Sur quelle classe pèse particulièrement la loi de la rente, de manière à réduire ou contenir par elle le chiffre de la population?

Quels sont les besoins dont la loi des débouchés favorise principalement la satisfaction? — Sont-ce les besoins de grand luxe?

Sous l'empire de l'échange, est-il avantageux d'avoir des voisins riches ou des voisins pauvres, industrieux ou paresseux, prodigues ou économes? — Une nation a-t-elle intérêt à appauvrir et à abrutir ses voisins?

LEÇON XXXVI

QUESTIONS

Comment comprenez-vous qu'il y ait des cas où l'autorité développe plus de puissance productive que la liberté et des cas différents? — Il n'y a donc point de règle absolue? — D'où vient que cette diversité de conditions dépend moins du degré d'avancement que de l'inégalité d'avancement?

Les régimes antérieurs à celui qui existe avaient-ils plus de liberté ou plus d'autorité? — Y avait-il plus ou moins d'égalité économique? — Dans quel sens est le progrès? — Faut-il, pour l'accélérer, augmenter l'égalité ou l'inégalité?

Le régime existant est-il d'autorité pure ou de liberté complète? — Pourquoi donc examiner et comparer ces deux régimes? — Peut-on, dans les réformes que l'on projette, tendre à autre chose qu'à l'un ou à l'autre?

Un système d'appropriation quelconque peut-il infirmer les lois que nous avons exposées en traitant de la formation des richesses?

N'est-il pas rationnel que la direction de l'industrie appartienne au gouvernement? — Quel est le but de l'industrie? — Quel en est le moteur premier, le grand ressort, en quelque sorte?

Qui connaît le mieux les besoins? — Qui éprouve plus fortement le désir de les satisfaire? — Tout besoin comprimé est-il une force retranchée de la puissance productive?

N'y a-t-il pas désordre et anarchie lorsque l'on abandonne chacun à soi-même, en lui laissant le soin de satisfaire ses besoins? — Y a-t-il, dans ce cas, une direction quelconque de l'industrie?

S'il n'y a pas de direction, d'où vient que presque tous les besoins se trouvent satisfaits, et qu'il vient sur le marché telle quantité de produits de chaque sorte qui y sont demandés?

Y a-t-il quelqu'un qui sache quelle quantité de chaque produit est nécessaire? — Comment donc se dirigent et se règlent les producteurs? — Peuvent-ils se tromper? — Ont-ils intérêt à se tromper?

Comment, sous l'empire de la liberté, se donnent les ordres pour produire en quantité plus grande telle ou telle sorte de produits? — Com-

ment se donnent les ordres pour réduire la production ? — Et pour transporter le travail d'une branche d'industrie à une autre branche ?

Ces ordres sont-ils délibérés et discutés? — Sont-ils longs à donner ou à recevoir ? — Sont-ils ou non obéis ? — Peuvent-ils être prévus ? — A-t-on intérêt à les respecter ? — Gagne-t-on quelque chose à les prévoir ? — A vouloir les éluder ?

Comparez à ces ordres, sous tous les rapports examinés, les ordres que peut donner le gouvernement. Voyez en outre quels moyens devrait employer le gouvernement pour entrer, comme la liberté, dans tous les détails d'une industrie compliquée.

LEÇON XXXVII

QUESTIONS

Quel est l'obstacle contre lequel lutte le travail d'épargne? — N'est-il pas plus facile de faire épargner autrui que d'épargner soi-même? — N'est-il pas facile de faire épargner le grand nombre par ordre de quelques-uns?

Sous l'empire de l'autorité, une personne quelconque a-t-elle intérêt à épargner autrement que par la conception de l'intérêt social? — Ce mobile est-il suffisamment puissant pour le grand nombre? — Et pour ceux qui exercent l'autorité?

Si le grand nombre est incliné à consommer et n'a pas à épargner un intérêt senti, ne faudra-t-il pas nommer des fonctionnaires inspecteurs chargés d'avoir soin de la conservation des capitaux fixes et circulants dans toutes les branches de l'industrie? — Ne faudra-t-il pas payer ces fonctionnaires?

Si ces fonctionnaires sont négligents ou prévaricateurs, seront-ils punis nécessairement? —

Leurs appointements tout au moins seront-ils inévitablement réduits? — S'ils déploient du zèle, seront-ils nécessairement récompensés?

Ces fonctionnaires, qui devront surveiller l'industrie constamment et dans tous ses détails, devront-ils être nombreux?

Quels sont, sous l'empire de la liberté, les individus qui remplissent ces fonctions? — En quoi consiste leur rétribution? — Ont-ils intérêt à remplir exactement leurs devoirs? — Sont-ils châtiés en cas de négligence et de prévarication? — Sont-ils rémunérés dans les cas contraires? — Sont-ils soumis à un ordre régulier d'avancement? — Cet ordre est-il vicié par la faveur ou par la fraude?

Comprend-on un système d'appropriation dans lequel ces fonctions ne seraient pas remplies?

Peut-on comparer exactement les deux systèmes en ne tenant compte que du montant des rétributions? — Est-il probable qu'à ce point de vue même l'autorité fût supérieure à la liberté? — S'il existait un régime sous lequel ces fonctionnaires, recevant et consommant davantage, conserve-

raient autant de capitaux que dans l'autre, lequel serait préférable?

La combinaison des consommations en commun est-elle plus facile sous l'autorité que sous la liberté? — Chaque marché n'est-il pas, sous l'empire de la liberté, un foyer de consommations en commun? — Les consommations de ce genre ne deviennent-elles pas plus fréquentes à mesure que les marchés s'étendent?

L'histoire ne présente-t-elle pas des cas dans lesquels l'autorité aurait mieux conservé les capitaux que la liberté?

Y a-t-il, sous le régime de la liberté la plus grande qui ait existé, des gens qui travaillaient sous l'empire de l'autorité? — Quels étaient ces gens? — Étaient-ils plus ou moins portés à l'épargne que ceux qui vivaient sous la liberté directement?

Lequel des deux systèmes admet la plus grande division du travail?

LEÇON XXXVIII

QUESTIONS

Pourriez-vous expliquer comment, dans certains cas, l'autorité obtient plus de travail musculaire que la liberté, tandis que, le plus habituellement, la liberté en obtient beaucoup plus que l'autorité? — Les hommes agissent-ils raisonnablement dans l'un et dans l'autre cas?

L'homme qui travaille sous l'autorité travaille-t-il pour satisfaire ses propres besoins? — La rémunération est-elle aussi exactement proportionnelle à son travail que sous l'empire de la liberté?

Sous l'autorité, le travailleur ne peut-il obtenir une rémunération supérieure que par le travail? — Et sous l'empire de la liberté?

Y a-t-il des degrés entre la liberté complète et l'autorité absolue? — Énumérez des cas de régime mixte.

Avec les salaires à temps, l'énergie du travail

est-elle provoquée par la crainte ou par l'espérance? — A mesure qu'on avance dans la liberté, est-ce la puissance de la crainte qui augmente ou celle de l'espérance? — Celle-ci est-elle plus féconde que la crainte? — A-t-elle un champ d'action plus ou moins étendu?

Comment se conserve l'art industriel sous l'empire de l'autorité et sous un régime de liberté? — Le régime d'autorité n'est-il pas plus favorable que l'autre à cette conservation? — L'autorité ne peut-elle pas plus facilement et plus rapidement que la liberté répandre sur tout un territoire un art industriel donné?

Pourquoi dites-vous que l'autorité oppose un obstacle aux innovations et, par conséquent, aux perfectionnements? — Est-ce que des ingénieurs éclairés chargés de diriger l'industrie ne seront pas plus propres à inventer que des hommes sans mission et non examinés? — Est-ce que ces ingénieurs ne seraient pas d'excellents juges de la bonté ou de l'inutilité des inventions proposées?

Pourquoi dites-vous que toute invention emporte avec elle un changement dans les arrangements d'atelier? — Est-il naturel que les per-

sonnes investies de l'autorité soient hostiles aux inventions? — Ont-elles à déployer cette hostilité un intérêt permanent? — Sous un régime d'autorité est-il probable que l'opinion soit favorable aux inventeurs et leur donne la gloire à défaut d'autre rémunération?

Comment comprenez-vous que, sous la liberté, l'ouvrier puisse avoir intérêt à inventer? — Et l'entrepreneur?

N'y a-t-il aucune différence, quant à la rémunération, entre les grandes inventions et celles de moindre importance? — Peut-on dire que le travail d'invention soit rémunéré aussi bien et équitablement que le travail ordinaire, sous le régime de la liberté?

Sous le régime de la liberté, les changements sont-ils faciles? — L'opinion est-elle favorable aux inventions? — Cette faveur est-elle accidentelle et fortuite ou tient-elle au régime industriel?

LEÇON XXXIX

QUESTIONS

N'est-il pas mieux que l'éducation soit donnée à chacun selon sa vocation et ses aptitudes reconnues, au jugement de pédagogues expérimentés, que par des parents peu éclairés, occupés d'autre chose et n'ayant pas, le plus souvent, la liberté de choisir?

La vocation spéciale se rencontre-t-elle ordinairement chez tous les enfants?—S'y rencontre-t-elle fréquemment?—La liberté lui oppose-t-elle des obstacles insurmontables? — L'autorité lui assure-t-elle satisfaction?

Sous l'autorité, le gouvernement ne saurait-il pas mieux que les particuliers quel est le chiffre auquel la population doit convenablement s'élever? — Est-il ou non probable que ce chiffre serait dépassé si les unions étaient libres?

Dans le cas où le chiffre de la population tend à dépasser les moyens d'existence, nous savons comment la population est contenue par la misère

sous le régime de la liberté. Comment serait-elle contenue sous l'empire de l'autorité?

Si les enfants étaient élevés par autorité, quelqu'un pourrait-il songer à travailler pour l'éducation et l'avenir des siens? — Le travail qui a pour but l'éducation et la fortune des enfants est-il considérable sous le régime de la liberté et de l'hérédité?

L'hérédité n'est-elle pas une cause d'inégalité de fortunes qui donne lieu à une inégalité de consommations? — L'autorité n'empêcherait-elle pas cette inégalité? — Est-ce une raison suffisante pour conclure que l'autorité est préférable?

Si l'autorité donnait un produit égal à celui que donne la liberté, n'est-il pas probable qu'elle maintiendrait une population plus nombreuse?

Le droit de tester n'est-il pas une aggravation des inconvénients de l'hérédité? — Présente-t-il, comme l'hérédité, une compensation dans le développement d'une plus grande puissance productive? — La faculté de disposer de ses biens par testament est-elle cause d'un déploiement de travail qui n'aurait pas lieu si on la supprimait?

Le droit de tester est-il une cause de discipline ou d'indiscipline dans les familles? — La discipline des familles importe-t-elle en quelque chose à la puissance productive?

Comment comprenez-vous que l'hérédité place chaque famille dans la situation où se trouve naturellement l'humanité?

Y a-t-il des exemples d'intervention de l'autorité pour réglementer la population, soit en contenant les naissances, soit en faisant mourir une partie de ceux qui naissaient? — L'autorité pourrait-elle ne pas intervenir?

Comment se maintient et croît la population sous l'empire de la liberté? est-ce par les classes riche, moyenne ou pauvre?

LEÇON XL

QUESTIONS

Est-ce qu'on ne pourrait pas réaliser un état industriel stationnaire? — Cet état, si on pouvait le réaliser, serait-il préférable? — Pourquoi?

En cas de diminution de richesse, y a-t-il des modifications aux habitudes qui deviennent inévitables, quel que soit le système d'appropriation en vigueur? — Quelles sont-elles?

Examinez et indiquez les causes diverses qui peuvent amener une diminution du revenu annuel d'une société.

Comment opère, en cas de diminution de richesse, l'autorité? — Est-ce que la liberté peut opérer avec autant de promptitude et d'énergie? — Ses mesures ont-elles au même degré l'assentiment public?

Dans le cas où la richesse augmente, est-il nécessaire d'introduire quelques changements dans la société, quel que soit d'ailleurs le système d'appropriation? — Pourquoi?

Indiquez les cas qui peuvent donner lieu à une augmentation de revenu annuel.

Quels sont les problèmes que devra résoudre en ce cas le gouvernement d'un pays où les richesses sont appropriées par autorité? — Quelles sont les solutions que le gouvernement peut donner à ces problèmes?

Comment opère, en cas d'accroissement de richesses, le régime de la liberté? — Opère-t-il ainsi nécessairement?

En supposant que les meilleures solutions soient adoptées, qui en profite principalement sous l'autorité? — Et avec la liberté?

En supposant qu'on adopte les pires, qui en souffre sous l'autorité? — Et avec la liberté?

Les variations des revenus annuels en plus ou en moins sont-elles fréquentes? — Sont-elles uniformes? — Sont-elles générales ou partielles? — N'y a-t-il pas des variations en plus dans certaines branches et en moins dans d'autres? — Comment procéder en ce cas?

Les changements à introduire par suite de l'accroissement ou de la diminution des richesses

sont-ils considérables et sensibles sous l'empire de l'autorité? — Et sous le régime de la liberté?

Comment comprenez-vous qu'avec l'autorité la responsabilité ne soit jamais assurée dans les fonctions inférieures?

Comment comprenez-vous que, sous le régime de la liberté, les fonctions supérieures soient au concours? — Comment la responsabilité est-elle assurée dans toutes? — Cette responsabilité est-elle en raison du mérite moral, de l'intention de chacun?

Pourquoi la liberté étend-elle plus facilement et plus loin son régime que l'autorité? — Pourquoi s'applique-t-elle plus facilement à une industrie compliquée? — Quelle est l'influence de l'un et de l'autre régime sur l'homme lui-même, sur les idées et les mœurs?

LEÇON XLI

QUESTIONS

L'obstacle que l'ignorance oppose au jeu de la concurrence peut-il être mesuré par la diffusion de ce qu'on appelle instruction, notamment de l'instruction littéraire?

Peut-on dire d'un homme riche qui dédaigne de s'informer où les produits ou services qu'il achète sont à meilleur marché, et où ceux qu'il vend sont le plus chers, qu'il pèche par ignorance?

Les lois de la concurrence se font-elles exactement sentir dans les achats et ventes au détail? — Importe-t-il à l'ordre public que chacun s'efforce d'acheter au meilleur marché et de vendre le plus cher possible, ou vaut-il mieux qu'on opère sans y regarder de bien près? — Est-il utile au public qu'on dépense sans compter?

La distance est-elle une cause d'ignorance? — Et la nationalité? — Et la différence de langage ou de religion? — On pourrait donc ne compter

qu'un obstacle au lieu des trois premiers que nous avons énumérés ?

L'impôt doit-il être considéré comme un obstacle naturel ? — Est-ce que l'établissement de l'impôt n'est pas artificiel ? — Peut-on se passer d'impôts ?

Pourriez-vous nous énumérer les monopoles les plus connus ? — Comment comprenez-vous que le monopole altère les lois de la concurrence ? — Quel est l'effet du monopole sur la valeur du service qui en fait l'objet ? — Ne peut-il avoir pour effet d'en abaisser le prix ?

Veuillez énumérer les règlements les plus connus. — Comment comprenez-vous que les règlements altèrent le jeu de la concurrence ?

Veuillez énumérer les maxima les plus connus. — Comment comprenez-vous qu'ils altèrent les lois de la concurrence ? — N'ont-ils pas pour effet d'abaisser le prix des services qui en sont l'objet ? — Et lorsque ces services sont déjà l'objet d'un monopole ?

Par la combinaison du monopole et du maxi-

mum, ne peut-on obtenir les services à meilleur marché que par la concurrence?

Comment comprenez-vous que tout obstacle favorise un intérêt particulier, en même temps qu'il nuit à l'intérêt public? — Veuillez nous le démontrer par un exemple applicable à chacun des obstacles qui ont été énumérés.

Comment la liberté tend-elle à renverser tout système d'appropriation fondé sur des obstacles? — Les obstacles artificiels tendent-ils à l'état stationnaire ou au progrès? — Lorsqu'on établit des obstacles de ce genre, n'est-on pas poussé par la logique à les augmenter jusqu'à la suppression du commerce extérieur? — Comment nous démontrez-vous cette nécessité logique?

Un peuple ne peut-il pas, poussant la logique jusqu'au bout, s'isoler du commerce du monde? — Quelle serait dans ce cas sa destinée probable? — Cette opinion est-elle fondée sur le raisonnement seul, ou peut-on l'appuyer de quelques exemples?

LEÇON XLII

QUESTIONS

Le régime d'appropriation par la liberté, en admettant qu'il fût établi dans toute la pureté dont il est susceptible, serait il parfait ? — Quelle serait la perfection au point de vue de l'équité ? — Et au point de vue de l'utilité ?

Qu'entendez-vous par accaparement ? — Dans quelle mesure l'accaparement est-il possible sur un marché ? — Peut-il être permanent ? — Peut-il être très-durable ?

Est-il vrai que la liberté ne rémunère pas équitablement le travail d'invention ? — Pourquoi et comment ? — Ce travail est-il appréciable et susceptible de mesure ?

Comment comprenez-vous que le propriétaire foncier puisse être enrichi sans mérite et appauvri sans démérite de sa part ? — Les inventions, dont nous avons constaté que la rémunération était insuffisante, ne l'enrichissent-elles pas ? — Comment ? — Le jeu de la valeur courante n'at-

ténue-t-il en rien cette situation exceptionnelle du propriétaire foncier?

Les perturbations qui résultent de l'inégalité d'intelligence, de lumières et de prévoyance chez les divers individus sont-elles graves? — La concurrence tend-elle à les faire disparaître ou à les aggraver? — Ces inégalités sont-elles nées de la concurrence ou sont-elles antérieures à elle?

Décrivez-nous en détail comment naît le paupérisme et comment il fait des progrès. — Peut-il y avoir paupérisme dans une société communiste? — Et sous les régimes d'autorité fléchissante, qui, depuis trois mille ans, existent dans notre occident?

Le paupérisme abandonné à lui-même, sous un régime de liberté pure observé avec toute rigueur, pourrait-il durer et grandir? — Et sous un régime de liberté tempéré par l'aumône?

L'aumône est-elle un remède au paupérisme? —Vaut-il mieux qu'elle soit permanente ou qu'elle soit accidentelle? — Quels seraient les effets de l'aumône permanente?

N'y aurait-il pas des moyens d'empêcher l'a-

baissement excessif des salaires? — Et si on décrétait le droit au travail? — Et si on fixait par autorité un minimum de salaire?

Si le paupérisme a des causes permanentes, peut-on le contenir par des remèdes temporaires?

Si la liberté ne fournit pas de remèdes suffisants, ne faut-il pas en chercher dans les moyens d'autorité?

Est-il juste d'employer l'instruction donnée aux frais de l'État comme un remède au paupérisme? — Ce remède est-il efficace? — Comment? — Doit-il être accompagné de secours temporaires?

LEÇON XLIII

QUESTIONS

L'impôt n'est-il pas le prix du service de sécurité dont le gouvernement est chargé? — Le gouvernement est-il un être libre et indépendant qui puisse stipuler avec les particuliers comme un échangiste dans un échange?

L'impôt est-il une prime d'assurance que chacun paye en raison du risque d'insécurité auquel il est naturellement exposé? — Qui, du riche ou du pauvre, serait le plus exposé s'il n'y avait pas de gouvernement, et devrait par conséquent payer davantage?

Comment comprenez-vous que la concurrence fasse sentir son empire sur des services rémunérés par autorité? — Qu'arriverait-il si la rémunération de ces services était inférieure à la rémunération moyenne des services équivalents dans les professions libres?

Les services de gouvernement sont-ils suscep-

tibles d'améliorations et d'économies ? — Peut-on les rendre plus efficaces et moins chers ?

L'impôt altère-t-il toujours le régime d'appropriation par la liberté ? — L'altère-t-il d'une manière uniforme ?

Veuillez indiquer quelques exemples de prestations et en exposer les effets. — Outre les prestations personnelles, il y avait autrefois des prestations de denrées, de chevaux, etc. Il y a encore des prestations de bêtes de somme pour les chemins et le logement des gens de guerre : comment ces impôts altèrent-ils le système d'appropriation établi ?

Comment comprenez-vous que l'impôt sur les boissons ou les douanes augmentent le coût de production des objets sur lesquels ces impôts sont établis ? — Le timbre a-t-il le même effet ? — Et le droit d'enregistrement des actes judiciaires ? — Et les patentes ? — Et la contribution mobilière ? — Et le droit de mutation sur les meubles ? — Et sur les immeubles ?

Est-il exact de dire que l'impôt de mutation

augmente le coût de production d'une terre, qui n'est pas un produit? — Sur qui porte-t-il? — N'est-il pas exactement semblable, sauf quant au mode de perception, à l'impôt foncier?

Sur qui porte l'impôt qui élève le coût de production? Sur le vendeur ou sur l'acheteur, ou sur les deux? — Ne porte-t-il pas à la longue sur toute la production? — Comment comprenez-vous que les choses puissent s'arranger de manière à amener ce résultat?

Comment comprenez-vous que l'impôt foncier n'augmente ni le prix des loyers, ni celui des denrées agricoles? Ne fait-il pas partie du prix de revient de chaque cultivateur? — Ne constitue-t-il pas le gouvernement copropriétaire de chaque héritage foncier?

Comment comprenez-vous que les impôts puissent s'améliorer en vieillissant, et que tout impôt nouveau soit incommode? — Est-ce à dire que toute réforme dans l'impôt soit mauvaise?

L'impôt en général fait-il partie, à titre de frais généraux, du coût de production des produits

d'une nation? Entre deux nations, celle qui, avec des services de gouvernement égaux, payerait le moins d'impôts, serait donc, toutes choses égales d'ailleurs, dans la situation la plus avantageuse?

L'impôt n'est-il pas un obstacle aux développements du commerce extérieur? — Comment?

LEÇON XLIV

QUESTIONS

Pourquoi dites-vous que l'autorité n'a point de règles fixes?

Est-ce que ceux qui remplissent les fonctions d'autorité n'ont pas des devoirs étroits et bien déterminés? — Ne doivent-ils pas s'efforcer d'obtenir le plus de richesse possible et de maintenir la plus nombreuse et la meilleure population possible?

Comment trouvez-vous que tous les contrats sont réductibles à celui d'échange? — Les services non industriels peuvent-ils être échangés?

La liberté est-elle l'état et le fait primitif? — Les relations des hommes commencent-elles par la paix? — La liberté peut-elle exister et se développer là où la paix n'est pas garantie?

Comment se fait-il que chaque homme, n'agissant qu'en vue d'un avantage personnel immédiat et suivant un penchant uniforme, se lie avec les autres hommes, de manière à former un vaste système de coopération?

Le système de coopération qui résulte de la liberté a-t-il été établi par quelque prudent et habile législateur? — Peut-il être considéré comme un effet du hasard?

Lorsque chaque famille se trouve placée par le jeu des échanges dans la situation où se trouve, par la nature des choses, l'humanité tout entière, cette famille a-t-elle droit de se plaindre?

D'où naît la valeur habituelle en vue de laquelle se règle la prestation de tous les services qui sont rémunérés par l'échange?

Le régime de la concurrence n'a-t-il pas pour effet de tenir les hommes dans une agitation sans fin et dans une activité sans repos? — Cet état n'est-il pas un mal? — L'autorité n'assure-t-elle pas à la société un état plus stable?

La concurrence n'est-elle pas trop sévère pour les retardataires? — L'autorité n'est-elle pas plus douce? — Lequel des deux régimes est plus favorable à ceux qui vont en avant?

Comment comprenez-vous que, dans un système de coopération dont toutes les parties sont étroitement liées, les responsabilités soient bien

distinctes? — Est-ce que chacun ne dépend absolument pas de ses collaborateurs? — En dépend-il au point que, par leur fait, il puisse être privé d'une récompense méritée ou recevoir un châtiment immérité?

Si la population se développait uniformément dans chaque famille en raison des revenus que cette famille possède, qu'arriverait-il sous l'empire de la concurrence?

D'où vient que les familles qui vivent de salaires exclusivement parviennent à croître et à multiplier? — Qui, d'un inventeur ou d'un homme qui a beaucoup d'enfants, contribue le plus à l'accroissement de la population?

LEÇON XLV

QUESTIONS

Est-il exact de dire que la science économique peut être résumée en six propositions? — Connaîtrait-on cette science après avoir appris par cœur ces six propositions? — A quoi sert de les énoncer?

Ces propositions sont-elles vraies partout et en tout temps, quoi que fassent les législateurs, les administrateurs ou les particuliers?

Les lois énoncées par ces propositions n'attentent-elles pas à la liberté humaine? — Comment conciliez-vous leur existence avec celle de cette liberté? — La liberté peut-elle agir de telle sorte que les forces productives augmentent ou diminuent de mille manières sans cesser d'être proportionnelles à la somme des richesses produites? — La liberté peut-elle se déployer sans entraves et sans que néanmoins les éléments de la puissance productive soient autres que ceux énumérés?

La liberté peut-elle être entière et se trouver contenue par la formule du rapport nécessaire

entre le mouvement économique et le mouvement de la population? — Peut-elle être entière et cependant reconnaître les lois de la rente et des débouchés?

Est-il possible aux législateurs ou du moins à l'imagination des penseurs de varier à l'infini les systèmes d'appropriation des richesses, s'ils ne peuvent rencontrer plus de deux modes élémentaires?

Le régime de la liberté met-il réellement les services au concours dans les conditions que vous avez énoncées? — N'y a-t-il pas des parasites sous le régime de la liberté? — Peuvent-ils durer?

Est-il exact de dire « que les lois qui constituent la propriété sont sacrées et ne peuvent être changées sans violation du droit? »

Est-il exact de dire que, « la liberté étant de droit naturel, tout ce qui est établi pour la diminuer viole le droit? »

Là où la liberté est considérée comme principe et point de départ n'a-t-elle pas des conséquences commandées par la logique?

Qu'est-ce au fond que le droit de propriété? Est-ce un idéal ou simplement le système d'appropriation établi par les lois en vigueur?

Peut-on conclure des principes de l'économie politique à un partage rationnel d'attributions entre le gouvernement et les particuliers? — Quels seraient les traits généraux de ce partage?

La liberté produit-elle tous les effets que nous avons indiqués, quel que soit l'état des mœurs et aussitôt qu'elle est décrétée? — Comment une population habituée au monopole comprend-elle de prime abord la liberté? Quel usage en fait-elle?

La liberté tend-elle à améliorer ou à détériorer l'état moral des populations qui l'adoptent après un long régime d'autorité? — Comment?

LEÇON XLVI

QUESTIONS

L'économie politique fournit-elle une théorie complète de la société ?

Comment comprenez-vous que, dans les sociétés modernes, où la liberté est plus grande que dans les précédentes, chaque individu, choisissant lui-même sa fonction, ait cependant une fonction déterminée et coordonnée avec toutes les autres ?

Le droit de propriété n'existe-t-il que pour la satifaction des propriétaires ? — Quelles sont actuellement leurs fonctions ? — En était-il de même sous le régime de la propriété bénéficiaire ?

Vaudrait-il mieux supprimer l'héritage et rendre le concours économique individuel, que de laisser telles qu'elles sont les conditions du concours qui a lieu actuellement entre familles ? — Quels sont les motifs sur lesquels vous fondez votre opinion ?

Convient-il de porter ou de rétablir les lois

destinées à immobiliser la propriété et à prévenir le déclassement des familles? — Est-il bon que les familles se déclassent?

Peut-on atteindre un état social qui n'admette plus de réformes et où chacun puisse reposer dans une condition stable? — Est-il désirable que la condition de chacun soit stable?

La société peut-elle se réformer par la liberté ou seulement par l'autorité? — Quelles sont les réformes les meilleures?

Y a-t-il, outre les motifs moraux, des motifs économiques pour réprouver le vol, la fraude, et généralement les modes illicites d'acquérir la propriété?

Convient-il au fils de famille de se reposer sur les droits éventuels qu'il peut avoir à la fortune de ses parents? — De capter des successions? — D'attendre sa fortune d'un mariage? — Pourquoi?

Convient-il au père de famille de prolonger indéfiniment les secours qu'il a accordés à ses enfants avant leur majorité?

Comparez les conditions morales et matérielles

que réservent à ceux qui les embrassent les professions dites libérales et les professions industrielles. — Lesquelles ont la hiérarchie la mieux ordonnée ? — Lesquelles présentent plus de sécurité ? — Lesquelles plus de chances de faire fortune par des moyens honnêtes ?

Pourquoi convient-il de persister dans la profession qu'on a embrassée ? — Quand convient-il d'en changer ? — Quelle profession convient-il d'adopter quand on en change ?

Les professions industrielles ne sont-elles pas inférieures, et n'y a-t-il pas lieu d'en rougir quelquefois ? — Ont-elles pour fin le bien-être de la société, comme celles que l'on appelle publiques ?

Le propriétaire et l'individu en général est-il quelquefois responsable moralement au delà de la responsabilité légale ? — Quelle est la responsabilité dans l'ordre des faits économiques ? — Doit-on estimer celui qui a fait fortune ? — Ne doit-on faire dans cette estime aucune distinction ? — Est-il facile de bien disposer d'une grande fortune ?

LEÇON XLVII

QUESTIONS

Peut-on vivre dans l'oisiveté? — L'oisiveté est-elle estimable ? — Est-elle agréable ? — Est-elle tolérable ?

Quelles sont les trois sortes de classes riches? — Ceux qui remplissent des fonctions d'autorité ou des fonctions non rétribuées ou peu rétribuées sont-ils oisifs ? — L'entrepreneur doit-il désirer prendre place parmi eux ? — En tous cas? — En aucun cas ?

Les riches gens du monde sont-ils oisifs? — Leur condition est-elle enviable à l'entrepreneur? — Pourquoi ?

La vie des riches qui ne vivent que pour eux-mêmes, sans loi ni règle, est-elle désirable? — Convient-elle à l'entrepreneur?

L'entrepreneur doit-il déployer durant toute sa vie une activité sans relâche et sans repos? — Quelles sont les récréations qui conviennent à la fois à son plaisir et à l'utilité commune?

Quelles sont, dans l'arrangement de l'industrie, les conséquences de ce point de vue qu'on travaille pour se retirer des affaires? — Conséquences sur la conduite de l'entrepreneur et sur celle de ses subordonnés?

Quelles sont les conséquences du point de vue opposé tant sur la conduite de l'entrepreneur que sur celle de ses subordonnés?

De quelle utilité peuvent être pour l'entrepreneur la lecture et l'instruction en général? — L'instruction non professionnelle lui est-elle utile? — Pourquoi et comment?

Pourquoi la profession du père est-elle, toutes choses d'ailleurs égales, plus avantageuse aux enfants qu'une autre?

Pourquoi est-il nécessaire d'examiner d'avance les conditions nécessaires pour exercer la profession que l'on veut embrasser, et de considérer si on peut les remplir?— Toute profession n'est-elle pas accessible à tous?

Pourquoi un apprentissage pratique est-il nésessaire pour réussir dans les fonctions d'entrepreneur?

Peut-on juger des chances de succès que présente une profession d'après le succès obtenu par une personne déterminée? — Convient-il d'examiner les conditions habituelles de l'offre et de la demande du travail que l'on veut offrir?

Exposez pourquoi on doit considérer successivement chacun des six points que vous venez d'énumérer.

En quoi importe-t-il de considérer si les capitaux nécessaires pour la gestion de l'entreprise sont fixes ou circulants?

Importe-t-il de considérer si l'entreprise qu'on se propose de gérer fournit à la satisfaction des besoins de luxe ou à la satisfaction des besoins d'une autre nature?

Une fois l'entreprise en mouvement, va-t-elle d'une marche uniforme? — Il faut donc autant d'intelligence et de jugement pour diriger une entreprise industrielle que pour exercer une profession libérale?

LEÇON XLVIII

QUESTIONS

Pourquoi convient-il de réduire autant que possible les capitaux fixes et de ne pas craindre d'exagérer les capitaux roulants?

N'y a-t-il aucune distinction à faire entre les divers capitaux fixes?

Pourquoi convient-il d'emprunter à courte échéance les capitaux roulants, tandis qu'on ne peut emprunter avec quelque sûreté les capitaux fixes qu'à longue échéance?

Conviendrait-il d'emprunter à courte échéance la totalité du capital roulant d'une entreprise?

Lequel des deux partis est préférable pour un entrepreneur, d'emprunter le capital roulant ou de louer le capital fixe?

Convient-il à l'entrepreneur d'employer les services d'un banquier?

Pourquoi les dépenses personnelles de l'entrepreneur doivent-elles être fixées à un chiffre ar-

rêté d'avance? — Pourquoi ne doivent-elles en aucun cas dépasser le revenu nécessaire de l'entrepreneur? — Les profits, lorsqu'il y en a, ne font-ils pas partie de ce revenu nécessaire? — Comment doit être calculé le revenu nécessaire de l'entrepreneur?

Pourquoi convient-il de tenir grand compte, dans les dépenses industrielles, du taux de l'intérêt? — Doit-on exiger un intérêt différent des capitaux employés sous diverses formes?

Comment un capital peut-il être employé plus ou moins activement dans une entreprise? — Donnez-nous un exemple pour les capitaux fixes et un exemple pour les capitaux circulants?

Quelles sont les entreprises les plus exposées aux coulages et qui exigent, par conséquent, le plus grand travail de surveillance?

L'entrepreneur très-habile dans une fonction spéciale ne gagnerait-il pas à confier à autrui le soin de la surveillance de l'entreprise pour se livrer tout entier à la fonction où il excelle?

Comment l'entrepreneur pourra-t-il obtenir de lui-même la plus grande somme de travail pos-

sible? — Doit-il s'efforcer de tout faire par lui-même?

L'entrepreneur a-t-il à considérer autre chose que le salaire qu'il paye dans l'emploi du travail de ses ouvriers et commis?

Les conditions du contrat de travail sont-elles indifférentes pour le résultat que l'entrepreneur obtient du travail de ses employés?

Y a-t-il des formes de contrat qui soient, en tout cas, préférables à d'autres? — A quoi tient qu'une forme de contrat est préférable en certains cas et que telle autre forme est préférable en d'autres cas?

Quel est le salaire qu'il est juste de payer à l'ouvrier et au commis? — Est-il d'une bonne politique de payer un peu moins plutôt qu'un peu plus? — Le salaire est-il le seul élément d'influence que l'entrepreneur ait sur l'employé?

Donnez-nous en détail les motifs des trois maximes relatives au traitement des employés que vous venez d'énoncer?

Quel est l'obstacle qui s'oppose à l'extension

illimitée des entreprises ? — N'est-il pas possible que telle entreprise puisse être plus étendue dans une société que dans une autre ? — Pourquoi ? — Quelles sont les conditions dans lesquelles, toutes choses d'ailleurs égales, les entreprises pourront être plus ou moins étendues ?

LEÇON XLIX

QUESTIONS

Pourquoi faut-il étudier la demande plutôt que l'offre, et de préférence?

Pourriez-vous énumérer quelques marchandises dont la demande soit sujette à des conditions différentes? — N'y a-t-il pas des produits dont la demande dépend de la consommation d'autres produits?

De quoi dépendent ordinairement les variations durables de l'offre? — L'offre varie-t-elle plus ou moins dans une nouvelle branche d'industrie que dans une ancienne?—La fondation d'une nouvelle entreprise a-t-elle la même influence sur l'offre dans toutes les branches de l'industrie?

Est-il d'une bonne politique d'abaisser le prix de vente, afin d'acquérir des débouchés plus considérables? — Y a-t-il sur ce point quelque règle uniforme applicable dans toutes les branches d'industrie? — Ne peut-on pas, en abaissant le prix de vente, faire tomber les entreprises

concurrentes et rester ensuite maître du marché?

Comment comprenez-vous que, dans les calculs d'intérêts, on fasse entrer une prime de risque et une prime d'amortissement? — Indiquez-nous quelques exemples? — L'entrepreneur qui calculerait les intérêts au taux courant, sans tenir compte de ces deux primes, s'exposerait-il à quelques dangers? — L'entreprise qui donnerait l'intérêt des capitaux y engagés, moins ces deux primes, ferait-elle ses frais?

Quelle est la différence la plus saillante qui existe entre les frais généraux et les frais spéciaux d'une entreprise?

Qu'entendez-vous par assortiment? — L'assortiment doit-il être cherché dans la division du travail en spécialités ou plutôt dans la combinaison de plusieurs branches d'industrie?

Indiquez-nous un cas dans lequel les crédits aux livres permettent d'économiser l'emploi d'une somme de monnaie.

Exposez par des exemples comment l'usage du billet à ordre et de la lettre de change économise l'emploi de la monnaie.

Peut-on savoir quelle est la somme de monnaie dont un billet à ordre ou une lettre de change ont économisé l'usage? — Peut-on savoir quelle est la somme de monnaie dont un billet de banque à vue et au porteur économise l'usage?

Qu'est-ce que l'escompte? — Quels sont les principaux effets de l'escompte?

Les titres fiduciaires autres que les effets de commerce économisent-ils l'emploi de la monnaie? — Peuvent-ils, lorsqu'ils sont au porteur, être assimilés au billet de banque et en remplir les fonctions? — Y a-t-il une limite nécessaire à leur émission?

LEÇON L

QUESTIONS

Quels sont les services qu'une banque offre et rend aux particuliers ?

Quel avantage retire l'entrepreneur des services de son banquier ?

Comment comprenez-vous que l'usage des banques économise l'emploi de la monnaie ? — Pourraient-elles rendre ce service sans l'intervention du contrat de crédit entre particuliers ? — Comment l'intervention du contrat de crédit permet-elle d'économiser l'usage de la monnaie ?

Est-il besoin de banques pour que chacun place les capitaux qu'il peut avoir disponibles ? — Chacun n'est-il pas en état de les placer lui-même ?

Comment comprenez-vous que si tous les particuliers se servaient d'une même banque il n'y aurait pas besoin de monnaie ? — La monnaie ne serait-elle pas nécessaire pour les évaluations ? — Ne peut-on suppléer à la monnaie ordinaire

par la monnaie de banque ? — Qu'est-ce que la monnaie de banque ?

Comment comprenez-vous que des compensations s'opèrent de place à place ?

Comment expliquez-vous les variations du cours des changes de place à place ? — Ces variations font-elles économiser l'usage de la monnaie ?

Le billet de banque diffère-t-il en droit du billet à ordre ordinaire ? — En diffère-t-il en réalité par l'usage qu'on en fait ?

Que devient la monnaie que les banques rendent inutile par les compensations, et celle qu'elles remplacent par les billets de banque ?

Sont-ce les banques exclusivement qui profitent des intérêts du capital que leurs opérations rendent disponible ? — Exposez-nous en détail la répartition de ces intérêts sur le marché.

Pourquoi les billets de banque ne pourraient-ils pas se déprécier ?

Comment comprenez-vous qu'une banque qui remplit ses engagements ne puisse jamais, et en aucun cas, émettre une somme excessive de billets à vue et au porteur ?

Les banques ont-elles des moyens de savoir quelle est la quantité de billets qu'elles peuvent émettre sans inconvénient? — L'administration a-t-elle des moyens de le savoir?

Les banques ont-elles intérêt à émettre une somme excessive de billets à vue et au porteur? — Si elles émettaient ces billets en quantité excessive qu'y gagneraient-elles?

La somme des billets qu'une banque peut, sans inconvénients, tenir en circulation sur un marché donné, est-elle variable ou invariable? — L'intérêt de la banque est-il que cette somme varie ou non? — Comment une banque peut-elle empêcher les variations qui résultent du commerce que les villes font avec la campagne? — A quelles conditions les banques peuvent-elles maintenir sans perte des succursales dans la campagne?

Comment comprenez-vous que la concurrence des banques ait pour effet d'augmenter le capital qui garantit leurs opérations et notamment leurs émissions des billets?

Est-il probable que, si toutes les banques qui peuvent exister sur un territoire s'y établissent

librement, il y ait plus ou moins de billets en circulation qu'avec un simple monopole ?

Comment comprenez-vous que le monopole des banques puisse avoir les effets que vous venez d'indiquer ? — Veuillez justifier votre opinion sur chacun des cinq points que vous avez énumérés.

Est-ce qu'un banquier ou une banque stimulés par la concurrence s'occupent de chercher des entrepreneurs capables et de les favoriser ?

Comment comprenez-vous qu'un banquier aille rechercher ainsi des qualités morales et intellectuelles chez des individus qui ne sont pas ses employés ?

LEÇON LI

QUESTIONS

Est-il utile à l'entrepreneur d'avoir des notions relatives à ses rapports avec les diverses classes de la société en dehors des affaires? — A quoi ces notions peuvent-elles lui servir?

Comment comprenez-vous que l'intérêt d'un entrepreneur ne soit pas opposé à celui de ses concurrents? — Est-ce que s'il était seul sur le marché il ne gagnerait pas davantage? — Peut-il être seul sur le marché? — Si, par des moyens quelconques, il pouvait supprimer un concurrent, sa situation serait-elle meilleure?

Comment l'entrepreneur peut-il, utilement et légitimement, conquérir quelque avantage sur ses concurrents?

Comment l'entrepreneur a-t-il intérêt à ce que ses concurrents soient éclairés? — Comment des entrepreneurs concurrents peuvent-ils servir leurs intérêts communs? — Quels sont les effets des mauvais procédés entre concurrents?

Les entrepreneurs d'une branche d'industrie doivent-ils chercher auprès de l'autorité les moyens de constituer un monopole à leur profit? — Les bénéfices de ce monopole, s'il est établi, différeront-ils moralement de ceux du vol?

L'entrepreneur n'a-t-il pas intérêt à obtenir les capitaux et le travail d'autrui à aussi bon marché que possible? — N'y a-t-il pas deux manières d'obtenir le travail à bon marché, dont l'une bonne et une mauvaise, une sûre et une incertaine?

Comment l'entrepreneur a-t-il intérêt à ce que ses employés soient dans l'aisance? — Et ceux-ci à ce que l'entrepreneur fasse des bénéfices?— Les entrepreneurs et les employés peuvent-ils gagner quelque chose à se faire une guerre sourde? — Quels sont, pour les uns et pour les autres, les résultats de cette guerre?

Y a-t-il des moyens de faire hausser ou baisser artificiellement d'une manière durable, soit les intérêts, soit les salaires, dans une branche d'industrie ou dans toutes à la fois? — Quel serait le résultat des tentatives faites dans ce but?

L'entrepreneur gagne-t-il à ce que le taux des salaires s'élève aux dépens des intérêts ou celui des intérêts aux dépens des salaires?

Quels sont les effets des fraudes dans le commerce de détail?

Peut-on dire avec exactitude que les personnes qui travaillent dans l'industrie ont une *fonction* dans la société au même titre que ceux que l'on appelle fonctionnaires publics?

Il y a donc des fonctions industrielles, comme il y en a d'autres? — Les fonctions industrielles sont-elles moins nécessaires à la conservation et au développement de la société que les fonctions ditespubliques?

Est-ce que la fonction de militaire ou de magistrat n'est pas plus élevée que celle d'entrepreneur d'industrie? — Quels motifs y a-t-il de considérer une fonction comme supérieure à l'autre?—N'y a-t-il pas des motifs sérieux pour qu'une fonction dirigeante soit supérieure à une fonction dirigée?

Comment comprenez-vous qu'il existe un antagonisme réel et profond entre les intérêts des fonctionnaires industriels et ceux des fonction-

naires rémunérés par autorité? — Les uns et les autres ne cherchent-ils pas à améliorer leur condition? — A quoi tend cet effort dans l'industrie? — et dans les fonctions d'autorité?

Pourquoi dites-vous que les fonctionnaires industriels doivent surveiller les autres? — Sont-ils les plus nombreux, les plus éclairés en affaires, les plus intéressés à ce qu'il n'y ait pas d'abus dans les fonctions d'autorité?

Pourquoi les fonctionnaires industriels sont-ils mieux préparés par leurs habitudes que les autres au travail d'administration?

D'où vient l'opinion très-répandue qui veut faire surveiller les fonctionnaires industriels par l'autorité? — Cette opinion est-elle fondée en raison?

FIN

TABLE

DEUXIÈME PARTIE.

De l'appropriation des richesses.

TROISIÈME PARTIE.

Économique.

FIN DE LA TABLE

Paris — Typographie de A. PARENT, rue Monsieur le Prince, 31.

EXTRAIT

DU

CATALOGUE GÉNÉRAL

LE CATALOGUE GÉNÉRAL

FORMANT UNE BROCHURE GRAND IN-8 DE 124 PAGES

Se vend 1 fr. 50.

Il est divisé en trois parties, savoir :

Ordre méthodique des matières. — Ordre alphabétique des noms d'auteurs. — Ordre alphabétique des matières.

EXTRAIT

DU

CATALOGUE GÉNÉRAL

DES PRINCIPAUX OUVRAGES DE FONDS

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

A

ABRIAL. Du crédit et des institutions du crédit. Broch. in-8 .... 3 »

ALAUZET. Essais sur les peines et les systèmes pénitentiaires. 2e édition. 1 vol. in-8 .... 7 »

(Couronné par l'Institut.)

Annuaire de l'Économie politique et de la Statistique, par MM. Joseph Garnier, Guillaumin et Maurice Block.

Année 1844, 1 vol. in-18 (épuisé).... » »

— 1845, id 1 50

— 1846 et 47, chacun 2 50

— 1848 et 49, chacun 3 50

— 1850, 51, 52, 53, 54, chacun. 4 »

— 1855, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63 et 64, chacun .... 5 »

Annuaire du Crédit public, par M. Horn, pour 1859-60 (1re à 3e année), 1 vol. grand in-18, chaque...... 5 »

ASSELIN. Précis de la tenue des livres de commerce. Broch. in-8 .... 2 »

AUDIFFRET (Mis d'), membre de l'Institut. Système financier de la France. Nouvelle édition. 5 vol gr. in-8 .... 37 50

B

BACQUÈS. Les douanes françaises. 2e édition. 1 vol. gr. in-18 .... 1 50

BAILLEUL (J. Ch.). De la richesse et de l'impôt. 1 vol. in-8 .... 2 »

BAJAT. Nouvelle table d'intérêts. In-4. 5 »

BANFIELD. Organisation de l'industrie. Traduct. de M. Émile Thomas. 1 vol. in-8. 6 »

BARTHÉLEMY. Nouveau Barême pour le toisé, etc. 1 vol. in-12 .... 2 50

BASTIAT (Fréd.). OEuvres complètes, mises en ordre, revues et annotées d'après ses manuscrits. 7 beaux vol. in-8.. 35 »

— Les mêmes en 7 vol. gr. in-18.... 24 50

(Pour plus de détails, voir p. 11 du Catalogue général.)

— OEuvres choisies comprenant les Sophismes, les Petits Pamphlets et les Harmonies. 3 vol. grand in-18 .... 10 50

— Harmonies économiques, 3e édit. 1 vol. grand in-18 .... 3 50

— Sophismes économiques, 2 vol. in-16. 2

Petits pamphlets format in-16.

— Propriété et loi. — Justice et fraternité .... » 40

— Protectionisme et communisme.... » 35

— Capital et rente .... » 40

— Paix et liberté .... » 60

— Incompatibilités parlementaires, 2e édit .... » 75

— Ce qu'on voit et ce qu'on ne voit pas. 2e édition .... » 50

— L'État. — Maudit argent !....... » 40

— Gratuité du crédit .... » 75

— Baccalauréat et socialisme....... » 75

— Spoliation et loi .... » 40

— Propriété et spoliation .... » 40

— La loi .... » 50

BATBIE. Le Crédit populaire, avec une introduction par M. Horn. 1 v. gr. in-18. 5 »

BAUDRILLART (H.). Jean Bodin et son temps. Tableau des théories politiques et des idées économiques au seizième siècle. 1 vol. in-8 .... 7 50

(Couronné par l'Académie française.)

— Manuel d'économie politique. 1 vol. gr. in-18 .... 3 50

(Couronné par l'Académie française.)

— Études de philosophie morale et d'économie politique. 2 vol. grand in-18.. 7 »

BAUDRILLART (H.). Des rapports de la morale et de l'économie politiq. 1 v. in-8. 7 50
(Couronné par l'Acad. franc. et par l'Acad. des Sciences morales et politiques.)
— La démocratie et l'économie politique. 1 vol. gr. in-18 .... 3 50
BECCARIA. Des délits et des peines, avec Introduction et Commentaires, par M. FAUSTIN-HÉLIE, membre de l'Institut. 1 vol. gr. in-18 .... 3 »
BÉNARD. Les lois économiques. 1 vol. in-18 .... 1 25
BER. Cours de tenue des livres. In-12. 1 50
BÈRES (Émile). Les classes ouvrières : moyen d'améliorer leur sort sous le rapport du bien-être matériel, etc. 1 vol. in-8 .. 2 50
— Manuel de l'emprunteur et du prêteur au Crédit foncier. 1 vol. in-16 .... 1 50
BERTEAUT. Marseille et les intérêts qui se rattachent à son port. 2 vol. in-8. 12 »
BERTHELOT. Nouveau tarif pour le cubage des bois carrés, etc. 1 vol. in-18 .. 2 »
BESSON et **RASPAIL**. Nouvelle méthode de tenue de livres en partie double. 1 vol. grand in-8 .... 7 50

Bibliothèque des sciences morales et politiques.

FORMAT GRAND IN-18.

FAUCHER. Études sur l'Angleterre, 2e édit. 2 vol .... 7 »
— Mélange d'économie politique et de finances. 2 vol .... 7 »
LAVERGNE (L. DE). Économie rurale de l'Angleterre, de l'Écosse et de l'Irlande. 4e édition. 1 vol 3 50
— Économie rurale de la France. 2e édition. 1 vol 3 50
— L'agriculture et la population. 1 vol. 3 50
BECCARIA. Des délits et des peines. Édition FAUSTIN-HÉLIE. 1 vol .... 3 »
REYBAUD (L.). Études sur les réformateurs. 7e édit. augmentée de nouvelles études. 2 vol .... 7 »
MOREAU DE JONNÈS. Éléments de statistique. 2e édition. 1 vol 3 50
— Statistique de l'industrie de la France. 1 vol 3 50
— La France avant ses premiers habitants. 1 vol 3 50
BASTIAT. Œuvres complètes. 7 vol. . 24 50
BLANQUI. Histoire de l'économie politique. 3e édition. 2 vol .... 6 »
— Précis de l'économie politique, suivi du Résumé de l'hist. du Commerce. 1 vol. 2 50
SUDRE (ALF.). Histoire du communisme. 5e édit. 1 vol 3 50
LERMINIER. Philosophie du droit. 1 vol. 5 »
VIVIEN. Études administratives. 3e édit. 2 vol .... 7 »
SAINT-PIERRE (l'abbé de). Sa vie et ses œuvres, par M. G. de Molinari. 1 vol. 3 50
BAUDRILLART. Manuel de l'économie politique. 1 vol 3 50
— Études de philosophie morale et d'économie politique. 2 vol .... 7 »
LEYMARIE. Tout par le travail. 1 vol. 3 »
HUBBARD. Saint-Simon, sa vie et ses travaux. 1 vol 3 50
RAPET. Manuel populaire de morale et d'économie politique. 2e édit. 1 vol 3 50
MARTENS (DE). Précis du droit des gens. 2e édition. 2 vol .... 7 »
SMITH (ADAM). Recherches sur la richesse des nations. 3 vol 10 50
— Théorie des sentiments moraux. 1 vol .... 4 »
YOUNG (ARTH.). Voyages en France en 1787, 88 et 89. 2 vol .... 7 »
— Voyages en Italie et en Espagne en 1787 et 1789. 1 vol 3 50
COQUELIN. Du crédit et des banques. 2e édit. 1 vol 3 50
LAFERRIÈRE. Essai sur l'histoire du droit français. 2e édit. 2 vol .... 7 »
MILL (P.-St.). La liberté. 1 vol .... 3 »
— Le gouvernement représentatif. 1 vol 3 50
STIRLING (PAT. J.). Philosophie du commerce. 1 vol .... 3 »
SAY (J.-B.). Traité d'économie politique. 7e édit. 1 vol .... 4 »
GARNIER (JOSEPH). Traité d'économie politique. 5e édit .... 7 »
VATTEL. Le droit des gens, etc. 3 vol. 15 »
KLUBER. Droit des gens moderne de l'Europe. 1 vol 4 50
MINGHETTI. Des rapports de l'économie publique avec la morale et le droit. 1 vol 4 50

BLAISE (AD.). Sociétés à responsabilité limitée. gr. in-8 .... 3 »
BLANQUART SEPTFONTAINES. Les intérêts des comptes courants calculés. 1 vol. in-4 .... 4 »
BLANQUI. Histoire de l'Économie politique. 3e édit. 2 vol. gr. in-18 .... 6 »
— Précis élémentaire d'Économie politique. 3e édit., suivi du Résumé de l'histoire du Commerce. 2e édit. 1 vol. gr. in 18 .... 2 50
— Voyage en Bulgarie. 1 vol. gr. in-18. 1 50
BLOSSEVILLE (Mis DE). Histoire de la colonisation pénale et des établissements de l'Angleterre en Australie. 1 vol. in-8. 7 50

BOITEAU (Paul). Les traités de commerce, texte de tous les traités en vigueur, avec une introduction, des renseignements sur les monnaies, les mesures, les douanes, les usages, etc. 1 fort vol. in-8.... 7 50

BONNET. Questions financières à propos des crises (1859). Broch. in-8...... 3 »

BONNEVAL. Dernières paroles avant tombe d'un gros sou démonétisé. 1 vol. gr. in-18.......................... 2 50

— Le travail économisé. 1 vol. in-18.. 2 50

BOUSQUET et SAPET. Études sur la navigation, le commerce et l'industrie de Marseille. 1 vol. gr. in-8............ 7 50

BOYELDIEU-D'AUVIGNY (Mme). Les droits du travailleur. 1 vol. in-18...... 1 »

BROSSARD (de). Considérations sur les républiques de la Plata. 1 vol. in-8..... 7 50

BUCHEZ. Introduction à la science de l'histoire. 2ᵉ édit. 2 vol. in-8......... 7 50

BUZENET. Guide du commerce, ou cours complet de la tenue des livres. 1 vol. in-fol........................ 7 »

C

CANCALON. Histoire de l'agriculture jusqu'à Charlemagne. 1 vol. in-8...... 6 »

CAREY. Principes de la science sociale. Trad. par M. Saint-Germain Leduc. 3 vol. in-8........................ 22 50

CARREL (Ar.). Œuvres littéraires et économiques, recueillies et annotées par M. Ch. Romey, avec une notice par M. Littré. 1 vol. gr. in-18................ 2 »

CAUCHY (E.). Le droit maritime, considéré dans ses origines et dans ses rapports avec les progrès de la civilisation. 2 vol. in-8........................ 15 »

(Couronné par l'Institut.)

— Le duel considéré dans ses origines. 2 vol. in-8........................ 10 »

(Couronné par l'Institut.)

CHAILAN. Le Rhytolomètre, tableau général des mesures. 1 vol. in-12........ 5 »

CHAMBORAND (de). Du Paupérisme. 1 vol. in-8........................ 5 »

CHARGUÉRAUD. L'économie politique et l'impôt. 1 vol. in-8.............. 5 »

CHAZELLES (Cᵗᵉ de). Études sur le système colonial. 1 vol. gr. in-8......... 5 »

CHERBULIEZ. Précis de la science économique et de ses principales applications. 2 vol. in-8.................. 15 »

— Simples notions de l'ordre social. 1 vol. in-16........................ » 75

— Étude sur les causes de la misère. 1 vol. gr. in-18...................... 2 50

CHEVALIER (Michel). Examen du système commercial connu sous le nom de système protecteur. 2ᵉ édit. 1 vol. in-8. 6 »

CIBRARIO. Économie politique du moyen âge. Traduit par M. Barneaud, avec une introduction par M. Wolowski. 2 v. in-8. 12 »

CIESZKOWSKI. Du Crédit et de la circulation. 3ᵉ édit. 1 vol. gr. in-18 (*Sous presse*).

CLAPIER (A.). Marseille, son passé, son présent, son avenir. Broch. gr. in-8. 3 »

CLAVÉ. Études sur l'Économie forestière de la France. 1 vol. gr. in-18.... 3 50

CLAVEL. Lettres sur l'enseignement des Collèges en France. 1 vol. in-8.... 4 »

CLÉMENT (A.). Recherches sur les causes de l'indigence. 1 vol. in-8...... 5 »

CLÉMENT (Pierre). Histoire du système protecteur en France, depuis le ministère de Colbert jusqu'à la Révolution de 1848. 1 vol. in-8........................ 6 »

COCHIN (A.). L'abolition de l'esclavage. 2 vol. in-8........................ 12 »

COFFINIÈRES. Études sur le budget et sur l'impôt foncier. 1 vol. in-8........ 3 »

Collection des principaux Économistes, 16 vol. gr. in-8, comprenant :

T. I. Économistes financiers du dix-huitième siècle : VAUBAN, BOISGUILLEBERT, LAW, MELON et DUTOT. 2ᵉ édit. 1 très-fort vol. de 932 pages, avec portrait de Vauban.................... 15 »

T. II. Physiocrates : QUESNAY, DUPONT DE NEMOURS, MERCIER DE LA RIVIÈRE, BAUDEAU, LETROSNE, avec notes et notices, par Eug. Daire. 1 vol. de 1,200 pages divisé en 2 parties........ 16 »

T. III et IV. TURGOT. Œuvres revues et annotées par E. Daire et Dussard. 2 forts vol. ornés d'un beau portrait.......... 20 »

T. V et VI. ADAM SMITH. Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations. Traduct. de G. Garnier, revue et annotée par Blanqui. 2 vol. (Épuisé)..

T. VII. MALTHUS. Essai sur le principe de la population. 2ᵉ édit., revue et annotée par Joseph Garnier. 1 vol. orné d'un très-beau portrait.................... 10 »

T. VIII. MALTHUS. Principes d'Économie politique, avec introduction par Maurice Monjean, suivis de : Des définitions en Économie politique, etc. 1 vol. (Épuisé).. 10 »

T. IX. J. B. SAY. Traité d'Économie politique. 6ᵉ édit. (Épuisé). 1 vol....... 10 »

T. X et XI. J. B. SAY. Cours complet d'Économie politique pratique. 3ᵉ édition. 2 vol........................ 20 »

T. XII. J. B. SAY. Œuvres diverses : Mélanges et correspondances, Catéchisme, Petit volume, Olbie, etc. 1 v. avec un beau portrait.......................... 10 »

T. XIII. RICARDO. Œuvres complètes. Nouvelle traduction française, par M. Alc. Fonteyraud. 1 beau vol........ 12 »

T. XIV. Mélanges : 1re partie : DAVID HUME, V. DE FORBONNAIS, CONDILLAC, CONDORCET, LAVOISIER, FRANKLIN, avec notes et notices, par Daire et Molinari. 1 vol.................. 10 »

T. XV. Mélanges : 2e partie : NECKER, GALIANI, DE MONTYON, J. BENTHAM, avec notes et notices, par Molinari. 1 vol. 10 »

(Voir pour plus de détails sur les Traductions, les Notes, Commentaires et Notices biographiques, qui accompagnent ces édit., la 1re partie du Catalogue général.)

COLMONT (Ach. de). Histoire des Expositions de l'industrie. 1 vol. in-8....... 5 »

COMETTANT (Oscar). La propriété intellectuelle. 2e édit. Broch. in-18....... 1 50

CONSTANT (Benjamin). Cours de politique constitutionnelle, avec une introduction et des notes, par M. Ed. Laboulaye, de l'Institut. 2 beaux vol. in-8........ 15 »

COQ (Paul). La monnaie de banque ou l'espèce et le portefeuille, précédé d'une Notice sur W. Patterson. 1 vol. gr. in-18. 3 50

COQUELIN (Ch.). Du crédit et des banques. 2e édit., revue et précédée d'une introduction par M. Courcelle-Seneuil. 1 vol. gr. in-18.................. 3 50

— Dictionnaire de l'Économie politique. 2 vol. gr. in-8. (Voir Dictionnaire et Catalogue général, page 20.) .... 50 »

COURCELLE-SENEUIL. Traité théorique et pratique des opérations de banque. 4e édit. 1 vol. in-8................ 7 50

— Traité théorique et pratique des entreprises industrielles, agricoles et commerciales, ou Manuel des affaires. 2e édit. 1 vol. in-8.......................... 7 50

— Traité théorique et pratique d'Économie politique. 2 vol. in-8........... 15 »

— Tratado teorico y pratico di Economia politica. 2 vol. in-8............... 15 »

— Études sur la science sociale. 1 vol. in-8.............................. 7 50

COURCY (Alf.). Essai sur les lois du hasard. 1 vol. gr. in-18............. 3 »

— D'une Réforme internationale du droit maritime. 1 vol. gr. in-18....... 2 »

D

DAMASCHINO et BLOCK. Des Magasins généraux et des Warrants. 1 vol. in-8... 4 »

DAMETH (H.). Le Juste et l'Utile. 1 vol. in-8.............................. 5 »

DARESTE DE LA CHAVANNE. Histoire de l'administration en France. 2 vol. in-8. 10 »
(*Couronné par l'Institut.*)

— Histoire des classes agricoles en France. 2e édit. 1 vol. in-8........... 7 50
(*Couronné par l'Institut.*)

DARIMON. De la réforme des banques, avec une introduction par M. É. de Girardin. 1 vol. in-8.................... 4 »

DARWIN (Ch.). De l'origine des Espèces ou des lois du Progrès chez les êtres organisés. Trad. par Mlle Cl. A. Royer. 1 très-fort vol. gr. in-18............. 5 »

DAULNOY. Méthode pour établir les comptes d'intérêts. 1 vol. in-8......... 2 50

DAVID DE THIAIS. Le paysan tel qu'il est, tel qu'il devrait être. 1 vol. in-8.... 4 »

DÉGRANGE. La tenue des livres rendue facile. 23e édit. 1 vol. in-8........... 4 »

DEHAIS (Ém.). L'assurance sur la vie en France et les tontines. In-8........ 3 50

DELÉRUE. De la bienfaisance publique et privée. 1 vol. in-8 .... 5 »

— Maîtres et domestiques. 1 v. gr. in-8. 5 »

DELHORBE. Manuel du négociant, ou Nouvelles tables d'intérêts, etc. 1 v. in-8. 2 »

DELOCHE (Maximin). Du principe des nationalités. In-8.................... 3 50

DE METZ-NOBLAT. Analyse des phénomènes économiques. 2 vol. in-8..... 7 50

Dictionnaire de l'Économie politique, contenant l'exposition des principes de la science, l'opinion des écrivains qui ont le plus contribué à sa fondation et à ses progrès, la Bibliographie générale de l'économie politique, avec des Notices biographiques et une appréciation raisonnée des principaux ouvrages. 2 très-beaux vol. grand in-8 raisin collé de près de 2,000 pages à 2 colonnes avec 8 portraits sur acier.................... 50 »

— Le même, en demi-rel. chagrin ou veau.............................. 55 »

(Voir au Catalogue général la liste des collaborateurs, et autres renseignements sur ce magnifique ouvrage.)

Dictionnaire universel théorique et pratique du **Commerce et de la Navigation.** 2 superbes vol. grand in-8, contenant 3,280 pages à 2 colonnes sur papier collé et glacé. Prix......... 60 »

Relié en demi-veau ou demi-chagrin.. 69 »

(Voir pages 27 et suiv. du Catalogue général, les noms des collaborateurs et le Rapport à l'Institut par M. L. Reybaud.)

DONIOL. Histoire des classes rurales. 1 vol. in-8 .... 7 50

DOURSTHER. Dictionnaire universel des poids et mesures, avec des tables des monnaies de tous les pays. 1 très-fort vol. grand in-8 .... 10 »

DRÉO (A.). De la liberté des transactions. Broch. in-8 .... 1 »

Droit au travail (LE) à l'Assemblée nationale ; recueil de tous les discours prononcés dans cette discussion mémorable, avec notes par M. J. Garnier. 1 vol. in-8. 6 »

DUBERNAD. Traité des principes d'indemnité en matière d'assurances maritimes. 2 vol. in-8 .... 8 »

DUCHATELIER. De quelques modes de la propriété en Bretagne. Broch. in-8 .. 1 50

— L'agriculture et les classes agricoles de la Bretagne. In-8 .... 4 »

DUFAU. Lettres à une dame sur la charité. 2ᵉ édit. 1 vol. gr. in-18 .... 1 25

DU MESNIL-MARIGNY. De la liberté des ventes aux enchères. In-18 .... 3 »

— Les libre-échangistes et les protectionnistes conciliés. 1 vol. gr. in-8 .... 5 »

DUMONT. Les travaux publics dans leurs rapports avec l'agriculture. 1 v. in-8. 4 »

DUNOYER (CH.). La Révolution du 24 février 1848. 1 vol. in-8 .... 4 »

DUPONT-WHITE. Essai sur les relations du travail et du capital. 1 vol. in-8. 5 »

— L'individu et l'État. 2ᵉ édit. 1 vol. gr. in-8 .... 7 50

— La Centralisation. 1 vol. gr. in-18. 3 50

— La liberté. 1 vol. gr. in-18. (Voyez J. ST. MILL.)

— La liberté politique considérée dans ses rapports avec l'administration locale. 1 vol. in-8 .... 6 »

DUPUIT. La liberté commerciale, son principe et ses conséquences. 1 vol. gr. in-18 .... 12 »

DU PUYNODE. Les lois du travail et de la population. 2 vol. in-8 .... 12 »

— De la monnaie, du crédit et de l'impôt. 2ᵉ edit. 2 vol. in-8 .... 12 »

— Voyage d'un économiste en Italie. 1 vol. gr. in-18 .... 2 »

DURAND SAINT-AMAND. Manuel des courtiers de commerce. 1 vol. in-8 ..... 7 50

DUTENS. Philosophie de l'Économie politique, suivie de la Défense et de l'Appendice. 2 vol. in-8, et 2 broch .... 6 »

DUVAL (J.) Gheel, ou une colonie d'aliénés. In-18 .... 2 »

— Des Rapports entre la géographie et l'économie politique. Br. in-8 .... 3 »

— Histoire de l'émigration européenne, asiatiq. et africaine au XIXᵉ siècle. 1 v. in-8. 7 50
(Couronné par l'Institut.)

E

Économistes financiers du dix-huitième siècle. 1 vol. gr. in-8. (V. Collection des principaux Économistes.) ...... 15 »

Économistes et Publicistes contemporains.

(Voir, pour plus de détails, page 8 et suivantes du Catalogue général.)

Ouvrages publiés :

BLANQUI. Histoire de l'Économie politique. 3ᵉ édit. 2 vol. in-8. (Épuisé)...

MAC CULLOCH. Principes d'Économie politique. 2ᵉ édition. 2 vol. in-8 ...... 12 »

J. ST. MILL. Principes d'Économie politique. 2ᵉ édition. 2 vol. in-8 ...... 15 »

— Le gouvernement représentatif. 1 v. 5 »

P. ROSSI. Cours d Économie politique. 3ᵉ édit. 4 vol. in-8 .... 30 »

— Traité du Droit pénal. Nouvelle édit. revue et précédée d'une introduction par M. FAUSTIN-HÉLIE. 2 vol. in-8 .... 14 »

— Mélanges d'Économie politique, d'histoire et de philosophie. 2 vol. in-8.. 15 »

BENJAMIN (CONSTANT). Cours de politique constitutionnelle, avec Introduction et Notes par M. Éd. Laboulaye, de l'Institut. 2 vol. in-8 .... 15 »

F. BASTIAT. Œuvres complètes. 7 vol. in-8 .... 35 »

FAUCHER (LÉON). Études sur l'Angleterre. 2ᵉ édit. 2 vol. in-8 .... 12 »

— Mélanges d'Économie politique et de finances. 2 vol. in-8 .... 12 »

BANFIELD. Organisation de l'industrie. 1 vol. in-8 .... 6 »

FIX (TH.). Observations sur l'état des classes ouvrières. 1 vol. in-8 .... 5 »

CHEVALIER (MICHEL). Examen du système commercial. 2ᵉ édit. 1 vol. in-8... 6 »

CAREY. Principes de la science sociale. 3 vol. in-8 .... 22 50

ROSCHER. Principes d'Économie politique. 2 vol. in-8 .... 15 »

CIBRARIO. L'Économie politique au moyen âge. 2 vol. in-8 .... 12 »

MARTENS. Précis du droit des gens moderne de l'Europe. 2ᵉ édit. 2 vol. in-8. 12 »

KLUBER. Droit des gens moderne de l'Europe. 1 vol. in-8 .... 7 50

VATTEL. Le droit des gens, etc. 3 v. in-8 25 »

HAUTEFEUILLE. Des droits et des de-

voirs des nations neutres en temps de guerre maritime. 2ᵉ édit. 3 vol. in-8... 22 50

MINGHETTI. Des rapports de l'Économie publique avec la morale et le droit. 1 vol. in-8........................ 7 50

EICHTHAL (AD. D'). De la monnaie de papier et des banques d'émission. 1 v. in-8. 2 50

ELLIS. Principes élémentaires d'Économie sociale. 1 vol. gr. in-18........ 1 25

— Leçons progressives d'Économie sociale. 1 vol. gr. in-18............... » 75

ÉMION (VICTOR). Législation, jurisprudence et usages du commerce des céréales. 1 vol. in-8 .... 5 »

ESTERNO (D'). De la misère. 1 v. in-8. 4 »

— Des banques département. 1 v. in-8. 3 »

F

FAUCHER (LÉON), de l'Institut. Études sur l'Angleterre. 2 vol. in-8. 2ᵉ édit... 12 »

— Les mêmes. 2 vol. in-18........ 7 »

— Mélanges d'économie politique et de finances. 2 vol. in-8.............. 12 »

— Les mêmes. 2 vol. in-18........ 7 »

FILLIOL (Étienne). Barème d'intérêts, ou quatre millions de comptes faits. 1 v. in-8 oblong et 1 vol. in-4.

T. 1ᵉʳ et t. II, de 1 à 100 jours..... 12 »
— 1 à 200 jours..... 20 »
— 1 à 365 jours..... 30 »

FIX (TH.). Observations sur l'état des classes ouvrières. 1 vol. in-8.......... 5 »

FONTENAY (R. DE). Du revenu foncier. 1 vol. gr. in-18.................... 3 50

FONTEYRAUD (ALCIDE). Mélanges d'Économie politique. 1 vol. in-8.......... 5 »

FRÉGIER. Hist. de l'administr. de la police de Paris, depuis Philippe Auguste jusqu'aux états génér. de 1789. 2 forts v. in-8. 12 »

FRICHOT (A. D.). Études monétaires. 1 vol. in-8.......................... 4 »

G

GARBOULEAU (PAUL). Éléments d'Économie politique. 1 vol. in-8........... 7 50

GARNIER (JOSEPH). Premières notions d'Économie politique. 1 vol. gr. in-18... 2 »

— Traité d'Économie politique. 5ᵉ édit. 1 fort vol. gr. in-18................ 7 »

— Le droit au travail à l'Assemblée nationale. 1 vol. in-8............... 6 »

— Du principe de population. 1 vol. grand in-18........................ 3 50

— Traité complet d'arithmét. appliquée au commerce, à la banque, aux finances, à l'industrie. Nouv. édit. 1 fort vol. in-8. 7 50

— Traité de finances. 1 vol. gr. in-18. 3 50

— Notes et petits traités. 1 vol. *Id.*. 3 50

GILBART (W.). Lectures sur l'histoire et les principes du commerce chez les anciens. Trad. par Mˡˡᵉ FÉLICITÉ G***. 1 vol. in-18........................... 1 50

GIRARDOT (DE). Des administrations départementales électives et collectives. 1 vol. in-8.......................... 5 »

GODARD. Traité général de la comptabilité commerciale. 1 vol. in-4........ 2 50

GOODRICH. Les États-Unis d'Amérique, aperçu statistique, historique, géographique, industriel et social. 1 vol. in-8. avec carte.......................... 6 »

GOUNON-LOUBENS. De l'administration de la Castille, au seizième siècle. 1 vol. in-8.......................... 5 »

GUILLARD (ACHILLE). Éléments de statistique humaine. 1 vol. in-8.......... 5 »

GUYARD (ROBERT). Essai sur l'état du Paupérisme en France. 2ᵉ édit. in-8... 4 »

H

HAMON. Essai sur le progrès des institutions économiques. 1 vol. in-8....... 4 50

HAUTEFEUILLE (L. B). Histoire des origines, des progrès et des variations du droit maritime. 1859. 1 fort vol. in-8... 7 50

— Des droits et des devoirs des nations neutres en temps de guerre maritime. 2ᵉ édit. 3 vol. in-8.................... 22 50

— Guide des Juges marins. 1 très-fort vol. in-8.......................... 8 50

HILDRETH. L'esclave blanc. Nouvelle peinture de l'esclavage en Amérique. Traduit par MM. MORNAND et DE WAILLY. 1 v. gr. in-18.......................... 1 50

HOCK (DE). Administration financière de la France. Traduit par M. LEGENTIL. 1 fort vol. in-8 (1859)............... 8 »

HORN. Annuaire du crédit public pour 1859, 1860, 1861. Chaque année. 1 vol. gr. in-18.......................... 5 »

— Années 1862, 1863, 1864, 1 seul vol. gr. in-18....................... 5 »

HUBBARD. De l'organisation des sociétés de prévoyance ou de secours mutuels. 1 vol. in-8.......................... 7 50

— Saint-Simon, sa vie et ses travaux. 1 vol. in-18.......................... 3 »

HUBERT-VALLEROUX. De l'assistance sociale, ce qu'elle a été, ce qu'elle est, ce qu'elle devrait être. 1 vol. in-8....... 5 50

— De l'enseignement, ce qu'il a été, ce qu'il est, ce qu'il devrait être. 1 v. in-8. 6 »

HUGUES (GUSTAVE D'). Essai sur l'administration de Turgot. In-8............ 4 »

HUSSON, de l'Institut. Les consommations de Paris. 1 vol. in-8............ 7 50

J

JOUBLEAU. Études sur Colbert. 2 vol. in-8........................... 12 »
(*Couronné par l'Institut.*)

Journal des Économistes, revue mensuelle de la science économique et de la statistique.

Première série, formant 37 vol. in-8 et comprenant douze années (1842 à 1853). 366 »

Deuxième série, commençant en janvier 1854 et formant 4 vol. par an.

Prix de l'abonnement:

Par an, pour toute la France........ 36 »

Pour six mois, idem............ 19 »

Chaque numéro séparément......... 3 50

Prix de la collection complète (1re et 2e série) jusqu'à la fin de 1863, et formant 77 vol.......................... 726 »

(Voir 1re partie du Catalogue général, une Notice bibliographique et les noms des collaborateurs.)

JUGLAR (Clém.) Des crises commerciales et de leur retour périodique. In-8. 5 »
(*Couronné par l'Institut.*)

JUVIGNY. Application de l'arithmét. au comm. et à la banque. 4e éd. 1 fort v. in-8. 5 »

— Traité théorique et pratique sur les monnaies. Broch. in-8.......... 2 50

— Coup d'œil sur les assurances sur la vie des hommes, etc. 1 vol. in-8. 4e édit. 2 50

K

KLUBER (J. A.). Droit des gens modernes de l'Europe, avec Notes, Commentaires et Bibliographie par M. A. Ott. 1 très-beau vol. in-8................ 7 50

— Le même en 1 très-beau v. gr. in-18. 4 50

L

LA BRÊME (de). Des conseils généraux. 1 vol. gr. in-18.................... 4 »

LABOURT. Recherches sur l'intempérance des classes laborieuses et sur les enfants trouvés. 1 vol. in-8. .... 7 50

— Recherches sur les ladreries, maladreries et léproseries. 1 vol. in-8 (1854). 6 50

LA FARELLE (F. de). Du progrès social au profit des classes populaires non indigentes, suivi du Plan d'une réorganisation disciplinaire des classes industrielles en France. 2e édit. 1 vol. in-8........ 5 »

LA FERRIÈRE, de l'Institut. Essai sur l'histoire du Droit français. 2e édition. 2 beaux vol. gr. in-18............ 7 »

LAGRANGE. Traité d'arithmétique commerciale. 1 vol. in-18........ ...... » 50

LAMÉ-FLEURY. Code annoté des chemins de fer. 2e éd. (*sous presse*). 1 v. g. in-8

LAMOTHE (de). Nouvelles études sur la législation charitable. 1 vol. in-8....... 6 50

LANDRIN, ingénieur des mines. Traité de l'or, etc. 1 vol. gr. in-18......... 3 50

LAPERRIÈRE (de). Barème, ou tableaux de comptes faits. 1 vol. in-4........... 12 »

LARROQUE (M. P.). La Guerre et les armées permanentes. 1 vol. in-8....... 5 »

LAURENT. Le paupérisme et les associations de prévoyance. Nouv. études sur les sociétés de secours mutuels. 1 vol. in-8. 7 50
(*Couronné par l'Institut en 1863.*)

LAURIER (Clément). La liberté de l'argent. Broch. in-8.................. 2 »

LAVELLO. Manuel commercial. Rapports, comptes et tables de revient, comptes simulés, etc. 1 vol. gr. in-8. 2e édit. 15 »

LAVERGNE (L. de). Essai sur l'économie rurale de l'Angleterre, de l'Écosse et de l'Irlande. 4e édit. 1 vol. gr. in-18..... 3 50

— L'agriculture et la population. 2e édit. 1 vol. gr. in-18.............. 3 50

— Économie rurale de la France depuis 1789. 1 vol. gr. in-18........... 3 50

— V. Ch. Saint-Laurent.

LEBER. Essai sur l'appréciation de la fortune privée au moyen âge. 1 vol. in-8. 6 »

LE BOEUF (E. B.). Du commerce de Nantes. 1 vol. in-8................ 5 »

LECOUTEUX. Traité des entreprises de grande culture. 2e édit. 2 vol. in-8..... 15 »

LEGRET. Rudiment de la comptabilité commerciale. 1 vol. in-8............ 4 »

LEGOYT. Ressources de l'Autriche et de la France. 1 vol. in-8 .... 4 »

LE HARDY DE BEAULIEU. Le Salaire. 1 vol. gr. in-18.................. 3 50

— Traité élémentaire d'Économie politique. 1 vol. gr. in-18.............. 4 »

LEHIR ET JAY. Manuel théorique et pratique de l'arbitre. 1 vol. in-18...... 3 »

LE LIÈVRE. Exposé des principes économiques de la société chrétienne. 1 vol. gr. in-18.......................... 3 50

LEMOINE DE LA GUERCHE. Répertoire commercial, ou principes de la tenue des livres. 1 vol. in-8.................. 5 »

LÉON, ingénieur. Lettres sur la Monnaie. 2e éd. 1 vol. in-8. .... 2 50

LEPELLETIER (de la Sarthe). Du système social. 2 vol. gr. in-8.......... 14 »

— Système pénitentiaire complet. 1 très-fort vol. grand in-8............ 8 »

LEPELLETIER (de la Sarthe). Illusions et réalités. 1 vol. in-8................ 3 50
LERMINIER. Philosophie du droit. 3e édit. 1 fort. vol. gr. in-18......... 5 »
LESAGE. V. YOUNG (ARTHUR).
LE TOUZÉ. Traité théorique et pratique des changes et des arbitrages. 1 vol. in-8. 5 »
LEVASSEUR (E.) La question de l'or. 1 vol. in-8....................... 6 »
— Recherches historiques sur le système de Law. 1 vol. in-8............ 5 »
— Histoire des classes ouvrières en France depuis Jules César jusqu'à la Révolution. 2 vol. in-8 (1859)........... 15 »
(Couronné par l'Institut.)
LEYMARIE. Tout par le travail, manuel de morale. 1 vol. gr. in-18...... 3 »
LINGÉE. Code des prud'hommes. 2e éd. 1 vol. grand in-18.................. 3 »
LUSTRAC (DE). Christianisme et socialisme. 1 vol. gr. in-18.............. 3 »

M

MAC CULLOCH. Principes d'Économie politique, suivis de quelques recherches relatives à leur application. Trad. par A. PLANCHE. 2e édition. 2 vol. in-8...... 12 »
MALTHUS. Essai sur le principe de population. 2e édit. 1 vol. gr. in-8...... 10 »
— Principes d'Économie politique. 1 v. gr. in-8 (Épuisé).
MANNEQUIN. Travail et liberté. Études critiques d'Économie sociale. 2 vol. in-8. 15 »
MARCHAL. Question des subsistances. 1 vol. gr. in-18..................... 3 »
MARCHAND. Du Paupérisme. 1 v. in-8. 3 50
MARIN-DARBEL. De l'Usure. 1 vol. gr. in-18.............................. 1 »
MARTENS. Précis du Droit des gens. Édit. Vergé, 2e édit. 2 vol. in-8........ 12 »
— Le même. 2 vol. gr. in-18....... 7 »
MARTINEAU (Miss). Contes sur l'Économie politique. 8 vol. in-8.......... 16 »
MARTINELLI (J.). Harmonies et perturbations sociales. 1 vol. gr. in-18.... 2 50
MASSÉ, conseiller à la Cour impériale. Le Droit commercial dans ses rapports avec le Droit civil et le Droit des gens. 2e éd. revue et beaucoup augmentée. 4 vol. in-8. 32 »
MASTIER (A.). Turgot, sa vie et sa doctrine. 1 vol. in-8.................. 6 »
MAURICE (B.). Histoire anecdotique des prisons de la Seine. 1 vol. in-8..... 4 »
MILL (J. S.). Principes de l'Économie politique, suivis de quelques-unes de leurs applications à l'Économie sociale, traduits par MM. H. DUSSARD et COURCELLE-SENEUIL. 2e édit. 2 vol. in-8................. 15 »
MINGHETTI. Des rapports de l'Économie publique avec la morale et le droit. Trad. par M. SAINT GERMAIN LEDUC, avec Introduction par M. H. PASSY. 1 vol. in-8. 7 50
— Le même. 1 vol. gr. in-18....... 4 50
MODESTE (VICTOR). De la cherté des grains. 3e édit. 1 vol. gr. in-18........ 3 50
— Du Paupérisme en France. 1 v. in-8 7 50
(Couronné par l'Institut.)
MOLINARI (G. DE). Cours d'Économie politique. 2 vol. in-8............... 15 »
— Les soirées de la rue Saint-Lazare. Entretiens sur les lois économiques. 1 v. gr. in-18................................ 3 50
— Questions d'Économie politique et de Droit public. 2 vol. gr. in-8........ 12 »
— Lettres sur la Russie. 1 v. gr. in-18. 4 »
— L'abbé de Saint-Pierre et ses œuvres. 1 vol. gr. in-18.............. 3 50
MOLROGUIER (P.). Du régime municipal de la France. 1 vol. gr. in-18.... 2 »
MONNIER (ALEX.). Histoire de l'assistance publique. 1 vol. gr. in-8......... 7 50
(Couronné par l'Académie française.)
MONGIN (G.). Cours de commerce. Guide du commerçant, etc. 1 vol. in-8.. 5 »
MONTAIGU (DE). Organisation du travail et du commerce. 1 vol. in-8...... 2 50
MOREAU-CHRISTOPHE. Du droit à l'oisiveté et de l'organisation du travail servile dans les républiques grecque et romaine. 1 vol. in-8................ 5 »
— Du problème de la misère et de sa solution chez les peuples anciens et modernes. 3 vol. in-8.................. 22 50
MOREAU DE JONNÈS, de l'Institut. Éléments de statistique. 2e éd. 1 vol. in-18. 3 50
— Statistique des peuples de l'antiquité. 2 vol. in-8....................... 12 »
— Statistique de l'agriculture de la France. 1 beau vol. in-8............. 4 »
— Statistique de l'industrie de la France. 1 vol. gr. in-18............ 3 50
— La France avant ses premiers habitants. 1 vol. gr. in-18.............. 3 50
MOREAU DE JONNÈS fils. La Prusse, son progrès politique et social. 1 v. in-8. 5 »
MOUNIER et RUBICHON. De l'agriculture en France d'après les documents officiels. 2 vol. in-8.................. 12 »

N — O

NOIRON (DE). Des banques en France. 1 vol. in-8........................ 3 »
— Mission nouvelle du pouvoir. In-8. 6 »
OTT. Traité d'Économie sociale, ou l'Économie politique coordonnée au point de vue du progrès. 1 fort vol. in-8..... 8 »

P

PAIGNON. Théorie légale des opérat. de banque, ou droits et devoirs des banquiers en matière de comm. d'argent. 1 v. in-8. 7 50

PARIEU (Esq. de), de l'Institut. Histoire des impôts généraux sur la propriété et le revenu. 1 vol. in-8. 5 »

— Traité des impôts sous le rapport historique, économique et politique en France et à l'étranger. 4 vol. in-8. 26 »

PASSOT. Manuel comparé du capitaliste. 1 vol. in-8. 6 50

— Guide pratique des Comptes courants. 1 vol. in-8. 6 50

PASSY (Fr.). Leçons d'Économie politique. 2 vol. in-8. 10 »

— De la Propriété intellectuelle (avec Vict. Modeste et Paillottet). 1 v. gr. in-18 3 »

— Mélanges économiq. 1 v. gr. in-18. 3 50

— De l'enseignement obligatoire. 1 v. gr. in-18 (1859). 3 »

PASSY (Hipp.), de l'Institut. Des systèmes de culture et de leur influence sur l'Économie sociale. 2e éd. 1 vol. gr. in-18. 2 50

PÉREIRE (Eugène). Tableaux sur les quest. d'intér. et de financ. 3e éd. 1 v. in-4. 10 »

— Tables de l'intérêt composé des annuités et des rentes viagères. In-4. 10 »

— Tables logarithmiques pour le calcul de l'intérêt composé des annuités. In-4. 3 »

PÉRIN (Ch.). De la richesse dans les sociétés chrétiennes. 2 vol. in-8. 15 »

Physiocrates : Quesnay, Dupont de Nemours, Mercier de la Rivière, Baudeau, Letrosne, avec introduction, notes et commentaires, par Daire. 2 v. gr. in-8. 16 »

PLEBANO et MUSSO. Les finances du royaume d'Italie, avec introduction par Paul Boiteau. 1 vol. in-8. 7 »

POUSSIN (G. T.). De la puissance américaine. 3e édit. 2 vol. in-8. 6 »

Q

QUETELET. Du système social et des lois qui le régissent. 1 vol. in-8. 6 »

QUÉVY. Méthode nouvelle de comptabilité commerciale et spéciale des marchés à terme ou à livrer, appliquée au commerce des grains et farines, à la meunerie, etc. 1 vol. très-gr. in-8. 5 »

R

RAPET (J.-J.), inspecteur génér. de l'instr. prim. Manuel populaire de morale et d'econom. polit. 1 v. gr. in-18. 2e édit. 3 50
(Couronné par l'Académie des sciences morales et politiques. Grand prix Montyon.)

RENOUARD, de l'Institut. Du Droit industriel dans ses rapports avec les principes du Droit civil sur les personnes et sur les choses. 1 vol. in-8. 6 50

— Traités des faillites et banqueroutes. 3e édit. 2 vol. in-8. 15 »

— Traité des brevets d'invention. 2e édit. 1 vol. in-8. 7 50

REY (J. A.). Les crises et le crédit. Broch. in-8. 2 »

REYBAUD (L.), de l'Institut. Études sur les Réformateurs contemporains ou socialistes modernes. 7e édit. revue et augmentée de nouvelles Études sur le Positivisme et sur le Mormonisme. 2 v. gr. in-18. 7 »
(Couronné par l'Académie française.)

RICARDO. Œuvres complètes, trad. par Fonteyraud. 1 beau et fort v. gr. in-8. 12 »

RIVET. Des rapports du droit et de la législat. avec l'Econom. politiq. 1 v. in-8. 7 50

RIVIER (A.). Entretiens d'un fabricant avec ses ouvriers sur l'Économie politique et la morale. 1 vol. in-18. 3 »

ROLLET. Tarif pour la réduction des bois carrés en mètres cubes. 1 v. in-12. 4 »

ROSCHER. Principes d'Économie politique. Trad. et annotée par M. Wolowski, de l'Institut. 2 vol. in-8. 15 »

ROSSI, de l'Institut. Cours d'Économie politique. 4 vol. in-8. 30 »

— Mélanges d'Économie politique, d'Histoire, etc. 2 vol. in-8. 15 »

— Traité de droit pénal. Nouv. éd. revue et annotée par M. Faustin-Hélie. 2 v. in-8. 14 »

ROUGIER. Les Associations ouvrières en France, leur histoire, leurs conditions actuelles de progrès, particulièrement dans le département du Rhône, par M. Rougier, docteur en droit. 1 vol. in-8. 6 50

ROYER (Mlle Clém.-Aug.). Théorie de l'Impôt ou la Dîme sociale. 2 vol. in-8. 10 »
(V. Darwin.)

RUELLE. L'art de tenir les livres en partie double. 1 vol. in-4. 4 »

S

SABATIER (Arth.). De l'extinction de la dette publique et du billet de banque à intérêt. 1 vol. gr. in-8. 2 50

SAINT-LAURENT (Léonce de Lavergne). Dictionnaire encyclopédique usuel ou résumé de tous les dictionnaires. 1 très-fort vol. gr. in-8 jésus à 3 colonnes. 25 »

SAINT-PIERRE (L'abbé de). Sa vie et ses œuvres, par M. G. de Molinari, 1 v. gr. in-18. 3 50

SAUZEAU. Manuel des Docks, Warrants, Ventes publiques. In-18. 3 »

SAY (J. B.). Traité d'Économie politique. 7e édit. 1 fort vol. gr. in-18. 4 »

SAY (J. B.). Cours complet d'Économ. politique pratique. 3e éd. 2 vol. gr. in-8. 20 »
— Catéchisme d'Économie politique 4e édit. 1 vol. in-12............... 2 »
— Petit volume. 1 vol. in-32........ » 75
— Œuvres diverses : Catéchisme d'Économie politique, Lettres a Malthus, Correspondance générale, Olbie, Petit volume, Fragments et opuscules inédits. 1 vol. gr. in-8, orné d'un beau portrait.. 10 »
— Son portrait in-4, gravé sur acier.. 3 »
SAY (H.). Études sur l'administration de la ville de Paris. 1 vol. in-8........ 6 »
SCIALOJA. Principes d'Économie sociale. 1 vol. in-8................... 6 »
SÈVE (Édouard). Le Nord industriel et commercial. 3 vol. in-8.............. 15 »
SISMONDI. Nouveaux principes d'Économie politique. 2 vol. in-8........... 8 »
SMITH (Adam). Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations. Trad. de G. Garnier, avec notes de tous les commentateurs, augmentées de nouvelles notes, par MM. Blanqui et Jos. Garnier. 3 vol. gr. in-18............ 10 50
— Théorie des sentiments moraux. Édition revue et annotée par M. Baudrillart. 1 volume gr. in-18............ 4 »
— Son portrait in-4, gravé sur acier.. 2 »
SMITH (P.). Manuel d'Économie politique. Trad. de l'anglais par M. Camille Bacquet. 1 vol. gr. in-18............. 3 50

Statistique de l'industrie de Paris. Enquête faite par la chamb. de comm. pour les années 1847 et 1848. 1 fort vol. gr. in-4........................... 30 »
STIRLING. De la découv. des mines d'or en Australie et en Californie. Trad. par A. Planche. 1 vol. gr. in-18........... 2 50
— Philosophie du commerce. Trad. par M. Saint-Germain Leduc. 1 v. gr. in-18. 3 »
SUDRE (Alf.). Histoire du Communisme. 5e édit. 1 vol. gr. in-18......... 3 50
(Couronné par l'Académie française.)

T

TASSE (Cyrille de la). Comptabilité administrative des propriétaires et des exploitants ruraux. 1 vol. gr. in-4.......... 6 »
THIERCELIN. Principes du droit. 1 v. in-8............................. 6 »
THUNEN (H. de). Recherches sur l'influence que le prix des grains, la richesse du sol, exercent sur les systèmes de culture. Trad. par M. Laverrière. 1 v. in-8.. 5 50
— Le salaire naturel et son rapport au taux de l'intérêt. Trad. par M. M. Wolkoff. 1 vol. in-8..................... 5 »
TORRES CAICEDO. Ensayos biograficos y de critica literaria. 2 vol. in-8....... 20 »
TURGOT. Œuvres complètes, avec des notes et une notice biographique, par Eug. Daire. 2 forts vol. in-8.............. 20 »

V

VATTEL. Le Droit des gens. Nouv. éd. augmentée des notes de tous les commentateurs et suivie d'une table analytique des matières par M. Pradier-Fodéré. 3 beaux volumes in-8....................... 25 »
— Le même en 3 beaux vol. gr. in-18. 15 »
VÉRON (Eug) Supériorité des arts modernes sur les arts anciens. 1 vol in-8...
VERHNES et Mme BOSC. Le méthodiste arithméticien. 1 vol. in-12...........
VIGNES (Ed.). Traité des impôts en France. 1 fort vol. in-8..............
VIVIEN, de l'Institut. Études administratives. 3e éd. 2 vol. gr. in-18........ 7
VOGEL (Ch.). Le Portugal et ses colonies. 1 fort vol. in-8................ 8 50

W

WALRAS (Léon). De l'Économie politique et de la Justice. 1 vol. in-8...... 5
— Théorie critique de l'impôt. In-8.. 2 »
WALRAS (A.). Théorie de la richesse sociale. 1 vol. gr. in-18.............. 1 50
WATTEVILLE (de). Essai statist. sur les établiss. publics de bienfais. Br. gr. in-8.. 2 50
WOLKOFF. Prémisses philosophiques, etc. Broch. gr. in-18................ 1 »
— Lectures d'économie politique rationnelle. 1 vol. gr. in-18............ 3 »
— Opuscules sur la rente foncière. 1 v. in-8............................ 5 »
— Le salaire naturel. (V. Thunen.)
WOLOWSKI, de l'Institut. Traité des monnaies de Nicolas Oresme. 1 vol. gr. in-8 jésus........................ 7 50
— Les finances de la Russie. 1 v. in-8. 5 »
WORMS. Histoire de la Ligue hanséatique. 1 vol. in-8,.................. 7 50
(Couronné par l'Académie des sciences morales et politiques.)

Y

YOUNG (Arthur). Voyages en France. Trad. de M. Lesage. 2 vol. gr. in-18... 7 »
— Voyage en Italie et en Espagne. Trad. par le même. 1 v. gr. in-18..... 3 50

Paris. — Imprimerie de P.-A. BOURDIER et Ce, rue Mazarine, 30.